

#Fraternels

Ils **créent** des emplois dans les territoires, **luttent** contre la pauvreté, **favorisent** l'accès à la culture, au logement, à la santé, **démontrent** la force de la générosité, **inventent** des modèles économiques porteurs de sens, **innovent** pour une société où il fait mieux vivre, **donnent** envie d'agir.

Découvrez 60 entrepreneurs sociaux

En partenariat avec



**Social
Eco**

L'innovation sociale en actions

Les entreprises sociales sont à la mode ? Tant mieux ! Nous sommes fiers, à La Croix, d'avoir cru très tôt à l'association de ces deux mots. Ils sont trop souvent considérés comme antinomiques alors qu'ils se conjuguent fort bien. Le social a besoin d'entrepreneurs et les entreprises ont besoin d'une légitimité sociale. Encore faut-il entendre "social" au sens large. Pas seulement celui qui renvoie aux "partenaires sociaux". Social renvoie ici à toute la société. Les entrepreneurs sociaux démontrent, mieux que les autres, que les entreprises sont au service de la société, pas seulement de leurs actionnaires, de leurs dirigeants ou de leurs salariés.

Depuis des années, nous aimons, au sein de notre journal, repérer ces personnes qui défrichent de nouveaux domaines, qui inventent des services parce qu'ils croient en quelque chose : le lien social, l'inclusion des plus pauvres, le développement d'une région, la solidarité internationale, la défense de l'environnement, l'éducation... Ce sont de véritables entrepreneurs. Simplement, leur motivation n'est pas de faire des bénéfices, elle est de faire naître des activités bénéfiques.

C'est pourquoi, lorsque Christine Quentin est venue nous proposer de créer une chronique sur cet univers, nous avons tout de suite dit oui. Nous sommes très heureux que ce travail en collaboration avec La Croix, diffusé sur l'antenne de Radio Classique, trouve aujourd'hui un prolongement écrit. Vous allez voir : toutes ces histoires sont passionnantes !



GUILLAUME GOUBERT
Directeur de LA CROIX

Social *Eco* L'innovation sociale en actions

Retrouvez le meilleur des 660 chroniques quotidiennes Social Eco de la journaliste Christine Quentin, dédiées à l'entrepreneuriat et à l'innovation sociale, diffusées entre 2012 et 2015 sur Radio Classique, en partenariat avec le quotidien La Croix.

en partenariat

LA CROIX



avec le soutien



KPMG



Christine Quentin et Nicolas Pierron pendant l'enregistrement de la chronique Social Eco de Radio Classique.

Conception et rédaction :
Christine Quentin

Direction artistique
et réalisation :
Stéphane Bouelle

Chargée de mission :
Sine Meigney

Cet ouvrage est une idée originale de Christine Quentin. L'ensemble de son contenu, sauf exception signalée, est mis à disposition sous licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-No-Derivatives 4.0 International License. 

“Radio Classique est fière
d’avoir été parmi les
premiers médias à avoir
mis en avant l’économie
sociale et solidaire”

NICOLAS PIERRON,
animateur de la matinale
de Radio Classique

Donner une voix à l’innovation sociale

Pendant trois ans, j’ai parlé chaque matin d’entrepreneuriat et d’innovation sociale dans la matinale de Radio Classique, en partenariat avec le quotidien *La Croix*.

Au cours de ces 660 chroniques, j’ai tenté de donner une voix à celles et ceux qui redonnent des perspectives là où il en manque, et entreprennent pour lutter contre le recul des droits humains, la pauvreté, le dérèglement climatique, l’exclusion, le handicap, etc.

Qui sont les entrepreneurs sociaux ?

Ces hommes et ces femmes nous ressemblent. Ils sont issus de la “société civile” et beaucoup d’entre nous ignorent qu’ils sont si nombreux. Tous ont en commun d’avoir un jour refusé la fatalité et de s’être mis en mouvement pour apporter des réponses fraternelles et innovantes aux besoins sociaux et environnementaux.

Mais qui les connaît ? Personne ou presque, et c’est la raison de ce livre numérique : sortir de l’ombre ces innovateurs discrets pour les faire connaître d’un plus large public.

Un ton radiophonique et didactique

Fidèle au principe de la chronique Social Eco, 60 initiatives y sont présentées sous la forme des “questions-réponses” qui ont constitué mon dialogue quotidien avec Nicolas Pierron, animateur de la matinale de Radio Classique. Le ton est donc radiophonique et se veut pédagogique. Les textes sont très peu remaniés. Ils ont été mis à jour et enrichis de quelques verbatims significatifs glanés au fil des interviews, de données chiffrées, et d’une “info en +” sur les dernières actualités.

Sept personnalités et entrepreneurs emblématiques de l’économie sociale et solidaire témoignent aussi, en début d’ouvrage, de leur vision de l’économie, leur métier, et partagent leurs conseils pour s’engager.

Aider ceux qui aident

Nous avons souhaité que ce recueil soit diffusé gratuitement et par voie numérique, à la fois pour faire découvrir plus largement ces entrepreneurs méconnus, mais aussi pour permettre aux lecteurs de devenir acteurs à leur tour : soit en partageant ces initiatives sur les réseaux sociaux, soit en cliquant sur le lien “Aider & Donner” en fin d’ouvrage pour effectuer un don de manière sécurisée et indépendante grâce à helloasso.com.

La réalisation de ce livre électronique a été rendue possible grâce au soutien sans faille de la Fondation Caritas France et de KPMG, sans aucun droit de regard sur sa rédaction.

*Les âmes fraternelles sont plus nombreuses en France
que l’actualité ne le laisse paraître. Ces initiatives le disent
d’elles-mêmes, en mots simples et en actions concrètes.*

Bonne découverte, bon dé clic !

CHRISTINE QUENTIN
Journaliste - Social Eco



GRAND-ANGLE SUR L'INNOVATION SOCIALE

- 08 **Hilde Schwab**, *présidente de la Fondation Schwab pour l'Entrepreneuriat Social* : “L'entrepreneuriat va devenir la règle.”
- 10 **Hugues Sibille**, *président du Labo de l'ESS et de la Fondation Crédit Coopératif* : “L'entrepreneur social est entrepreneur, visionnaire, utopiste, moral et fidèle.”
- 12 **Christophe Itier**, *président du Mouvement des entrepreneurs sociaux* : “Nous avons une vision inclusive de l'entrepreneuriat social.”
- 14 Il redimensionne l'échelle de l'entreprise sociale en version “grand groupe” : **Jean-Marc Borello**, *président du Groupe SOS*.
- 16 Elle change les règles de la recherche médicale sur le cancer : **Guillemette Jacob**, *présidente de l'association Seintinelles*.
- 18 Il transforme les habitudes de générosité des Français : **Pierre-Emmanuel Grange**, *fondateur de Microdon*.
- 20 Il renouvelle l'équilibre “association-grand groupe” et crée des emplois pour tous : **Thibaut Guilluy**, *directeur général d'Ares*.

L'INNOVATION SOCIALE EN ACTIONS : 60 CHRONIQUES SOCIAL ECO

Alimentation & agriculture

- 24 **Croc La Vie** : la restauration collective bio pour les tout-petits
- 26 **Éthiquable** : coopérative pionnière des produits alimentaires bio et équitables
- 28 **La Voie Bleue** : les micro-algues, aliments d'avenir
- 30 **Sadhana Forest** : la forêt qui fait grandir les hommes
- 32 **Terre de Liens** : le développement bio et solidaire des fermes de France

Éducation, culture & citoyenneté

- 36 **Enactus** : développer l'esprit d'entreprendre et le sens de l'engagement des étudiants
- 38 **L'Outil en Main** : transmettre aux enfants les “vrais gestes” des gens de métier
- 40 **Môm'artre** : l'art de la garde d'enfants réussie
- 42 **Museomix** : mouvement participatif pour réenchanter les musées
- 44 **Passeport Avenir** : aider les jeunes de milieux modestes à poursuivre des études supérieures
- 46 **Unis-Cité** : l'invention du service civique

Emploi & création d'entreprise

- 50 **ATF Gaia** : le handicap créateur d'emploi et de valeur pour la Terre
- 52 **CLARA et CLARAbis** : l'entrepreneuriat sécurisé des professionnels de la culture
- 54 **Cojob** : pour co-chercher et trouver son emploi
- 56 **Fleurs de Cocagne** : des fleurs bio, belles et solidaires
- 58 **Main Forte** : le transport et la logistique au service de l'insertion professionnelle
- 60 **Mozaïk RH** : l'accès à l'entreprise des jeunes diplômés issus des quartiers populaires
- 62 **Solidarités Nouvelles face au Chômage** : trente ans de lutte concrète contre le chômage
- 64 **Tapaj** : du travail rémunéré à l'heure pour les jeunes sans domicile fixe
- 66 **Lady Mechanic Initiative** : la mécanique solidaire des femmes des rues

Environnement & énergie

- 70 **Carton Plein** : la récupération des petits cartons crée des emplois
- 72 **Fondation Ellen MacArthur** : ambassadrice de l'économie circulaire autour du monde
- 74 **Énercoop** : la preuve de l'électricité 100 % renouvelable
- 76 **La Réserve des arts** : le recyclage des déchets d'entreprises en supports artistiques
- 78 **Rejoué** : une seconde vie pour les jouets des enfants et du travail pour les grands

Finance solidaire

- 82 **Adie** : l'Association pour le droit à l'initiative économique
- 84 **Babyloan** : le financement participatif qui transforme la vie des microentrepreneurs
- 86 **Crésus** : la lutte contre l'exclusion financière et sociale en France
- 88 **Finansol** : comment rendre son épargne utile aux autres, en y gagnant
- 90 **PhiTrust Partenaires** : le capital-risque solidaire

Habitat & urbanisme

- 94 **Ensemble2générations** : seniors et étudiants échangent loyers contre services
- 96 **Chênelet** : la construction écologique et esthétique pour les plus pauvres
- 98 **La Maison des Babayagas** : résidence féministe, autogérée et solidaire
- 100 **Solidarités Nouvelles pour le Logement** : l'accès durable à un logement digne

Numérique & science

- 104 **ICI Montreuil** : les *makers* du génie français
- 106 **Ideas Laboratory** : l'innovation à la pointe de l'Humain
- 108 **Simplon.co** : développeur d'avenirs
- 110 **PublicStuff** : habitants et élus, tous connectés pour leur ville
- 112 **SoScience** : la recherche responsable et durable

Précarité & droits humains

- 116 **L'Accorderie** : la banque de temps qui lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- 118 **L'Agence du Don en Nature** : ADN pour lutter contre la précarité
- 120 **Barefoot College** : les femmes éclairent l'avenir de l'Inde
- 122 **Enjeux d'Enfants** : trait d'union entre des parents incarcérés et leurs enfants
- 124 **Les Avions du Bonheur** : une parenthèse de vacances pour s'échapper de la pauvreté quotidienne
- 126 **SINGA** : offrir une seconde vie aux réfugiés

Santé & handicap

- 130 **Clubhouse France** : le pari de l'autonomie des personnes handicapées psychiques
- 132 **Dialogue in the Dark** : faire l'expérience du handicap pour mieux le comprendre
- 134 **Équiphoria** : le cheval au service de la santé
- 136 **Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir** : FDFA à l'écoute des femmes handicapées maltraitées
- 138 **Les Doigts Qui Rêvent** : de beaux livres pour les enfants qui ne voient pas
- 140 **Siel Bleu** : l'activité physique adaptée pour la santé

Solidarité internationale

- 144 **Agrisud International** : l'agroécologie pour lutter contre la misère
- 146 **Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières** : défendre l'agriculture paysanne à travers le monde
- 148 **Gardens for Health International** : l'aide alimentaire de qualité
- 150 **Résonances Humanitaires** : la reconversion professionnelle des expatriés de l'humanitaire
- 152 **Solidarités International** : l'eau, l'hygiène et l'assainissement des terrains d'urgence

Aider ceux qui aident : écosystème de l'ESS

- 156 **Avise** : la coach de l'économie sociale et solidaire en France
- 158 **Le Fonds de Confiance** : partenaire des tout premiers pas des entrepreneurs sociaux
- 160 **MakeSense** : la créativité de tous au service de la société
- 162 **Passerelles & Compétences** : la professionnalisation du secteur associatif par le bénévolat de compétence

- 164 **Aider & Donner**
- 166 **Les soutiens**

“L’entrepreneuriat social va devenir la règle”

En dix-huit ans, la Fondation Schwab pour l’Entrepreneuriat Social a bâti l’un des réseaux d’entrepreneurs sociaux les plus reconnus au monde. Fondée et présidée par Hilde Schwab, elle offre à ses lauréats un accès direct au World Economic Forum.

Christine Quentin : Qu’est-ce que l’entrepreneuriat social ?

Hilde Schwab : L’entrepreneuriat social a longtemps été méconnu. Il a fallu de nombreux exemples convaincants tels que l’invention, si j’ose dire, du microcrédit et d’innombrables innovations contribuant à sortir des millions de personnes de la pauvreté, pour que le monde reconnaisse la valeur qu’apportent les entrepreneurs sociaux. Un entrepreneur social veut changer le monde. Il est souvent expert de son secteur et voit ce qui va mal dans la société. Il se saisit du problème et innove pour apporter une solution.

CQ : Pourquoi avez-vous créé la Fondation Schwab pour l’Entrepreneuriat Social ?

HS : Mon mari, Klaus Schwab, fondateur et président du World Economic Forum, et moi-même, avons créé notre fondation précisément pour trouver et reconnaître ces innovateurs. Pour leur donner une plate-forme lors des réunions du World Economic Forum, les faire participer aux débats, aux initiatives, aux groupes de travail, et qu’ils bénéficient des travaux de recherche du forum. Leur approche

pragmatique et innovatrice assure la prise en compte de la dimension sociale dans les activités du World Economic Forum.

CQ : Quel est l’entrepreneur social qui vous a le plus marquée à travers le monde ?

HS : Il m’est difficile d’en nommer un. Au fil du temps, j’ai vu les problèmes de société surgir et, chaque fois, j’ai découvert un ou plusieurs entrepreneurs sociaux s’emparer du problème : accès à l’hygiène et à l’eau potable, aux médicaments et aux soins, lutte contre l’illettrisme, etc. Les enjeux de l’immigration et de l’emploi des jeunes sont aujourd’hui prédominants. Je suis très touchée par ces initiatives qui savent mobiliser l’ensemble de l’écosystème de l’emploi pour aider les jeunes. Education for Employment (EFE) de Ron Bruder, par exemple, forme les jeunes du Moyen-Orient et d’Afrique du Nord pour des entreprises qui s’engagent à les recruter en retour. Il est de plus en plus question de la quatrième révolution industrielle, dans laquelle le numérique menace d’éliminer des milliers de postes de travail. Les entrepreneurs sociaux et leur créativité sont une source de création d’emplois par l’innovation.

HILDE SCHWAB,
présidente et cofondatrice de la Fondation Schwab pour l’Entrepreneuriat Social, World Economic Forum Genève

CQ : Comment voyez-vous l’avenir de l’entrepreneuriat social dans le monde ?

HS : Nous le voyons dans la coopération avec les autres acteurs de la société : les entreprises, les gouvernements, les chercheurs, les organisations non gouvernementales, les syndicats, les médias. Il est important que tous travaillent ensemble, dans une approche systémique, pour traiter les problèmes d’une manière globale. Je vois de plus en plus de jeunes s’engager pour le monde et pour l’écologie en début de carrière. J’ai beaucoup d’optimisme pour l’avenir. Entre nous, l’entrepreneuriat social et notre fondation ont vocation à disparaître car cette manière d’entreprendre va devenir la règle.

CQ : Un conseil pour s’engager ?

HS : La passion ! Il y a tellement de problèmes autour de nous qu’il est facile de s’engager si l’on est passionné pour un sujet.

WORLD ECONOMIC FORUM

Organisation à but non lucratif
Créée en 1971
Organisation internationale
pour la coopération public/privé

www.weforum.org

FONDATION SCHWAB POUR L’ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Organisation à but non lucratif
Créée en 1998

320

entrepreneurs sociaux
dont 100 femmes

62

pays

300

près de 300 organisations

www.schwabfound.org

IL FAIT RECONNAÎTRE UNE ÉCONOMIE
PLUS RESPECTUEUSE DE L'HOMME
ET DE SON ENVIRONNEMENT

“*Un entrepreneur social
est d’abord un entrepreneur !
Il est aussi visionnaire,
utopiste, moral et fidèle*”

HUGUES SIBILLE,
président du Labo de l’ESS
et de la Fondation Crédit Coopératif



Christine Quentin : Vous êtes un acteur engagé de l’ESS depuis trente ans. Quels sont les cinq qualificatifs pour décrire un entrepreneur social ?

Hugues Sibille :
Entrepreneur :
il prend des risques et crée des offres qui n’existaient pas jusqu’ici.

Visionnaire :
les entrepreneurs sociaux anticipent les mutations de la société.

Utopiste :
un entrepreneur social ne se contente pas de gérer le réel, il veut changer les choses. C’est un utopiste réaliste.

Moral :
son engagement n’est pas opportuniste, ni le profit personnel sa finalité.

Fidèle :
il a ses valeurs chevillées au corps et ne fait pas que passer brièvement dans l’économie sociale et solidaire en vue de se faire embau-cher par un grand groupe.

CQ : Les aides de financement actuelles permettent-elles à l’économie sociale de se développer en France ?

HS : Beaucoup a été fait ces dernières années avec, notamment, la création de fonds d’investissement, comme Impact Coopératif (74 millions d’euros), NovESS (50 millions d’euros), d’avances remboursables comme le Fiso (20 millions d’euros), etc. Mais des difficultés demeurent lorsqu’il s’agit de soutenir la première phase d’une idée ou, à l’inverse, d’aider les entreprises sociales à changer d’échelle : lever 20 millions sur cinq ans reste difficile. La sortie en plus-value n’est pas évidente pour les investisseurs. Des formules de garantie ou de répartition des risques restent à inventer.

CQ : Quelle place pour l’économie sociale dans une économie toujours plus digitale et “désintermédialisée” ?

HS : Il y a actuellement une confusion entre “économie collaborative” et “économie coopéra-tive”. La première utilise souvent la collabora-

tion des personnes pour développer une activité profitable pour les actionnaires. La seconde repose sur des principes de gouvernance démocratique et de solidarité entre les mem-bres, mais nous devons créer plus de contre-propositions : faut-il réduire les frais de gestion des services en ligne ? Rendre les internautes sociétaires des entreprises dont ils font la valeur ? Beaucoup reste à inventer pour défendre nos valeurs de solidarité sur le Net. Les possibilités sont exceptionnelles.

CQ : Un conseil pour s’engager ?

HS : Ce n’est pas parce que les choses sont dif-ficiles qu’on n’ose pas, mais parce qu’on n’ose pas que les choses sont difficiles (Sénèque) ●

FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF
Soutient la recherche
et la reconnaissance
de l’économie sociale et solidaire.
Créée il y a plus de trente ans.

www.credit-cooperatif.coop

LE LABO DE L’ESS
Think tank de terrain pour
l’économie sociale et solidaire.
Créé en 2010
par Claude Alphanéry.

www.lelabo-ess.org

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

10,5 %
de l’emploi en France

13,9 %
de l’emploi privé

2,37 millions
de salariés

221 325
entreprises : associations,
coopératives, mutuelles,
fondations

Source : CnCRES, édition 2015

IL PRÉSIDE LE MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX

Baromètre 2015 de l'entrepreneuriat social

67 %

des personnes interrogées considèrent que les entrepreneurs sociaux élèvent le niveau d'éthique dans l'entreprise.

67 %

pensent que les entrepreneurs sociaux contribuent à la cohésion sociale par l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle.

2

Français sur 3 connaissent l'économie sociale et solidaire, mais seuls 32 % connaissent le terme "d'entrepreneuriat social".

90 %

des entrepreneurs sociaux dirigent une entreprise dans laquelle les subventions publiques représentent une part minoritaire du budget.

81 %

des entrepreneurs sociaux pensent recruter dans l'année à venir.
Source : sondage OpinionWay pour Convergences, avril 2015

Christine Quentin : Quel est le profil des entreprises du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves) ?

Christophe Itier : Nos membres sont des entrepreneurs qui créent des entreprises avec un modèle économique pérenne, mis au service de l'intérêt général. Nous avons une vision inclusive de l'entrepreneuriat social, quels que soient les statuts de l'entreprise, dès lors qu'elle respecte les critères en vigueur : association, fondation, coopérative, ou à statut commercial (SAS, SARL, etc.).

CQ : Quels sont vos combats actuels ?

CI : Nous souhaitons que toutes les entreprises œuvrant pour l'intérêt général, et remplissant les conditions, bénéficient "de droit" de l'agrément entreprise solidaire d'utilité sociale ESUS, défini par la loi du 31 juillet 2014, et non seulement les acteurs historiques du secteur. Une SAS ou une SARL qui s'inscrivent dans le cadre de l'ESS doivent pouvoir faire appel au mécénat, aux jeunes du service civique, avoir accès aux mêmes marchés publics, etc. C'est ce à quoi nous travaillons.

MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS
SOCIAUX EN FRANCE

Fédère et représente les entrepreneurs sociaux et leurs partenaires en France. Créé en 2010.

500
adhérents

Source : Mouves, 2015

www.mouves.org

“ Nous avons une vision inclusive
de l'entrepreneuriat social ”

CHRISTOPHE ITIER,
président du Mouves



CQ : Quels sont les grands enjeux de l'économie sociale pour les trois ans à venir ?

CI : Le financement. Nous souhaitons développer les "contrats à impact social". Ils permettent à une entreprise sociale de faire financer l'une de ses actions par un investisseur privé, qui sera lui-même remboursé par la puissance publique en cas de succès. Cela existe déjà en Angleterre. C'est une manière de capter des financements privés et de générer des économies pour l'État et pour la collectivité. Notre second enjeu est celui de la mesure de l'impact social et environnemental de nos entreprises. À l'heure où l'action sociale est remise en question dans le débat public, nous devons pouvoir répondre et objectiver la réalité de la solidarité en France.

CQ : Un conseil pour s'engager ?

CI : Adhérer au Mouves ! Pour échanger et sortir de la solitude de l'entrepreneur ●

Caractéristiques de l'entreprise sociale

- Finalité sociale de l'entreprise.
- Objectif d'utilité sociale impactant significativement le compte de résultat de l'entreprise.
- Lucrativité limitée. Les profits sont réinvestis dans le projet.
- Gouvernance participative et encadrement des rémunérations.
- Absence de cotation sur un marché financier.
- Depuis la loi du 31 juillet 2014, l'obtention de l'agrément entreprise solidaire d'utilité sociale ESUS valide l'appartenance d'une entreprise à l'économie sociale et solidaire, et lui permet de bénéficier des aides et des financements spécifiques.
- Les associations, coopératives, fondations et mutuelles appartiennent, de droit, à l'économie sociale et solidaire.

Sources : Mouves.org et service-public.fr

IL REDIMENSIONNE L'ÉCHELLE DE L'ENTREPRISE SOCIALE EN VERSION "GRAND GROUPE"

“Il faut être radical dans la transgression du monde, sinon cela ne marche pas”

JEAN-MARC BORELLO,
président du Groupe SOS

Christine Quentin : Vous dirigez l'un des groupes leaders de l'ESS. Quelles sont les décisions spécifiques aux dirigeants d'entreprises sociales ?

Jean-Marc Borello : Nous devons sans cesse être innovants pour demeurer en situation de répondre aux nouveaux besoins de la société. Par exemple, cet été, nous avons ouvert mille places d'accueil pour des demandeurs d'asile dans des appartements en France. Ce n'était pas dans nos pratiques habituelles, mais la situation l'exigeait. L'affectation de la richesse créée dans nos entreprises demeure le fondement de notre capacité d'innovation. Nos résultats ne sont pas affectés au paiement de dividendes puisque nous n'avons pas d'actionnaires. Ils sont réinvestis dans nos projets. Cela nous permet d'innover et de passer nos initiatives à l'échelle industrielle.

CQ : Justement, quelles sont les clés pour devenir un "grand groupe" dans le monde associatif ?

J-M B : Sans aucun doute : l'hybridation des ressources humaines ! Cela fait vingt ans que nous allons présenter notre groupe et chercher des jeunes des grandes écoles (HEC, Essec, etc.), tout en formant d'autres jeunes qui n'ont pas fait de longues études. Nous venons d'ailleurs de créer un cursus universitaire à Dauphine pour les entrepreneurs sociaux de terrain. C'est un mélange gagnant

des profils. À cela s'ajoutent évidemment quelques règles de fonctionnement de bon sens : la délégation sur le terrain est essentielle, autant qu'une solide gestion rationnelle, l'absence d'actionnaires et la limitation des écarts de salaires dans le groupe. Enfin, se rappeler que l'innovation vient du terrain, pas des bureaux !

CQ : Le groupe SOS se déploie à l'international. Que peut apporter le modèle d'innovation sociale français hors de ses frontières ?

J-M B : En créant notre premier restaurant d'insertion au pied d'Oracle, dans la Silicon Valley de San Francisco, nous avons été surpris de constater à quel point l'idée de créer de la richesse tout en répondant à un besoin social ne figure pas dans le mode de pensée des travailleurs sociaux américains. Ils sont très performants dans l'organisation de leur service, mais ils suivent un modèle cloisonné dans lequel l'argent collecté – à travers des dons – est tout simplement dépensé. Notre modèle, qui concilie création de richesse économique et réponse à un besoin social, trouve ainsi un écho formidable aux États-Unis, et partout où nous nous développons : à Hong Kong, en Afrique du Sud, en Tunisie, etc.

CQ : Votre conseil pour s'engager ?

J-M B : Transgressez ! Transgressez ! Transgressez ! Il faut être radical dans la transgression du monde, sinon cela ne marche pas ●



www.groupe-sos.org



GROUPE SOS

GALAXIE DE MÉTIERS : prévention, insertion, hébergement social et pour personnes âgées, incubateur d'entreprises sociales, médias, centres de soins, etc.

Jean-Marc Borello est *fellow* Ashoka et lauréat 2016 de la Fondation Schwab pour l'Entrepreneuriat Social.

750 millions d'euros de chiffre d'affaires

14 000 salariés

405 établissements et services

Le COMPTOIR DE L'INNOVATION, MEMBRE DU GROUPE SOS
Fonds d'investissement et conseil en accompagnement et accélération pour start-up et entreprises à fort impact social et environnemental.

500 entrepreneurs accompagnés depuis 2010

5 400 emplois créés

12 pays

40 000 personnes

Les UP CONFÉRENCES, MEMBRES DU GROUPE SOS
Rendez-vous hebdomadaire gratuit, convivial et pointu sur l'innovation sociale.
Invités : Pr. Yunus, Ellen McArthur, Nicolas Hulot, Tristram Stuart, Joseph Stiglitz, etc.

25 000 participants depuis 2013

40 000 membres du réseau social UP Campus

Le magazine trimestriel *UP, le mag*

Source : Groupe SOS - 2016

ELLE CHANGE LES RÈGLES DE LA RECHERCHE MÉDICALE SUR LE CANCER

“La recherche est un espoir et un progrès pour l’humanité”

GUILLEMETTE JACOB, cofondatrice et présidente de l’association Seintinelles



Christine Quentin : Qu’apporte seintinelles.com qui n’existait pas avant ?

Guillemette Jacob : Le site Internet seintinelles.com met en relation des chercheurs, médecins, sociologues avec des femmes – et des hommes ! – qui se sont inscrits pour participer volontairement à des études faisant avancer la recherche contre le cancer. Pour ces chercheurs, c’est un gain de temps et une accélération significative dans le recrutement des volontaires, ainsi qu’une diminution tout aussi rapide des coûts de chaque étude. Par exemple, il nous a suffi, cette année, d’envoyer une *newsletter* à notre base de volontaires pour en recruter 1 000 en quatre semaines au profit d’une étude sur les effets secondaires des traitements du cancer du sein. Quatre ans auparavant, le recrutement de volontaires pour la même étude avait nécessité la mobilisation de 25 centres de soins durant dix mois, et plusieurs centaines de milliers d’euros.

CQ : Comment a été reçue votre démarche dans le monde médical ?

GJ : Nous avons été très bien accueillis par les institutions qui en ont tout de suite perçu l’intérêt. La Fondation ARC et l’Institut national du cancer (Inca) nous soutiennent. Cela a été plus progressif chez les chercheurs, auprès desquels il a fallu prouver notre sérieux, ce qui est normal. Néanmoins, neuf études ont déjà été conduites depuis notre lancement en 2014 – avec les instituts Curie et Gustave-Roussy, les universités de Lille 3, Aix-Marseille, Montpellier, etc. – et treize autres sont à venir.

CQ : En plus d’être présidente de l’association des Seintinelles, vous êtes au quotidien *general manager marketing & communication* chez Eurostar. Comment conciliez-vous ces deux postes ?

GJ : D’abord, je dois préciser que je n’ai pas d’enfant, ce qui me laisse ce temps-là pour



l’association. Mais j’ai tout simplement ce projet dans les tripes. Ayant été touchée par un cancer, je sais que j’ai été sauvée par des médicaments qui n’existaient pas il y a encore dix ans. J’étais aussi persuadée que les citoyens s’engageraient et nous le prouvons. Ce projet porte des valeurs fortes et essentielles pour moi. Enfin, je m’appuie sur une équipe en laquelle j’ai une immense confiance.

CQ : Quels sont les leviers numériques qui restent à inventer pour accélérer la recherche ?

GJ : Le téléphone mobile et les objets connectés permettent de collecter des données qui améliorent les actions curatives, mais aussi prédictives, avec tous les enjeux commerciaux que l’on peut imaginer. C’est pourquoi nous voulons rester une association citoyenne, dans laquelle les personnes répondent en conscience, et ne vendent pas mais donnent leurs informations aux chercheurs.

SEINTINELLES 2016

Cofondée avec Fabien Rey, chef du service de chirurgie de l’Institut Curie.

Association loi 1901 créée en 2014 avec le soutien du groupe Chantelle.

Concept inspiré des États-Unis : armyofwoman.org

16 648
volontaires

1,5
salarié

3
bénévoles
Source : Seintinelles - 2016

www.seintinelles.com

CQ : Un conseil pour agir ?

GJ : Ne pas trop réfléchir et y aller ! Souvent, la fraîcheur fait dépasser les barrières qui freinent les experts d’un secteur ●

II TRANSFORME LES HABITUDES DE GÉNÉROSITÉ DES FRANÇAIS

“Dans quelques années, la “générosité embarquée” permettra de collecter plusieurs millions d’euros par an”

PIERRE-EMMANUEL GRANGE, fondateur dirigeant de Microdon

Christine Quentin : Que change l’arrivée de Microdon dans les pratiques de générosité des Français ?

Pierre-Emmanuel Grange : Nous rendons le don accessible à tous, tout le temps ! C’est ce que l’on appelle “la générosité embarquée”. Nous avons deux grands métiers : permettre l’arrondi en caisse et l’arrondi sur salaire. Par exemple, chez Franprix ou chez Adidas, si votre ticket de caisse est de 12,48 euros, vous pouvez arrondir votre paiement à 13 euros. La différence est reversée au profit des associations ou fondations partenaires des enseignes. Cela fonctionne de la même manière avec les salaires. Dans les deux cas, 100 % des dons sont reversés. Nous nous finançons en proposant des licences solidaires auxquelles adhèrent les entreprises en échange de nos services. En 2016, près de 2 millions d’euros auront été collectés et intégralement reversés à des organisations d’utilité publique ou d’intérêt général.

CQ : Comment voyez-vous l’avenir de la “générosité embarquée” en France ?

P-E G : Notre concept de “l’arrondi” pourrait s’appliquer dans de nombreux domaines, mais nous souhaitons continuer à aider les entreprises, stimuler l’engagement de leurs clients et leurs salariés. Les entreprises peuvent être un formidable levier de générosité. Elles font découvrir des associations et abondent aux dons effectués par leurs salariés. Certaines commencent à utiliser nos outils pour repenser leur fidélisation clients : proposer l’arrondi au profit d’associations de quartier donne du sens à tout le monde.

CQ : Vous êtes un ancien cadre “à haut potentiel” de General Electric. Comment avez-vous été amené à vous lancer dans cette aventure ?

P-E G : J’ai découvert le concept de l’arrondi au Mexique et je n’ai pas compris pourquoi



nous ne l’avions pas en France. Personne n’y croyait, et j’ai eu envie de relever le défi. Je viens d’une famille de médecins et d’entrepreneurs. J’ai débauché mon ancien patron, Olivier Cueille, le directeur général de Microdon, et nous nous sommes lancés ! Finalement nous avons les mêmes difficultés que les entrepreneurs “classiques”, mais notre finalité solidaire est un plus essentiel. Je suis toujours touché lorsque je rencontre des associations qui ont pu, par exemple, sortir des femmes de la rue ou acheter des repas grâce aux microdons collectés dans les enseignes ou donnés par des salariés. L’arrondi crée aussi des rencontres locales fortes, et c’est ce que nous recherchons.

CQ : Un conseil pour agir ?

P-E G : S’informer, rencontrer, nourrir sa pensée et faire un pilote. Tester ! ●

MICRODON 2016

Créée en 2009
SAS agréée entreprise solidaire
d’utilité sociale ESUS

+ de 10 000
magasins proposent
l’arrondi en caisse

+ de 150
entreprises pratiquent
l’arrondi sur salaire

1 million
d’euros collectés en 2015

2 millions
d’euros environ attendus
en 2016

3 millions
de microdons effectués en 2016
par les Français

350
associations partenaires bénéficiaires

Source : Microdon - 2016

www.microdon.org



II RENOUVELLE L'ÉQUILIBRE

“ASSOCIATION-GRAND GROUPE”

ET CRÉE DES EMPLOIS POUR TOUS

Christine Quentin : Vous dirigez Ares, une entreprise leader de l’insertion par l’activité économique. De quoi s’agit-il ?

Thibaut Guilluy : J’appelle cela une “entreprise tremplin”. Durant deux ans maximum – c’est la loi –, nous accueillons, accompagnons et formons les personnes les plus vulnérables (sans qualification, souffrant de handicap, etc.) à se réinscrire dans la vie active pour décrocher un emploi à la sortie. Nous avons donc pour vocation de nous séparer de nos meilleurs éléments. Cela nécessite un management et un modèle économique particuliers. Nous effectuons un suivi global de chacun : santé, situation familiale, remise à niveau en français, obtention du permis de conduire, etc. Nous sommes conventionnés par l’État, qui finance cet accompagnement à hauteur de 10 000 euros par an et par personne en insertion. Nous devons donc par ailleurs demeurer compétitifs et générer du chiffre d’affaires pour nous développer. Pour nos clients, nous sommes une entreprise “comme une autre”.

CQ : L’une de vos filiales, Log’ins est une joint-venture avec XPO, l’un des leaders mondiaux de la logistique. Comment est née cette idée et pourquoi ?

T G : Nous sommes partis d’un constat simple : en France, 480 000 personnes en situation de handicap sont au chômage et il n’existe pas assez de places dans les entreprises “adaptées” pour répondre au problème. Les métiers de la logistique offrent un grand nombre d’activités accessibles à différents types de handicaps, physique ou mental : indexation des produits, administration des ventes, *packaging*, gestion des stocks, etc. Nous avons donc rencontré XPO (anciennement Norbert Dentressangle) pour leur proposer de coupler leur savoir-faire logistique à notre expertise en insertion, et ainsi former et créer des débouchés professionnels pour des personnes souffrant de handicap. Et cela marche depuis cinq ans. Concrètement, Ares détient 51 % de Log’ins pour en garantir le caractère à but non lucratif. XPO en préside le conseil stratégique. Log’Ins est aujourd’hui une entreprise adaptée et d’insertion qui générera 4 millions

de revenus (aides incluses) en 2016, avec 60 salariés. 75 % des personnes en insertion chez Log’ins ont trouvé un emploi à la sortie.

CQ : Ces joint-ventures ne sont pas dans la culture du monde associatif. Sont-elles une voie d’avenir ?

T G : Oui, il y a un choc des cultures. Les procédures et le langage sont différents. La relation humaine est essentielle pour créer une communication constructive. Mais nous apprenons tous beaucoup et gagnons en rigueur et professionnalisme. In fine, c’est une voie d’avenir pour des entreprises plus inclusives, en général. Nous modélisons d’ailleurs ce procédé pour le dupliquer. Nous avons ainsi déjà créé des joint-ventures “d’insertion”, avec Star’s Service dans le transport et Accenture dans le digital. En plus d’être une activité rentable et utile à la société, cela crée beaucoup de fierté dans les équipes de nos partenaires. Ensemble, nous prouvons que l’on peut combiner performance économique, performance sociale et prise en compte du handicap.

CQ : Une idée pour s’engager ?

T G : Créer www.uneideepoursengager.com ●



“*Nous prouvons que l’on peut combiner performance économique, performance sociale et prise en compte du handicap*”

THIBAUT GUILLUY,
directeur général d’Ares

GROUPE ARES 2015

GALAXIE DE MÉTIERS :
délégation de services, transport écologique, logistique, recyclage, BTP, solutions RH, conseil.

L’association pour la réinsertion économique et sociale (Ares) a été créée en 1990.

21 millions
d’euros de chiffre d’affaires

509
personnes accompagnées

70 %
de niveau inférieur au CAP
et BEP

65 %
de sorties en emploi
ou formation

114
collaborateurs permanents

Source : Ares - 2015

www.groupeares.fr



ALIMENTATION & AGRICULTURE

CROC LA VIE

La restauration collective bio pour les tout-petits



Nicolas Pierron : Croc La Vie cuisine pour les cantines des moins de 3 ans...

Christine Quentin : Croc La Vie sert des repas préparés avec des produits issus de l'agriculture biologique aux crèches de la région lilloise et du Nord-Pas-de-Calais. Antony Béharelle, son fondateur, était un jeune ingénieur voué à une belle carrière dans l'industrie automobile, lorsqu'il a décidé d'entreprendre à son compte et d'agir en cohérence avec ses valeurs. Il est très attaché à son territoire et souhaitait lui redonner son caractère nourricier : à la fois pour servir des enjeux de santé publique, de développement durable et de développement économique local, mais aussi pour lutter contre la standardisation alimentaire.

NP : Comment le fondateur est-il venu à la restauration collective ?

CQ : Antony Béharelle était déjà sensibilisé à ces sujets car sa mère travaillait dans le domaine de la petite enfance. Il a tout simplement conduit une étude de marché au cours de laquelle les directeurs de crèches ont fait part de leur insatisfaction quant aux repas qu'ils proposent aux enfants. Il a également

compris que ce segment de clientèle n'intéressait pas les grands acteurs traditionnels de la restauration collective car les volumes ne sont pas assez importants : une crèche compte de 10 à 50 repas/jour. Par ailleurs, le "bio" nécessite une logistique et la création d'un écosystème local très particulier. C'est précisément ce qu'il a eu envie de réaliser, à son échelle territoriale, pour les plus petits.

NP : Comment s'organise Croc La Vie ?

CQ : Tous les plats sont cuisinés par l'équipe de Croc La Vie avec des produits bio de la région – en dehors du poisson. Antony Béharelle a identifié un réseau d'agriculteurs partenaires, souvent des coopératives avec lesquelles il a instauré une relation de commerce équitable. Les produits sont achetés en fonction de leur valeur établie et non pas d'après les fluctuations du marché.

NP : Cette cuisine n'est-elle pas monotone pour les enfants ?

CQ : C'est au contraire une manière de remettre au goût du jour des produits et des mets plus anciens. Les enfants découvrent ainsi des goûts auxquels ils sont peu habitués, comme

“En France, les spécificités des territoires devraient avoir une fonction nourricière. Je suis inquiet de la standardisation de l'alimentation”

ANTHONY BÉHARELLE,
fondateur de Croc La Vie



celui du radis noir mixé avec du panais, par exemple. Cela oblige les cuisiniers à être créatifs. Les menus sont établis avec une diététicienne et varient toutes les huit semaines.

NP : Et côté prix ?

CQ : Antony Béharelle reconnaît que ses tarifs sont sensiblement plus élevés, de 20 à 30 %, que ceux d'un acteur de la restauration collective classique. Pour autant, Croc La Vie ne propose pas le même service : les produits sont bio ; les mamans n'ont plus à passer leur week-end à mixer des produits frais pour leurs enfants ; enfin, Croc La Vie favorise le développement écologique et économique de son territoire. L'objectif d'Antony Béharelle est désormais de se tourner vers les parents. Il s'appuie sur des actions événementielles dans les crèches et des idées de recettes pour les sensibiliser à l'intérêt d'une nourriture biologique, pour tous, au-delà de l'enceinte de l'école ●



1,4 million

d'euros de chiffre d'affaires

107

crèches

2 100

repas servis par jour

19

salariés

Source : Croc La Vie - 2015

L'INFO EN +

La page Facebook de Croc La Vie propose de nombreuses recettes de cuisine bio pour les enfants.

Croc La Vie a été créée en août 2009.

www.croc-la-vie.com



Coopérative pionnière des produits
alimentaires bio et équitables

ÉTHIQUABLE

Éric Mauban* : Entrons dans les coulisses du commerce équitable avec Jambi Kiwa, cette coopérative qui fabrique certains produits de la marque Éthiquable.

Christine Quentin : Près de 4 000 points de vente distribuent en Europe les infusions tonifiantes, apaisantes et relaxantes d'Éthiquable. La vente de ces infusions influence profondément le développement d'une communauté de femmes indigènes, les Puruhaes, dans les Andes, en Équateur. Ces femmes ont dû faire face à plusieurs difficultés : le départ des hommes de leur village vers les villes, en quête d'un travail de chantier, souvent peu rémunérateur ; la pression foncière permanente dans la région du Chimborazo ; enfin, la perte des traditions et des connaissances ancestrales de leur communauté par la nouvelle génération, en particulier leur savoir sur les plantes médicinales. Or, ces femmes avaient conscience de la rareté de ce savoir et aussi de leur capacité à le transformer en activité économique, dans le respect de leur patrimoine culturel.

ÉM : Ces femmes se sont donc mises à produire des plantes...

CQ : En effet, grâce au commerce équitable. Elles ont pu développer leur activité en planifiant leurs ventes sans subir les fluctuations du marché des matières premières.

Elles ont ainsi pu valoriser leur pratique de l'agriculture biologique sans dépendre des pesticides et des engrais. Petit à petit, le savoir-faire s'est concentré autour d'une soixantaine de plantes. Il y a une quinzaine d'années, ces femmes se sont organisées en coopérative, la Jambi Kiwa, qui signifie "herbe médicinale" en quechua. Leur objectif est d'assurer la production des plantes, mais aussi leur certification (Max Havelaar et autres labels internationaux). Une école de formation continue a été créée. Elles y enseignent les pratiques de l'agriculture biologique, la reproduction des plantes en voie de disparition, ainsi que la médecine par les plantes – phytopharmacologie – ou encore la gastronomie andine.

ÉM : C'est donc ce à quoi nous participons en achetant les tisanes Éthiquable ?

CQ : Absolument, et cela mérite d'être dit car les acteurs sont nombreux sur le marché du commerce équitable. Éthiquable est l'une des entreprises pionnières du secteur en France depuis plus de dix ans. En 2013, la coopérative générait un chiffre d'affaires de 14,5 millions d'euros et couvrait 12 % du marché équitable en grandes et moyennes surfaces de France. Ses produits phares sont le café, le thé, le cacao, dont la vente permet le développement bien réel de communautés valeureuses, comme celle des femmes de Jambi Kiwa, en Équateur ●

“Le principe du commerce équitable n'est pas de payer plus cher les producteurs locaux. C'est un mécanisme global et de long terme d'autonomisation et de développement des productions locales”



STÉPHANE COMAR,
cofondateur d'Éthiquable

25

millions d'euros
de chiffre d'affaires

49

coopératives partenaires
dans 24 pays

4 200

points de vente

150

produits biologiques
et équitables

70

salariés

Source : Éthiquable - 2015

L'INFO EN +

Éthiquable a été l'une des premières marques de commerce équitable bio à choisir d'être distribuée en grande surface, bien avant l'arrivée des marques distributeurs.

En France, Éthiquable a initié Paysans d'Ici, une gamme de produits bio et équitables, développée avec une dizaine de groupements de producteurs locaux.

Créée en 2003, Éthiquable est une Scop**. Ses salariés sociétaires en détiennent le capital.

*Éric Mauban, journaliste
à Radio Classique

**Scop

Les sociétés coopératives et participatives désignent les entreprises à statut Scop (société coopérative de production) et à statut Scic (société coopérative d'intérêt collectif). Créées par des individus pour mettre en commun leur savoir-faire et développer leur propre outil de travail, elles bénéficient d'une gouvernance qui se veut démocratique et d'une répartition des résultats économiques prioritairement affectés au projet de l'entreprise. Détails : www.les-scop.coop

www.ethiquable.coop



LA VOIE BLEUE

Les micro-algues, aliments d'avenir

5 000

tonnes de spiruline produites dans le monde en 2013

100

tonnes en France en 2013

Source : Fédération des spiruliniers de France - 2013

L'INFO EN +

La start-up Alg&You (SAS agréée entreprise solidaire d'utilité sociale ESUS) a été double lauréate de la première édition du concours mondial de l'innovation (phase 1 et 2) pour une subvention totale de 670 000 euros. En 2017, elle postulera à la phase 3.

Les États-Unis et la Chine produisent 80 % de la spiruline mondiale. En France, la plus grosse concentration de spiruliniers se situe en région Paca.

www.la-voie-bleue.org

Nicolas Pierron : La Voie Bleue agit pour introduire de nouveaux aliments dans notre quotidien : les micro-algues et la spiruline.

Christine Quentin : L'association veut changer notre regard sur les micro-algues et, notamment, la spiruline, pour en faire des aliments à part entière. Peu de personnes connaissent la spiruline. Forte de sa richesse en protéines, fer et vitamines, notamment A et B12, elle devient soit un outil de lutte contre la malnutrition sévère des pays en voie de développement soit, à l'inverse, un complément alimentaire dans les pays développés, vendu au prix fort dans les réseaux de magasins bio. Selon les chercheurs et les ingénieurs, ces micro-algues ont vocation à devenir un aliment de notre quotidien, goûteux, et apportant une réponse à nos déséquilibres alimentaires ainsi qu'une alternative végétale à la viande.

NP : Pourtant, la spiruline ne fait pas partie de nos habitudes alimentaires en Europe...

CQ : C'est pourquoi la mission de l'association est de sensibiliser le grand public et de créer des filières alimentaires locales autour de la spiruline. La Voie Bleue anime aussi une plate-forme web sur laquelle peuvent échanger chercheurs, nutritionnistes, citoyens, ingénieurs, chefs cuisiniers, etc., pour faire avancer la connaissance et l'acceptabilité de



Phytotière Alg&You

“ Je vois la spiruline et les micro-algues comme des sources de protéines végétales appelées à devenir des aliments courants de demain ”

GEORGES GARCIA,
président et fondateur de La Voie Bleue

cet aliment. Sur son site Internet, l'association présente plusieurs recettes pour préparer cette algue fraîche et en tirer le meilleur. Georges Garcia, président de la Voie Bleue, recommande particulièrement le guacamole à la spiruline avec de l'avocat et de l'échalote, ou encore les smoothies au lait d'amande et kiwi, et bien d'autres recettes pour en faire un aliment “plaisir”.

NP : Faut-il habiter en bord de mer pour avoir de la spiruline fraîche ?

CQ : Pas nécessairement. La spiruline se développe avec peu d'eau, une température proche de 30°C et de la lumière. Elle peut donc être cultivée en ville et sur des terres non arables. L'un des enjeux de La Voie Bleue est de mettre au point des technologies pour permettre sa culture à l'échelle d'un foyer, d'un village ou d'une communauté urbaine. C'est dans cet objectif que l'association soutient le lancement de la start-up Alg&You qui crée des “phytotières”, sortes de “yaourtières” pour micro-algues. Cette technologie peut être développée à échelle industrielle et équiper des restaurants, ou sous forme d'unités individuelles, chez les particuliers. Dans tous les cas, c'est une technologie à suivre de près car elle permet la production de spiruline fraîche, bonne pour la santé, pour la planète, et bonne tout court ! ●



Social Eco - écoutez
20 avril 2015

La forêt qui fait grandir les hommes

SADHANA FOREST

Éric Mauban* : Aviram Rozin, le fondateur de Sadhana Forest, est connu pour avoir remis de l'eau et de la végétation sur des terres asséchées du sud de l'Inde...

Christine Quentin : Celles et ceux qui s'intéressent au problème de la déforestation dans le monde connaissent le nom d'Aviram Rozin. Ce "serial entrepreneur" d'une cinquantaine d'années a redonné vie à plus de 70 hectares dans le sud-est de l'Inde, près de Pondichéry. Il y a encore dix ans, cette terre était dure comme du bois. Elle constitue aujourd'hui la "Sadhana Forest", une forêt constituée de près de 30 000 arbres issus de 170 espèces. Plus d'une cinquantaine d'animaux et d'oiseaux y ont été réintégrés.

Ce miracle écologique a été rendu possible grâce à l'aide de volontaires, originaires d'une cinquantaine de pays – dont beaucoup de Français –, qui viennent chaque année par milliers jusqu'à ce bout de l'Inde. Comme le précise Aviram Rozin : "Certes, ces jeunes viennent s'approprier la recherche et les techniques de reforestation, mais ils viennent surtout participer à un projet de société qui les dépasse et leur permet de reprendre la main sur leur environnement, sur leur capacité d'agir, et d'en vivre."

ÉM : Comment est-ce que cela s'organise, concrètement ?

CQ : Imaginez un campement en bois qui s'est petit à petit formé pour accueillir jusqu'à 1 200 volontaires par an. En 2003, il n'y avait qu'Aviram Rozin, sa femme et leur fille, habilités par leur volonté d'aider les habitants à retrouver une souveraineté alimentaire par leur terre. Aujourd'hui, l'hébergement demeure gratuit à Sadhana Forest, mais chacun y vient pour travailler, planter des arbres, creuser des rigoles qui gardent l'eau de pluie, participer aux recherches et aux formations, ou encore à la vie du camp.

Un séjour à Sadhana Forest n'est pas une sinécure : le levé a lieu à 5 h 30 du matin. L'eau est puisée sur place et la nourriture, végétarienne, préparée par les volontaires grâce à l'agriculture locale. L'électricité est issue des panneaux solaires du campement. En cas de panne, les jeunes volontaires pédalent sur des vélos fixés, reliés à une dynamo électrique... Aucune source d'addiction n'est admise, pas même une cigarette. L'objectif d'Aviram Rozin est que chaque volontaire prenne conscience des conséquences de ce qu'il produit lui-même, de ce qu'il mange, de l'eau qu'il consomme. Bien sûr, tout y est recyclé, c'est



“L'argent n'est jamais un moteur suffisant pour dépasser les difficultés de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Il faut une vision globale, intime, et qui apporte un bénéfice pour les autres”



AVIRAM ROZIN,
fondateur dirigeant de Sadhana Forest

30 000
arbres plantés

1 200
volontaires par an

21 000
personnes formées
à la permaculture

Source : Sadhana Forest - 2016

“l'économie circulaire” avant l'heure. L'approche de Sadhana Forest est aujourd'hui mise en œuvre à Haïti et au Kenya.

ÉM : Le modèle de développement est donc uniquement basé sur le volontariat et le don ?

CQ : Oui, et cela fonctionne. Aviram Rozin n'est pas un rêveur. Il croit en la force de sa vision. Sadhana Forest participe à l'amélioration des conditions humaines et c'est certainement l'une des raisons pour lesquelles, en dix ans, plus de 21 000 personnes sont venues y apprendre l'art de rendre la terre fertile et ont contribué à hauteur de deux millions de dollars sous forme de dons. L'O.N.U. soutient désormais le lancement de Sadhana Forest au Kenya. D'autres régions de l'Inde sollicitent l'équipe de volontaires pour recréer des écosystèmes de vie, et surtout pour former et rendre autonomes les habitants du pays ●

L'INFO EN +

La UP Conférence du 4 novembre 2014, à Paris, dédiée à Aviram Rozin, est disponible sur le site www.up-conferences.fr

Aviram Rozin, fondateur de Sadhana Forest, participe au Global Restoration Council du World Resources Institute.

*Éric Mauban, journaliste à Radio Classique

www.sadhanaforest.org



Terre de LIENS

Le développement bio
et solidaire des fermes de France

Nicolas Pierron : Terre de Liens donne accès à la terre à de jeunes agriculteurs bio...

Christine Quentin : Terre de Liens lutte contre la disparition des terres agricoles en France. Son objectif est de combattre l'urbanisation, la spéculation et la concentration du foncier aux mains d'une poignée d'exploitants, notamment les professionnels de l'agriculture intensive. Terre de Liens rappelle que, chaque semaine, 1 300 hectares de terres agricoles sont recouverts de béton, soit l'équivalent de la ville de Paris tous les deux mois. En une décennie, le prix de la terre a augmenté de 40 %. Ce prix est aujourd'hui décorrélé de l'exploitation que l'on peut en faire. En redonnant accès au foncier à des petits agriculteurs bio, Terre de Liens interpelle sur de multiples enjeux : l'autonomie alimentaire, la qualité de nos paysages, la protection des sols et de notre santé.

NP : Comment s'y prennent-ils ?

CQ : D'une manière originale, Terre de Liens s'appuie sur des citoyens comme vous et moi. Le réseau associatif n'attend pas que nous devenions des consommateurs militants, mais des investisseurs ! Terre de Liens transforme les citoyens qui le souhaitent en "acheteurs" de terres agricoles afin de les rendre exploitables par de jeunes agriculteurs bio manquant de moyens pour les acquérir.

Le principe est simple. En 2006, Terre de Liens a créé une foncière dont chacun peut acheter des parts en étant libre de les revendre à tout moment. L'action suit le cours de l'inflation. Il n'y a pas de risque de perte d'argent. Les sommes placées dans la foncière permettent l'achat des terres. Cinq ans après sa création, la Foncière Terre de Liens avait déjà réuni 30 millions d'euros auprès de particuliers et de quelques entreprises via l'épargne salariale. Ces fonds ont permis de financer l'achat d'une centaine de fermes : maraîchères, d'élevage et même de vin bio.

NP : Comment sont identifiées les terres et les fermes à acheter ?

CQ : Terre de Liens reçoit de nombreux dossiers provenant soit directement des paysans lors d'un départ à la retraite, par exemple, soit de jeunes qui ont repéré un projet à monter. Terre de Liens est présente dans 21 départements, à travers une vingtaine d'associations relais qui étudient chaque dossier. La sélection dure entre six mois et deux ans.

NP : Comment Terre de Liens s'assure du bon entretien des terres ?

CQ : Tous les agriculteurs sont accompagnés par Terre de Liens pour la définition et la validation de leur projet. Le bail qu'ils signent avec la foncière impose une pratique de



l'agriculture biologique, couplée d'un certain nombre de consignes pour un traitement respectueux de l'eau et des sols. Ces consignes sont contraignantes pour les exploitants. Enfin, un groupe d'accompagnement Terre de Liens d'une dizaine de personnes se forme localement pour accompagner et suivre le projet.

NP : Comment sont financées les actions de Terre de Liens ?

CQ : Trois types de revenus permettent le financement des équipes et de l'ensemble des coûts qui incombent au réseau associatif en tant que propriétaire terrien : taxe foncière, entretien et amortissement des bâtiments, etc. Le premier provient du fermage, c'est-à-dire du loyer payé par les agriculteurs. Ces loyers sont encadrés par les services publics et maintenus à un niveau très bas. La deuxième source de revenus est issue des produits financiers générés par les placements de la foncière. Enfin, le réseau s'appuie sur la générosité de donateurs privés. Terre de Liens a créé sa fondation, reconnue d'utilité publique depuis 2013, et ouvrant droits à toutes formes de dons et donations. Elle permet notamment d'accueillir les fermes d'exploitants qui souhaitent transmettre leurs terres aux plus jeunes ●

4 830

donateurs depuis 2009

122

fermes acquises

61

salariés

250

administrateurs bénévoles

Source : Terre de Liens - 2016

L'INFO EN +

Le 13 juillet 2016, l'association Terre de Liens était auditionnée au Parlement européen, au côté de Via Campesina, pour défendre leur pétition "préserver et gérer les terres agricoles européennes comme un commun".

En 2016, la Foncière Terre de Liens est dotée de 48 millions d'euros, avec une action d'une valeur de 103 euros.

www.terredeliens.org

“Je suis toujours touché par les paysans qui font don de leur ferme. C'est un don qui a du sens”



JÉRÔME DECONINCK,
directeur de la Fondation Terre de Liens

Social Eco - écoutez
11 février 2013





ÉDUCATION, CULTURE & CITOYENNETÉ

ENACTUS

Développer l'esprit d'entreprendre
et le sens de l'engagement des étudiants

Nicolas Pierron : De plus en plus d'écoles de commerce dispensent des formations à l'entrepreneuriat social...

Christine Quentin : L'association Enactus est l'une des pionnières à avoir proposé cet enseignement à travers le monde. Créée aux États-Unis en 1975, sous le nom historique de SIFE, elle s'est implantée en France en 2002, à une époque où l'entrepreneuriat social était peu connu. Il y a six ans, seuls 370 étudiants participaient à son programme en France. Ils sont désormais plus de 1 300.

En 2016, cela a représenté l'équivalent de 108 000 heures de bénévolat étudiant au profit de projets d'entrepreneuriat social et environnemental. Le programme concerne autant les étudiants des écoles de commerce que ceux des écoles d'ingénieurs ou d'universités, et c'est certainement l'une de ses richesses. Actuellement, 55 établissements sont partenaires d'Enactus en France : HEC, l'Essec, Sciences-Po Lille, l'École centrale, l'École des mines de Nancy, les universités de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Nantes, Créteil, etc.

NP : Enactus accompagne les étudiants dans un projet d'entrepreneuriat social durant leur licence ou master.

CQ : Oui, avec, pour spécificité, d'amener les étudiants à s'intéresser à leur territoire. Il leur est demandé de regarder autour d'eux pour identifier un projet d'entreprise à valeur ajoutée sociale ou environnementale, et utile à mettre en œuvre. Les étudiants forment alors une équipe et travaillent ensemble pour développer leur idée jusqu'au modèle économique. Par exemple : une équipe de NEOMA Business School Rouen a créé un projet très malin de location d'électroménager pour les étudiants, qui déménagent fréquemment dans le cadre de leur année de césure, stage, etc. L'électroménager est recyclé et loué par des personnes en insertion dans la région.

NP : Les étudiants sont donc "coachés" durant leur formation ?

CQ : Un membre du corps professoral de l'école est toujours impliqué aux côtés d'Enactus et des étudiants. L'association organise des sessions

“En participant à Enactus, les jeunes développent leur capacité à travailler en équipe, leur vision, tout en s'impliquant de manière très opérationnelle”

CHRISTOPHE CATOIR,
président du groupe Adecco France

d'accompagnement individuel et collectif ainsi qu'une demi-douzaine d'événements de formation par an, pour apprendre à faire émerger un projet, à en mesurer l'efficacité, à identifier les compétences nécessaires, à travailler le leadership, etc. Ce jusqu'à la grande compétition nationale annuelle. Les équipes retenues y présentent leur projet finalisé devant plus de 100 cadres et dirigeants d'entreprises, et tentent de gagner leur billet pour la grande compétition internationale du réseau Enactus monde.

NP : Quelles sont les entreprises partenaires de l'association Enactus en France ?

CQ : KPMG est l'entreprise fondatrice partenaire en France. Elle a, entre autres, été rejointe par la Fondation Entreprendre, Vinci, la Caisse des Dépôts, Danone, Adecco, SAP, etc. L'intérêt des entreprises partenaires est notamment de faire travailler les étudiants sur des problématiques propres à leur secteur, comme le recyclage, l'énergie verte, l'insertion ou l'éducation.

Enactus favorise l'implication des collaborateurs de l'entreprise via des outils de communication et des interventions auprès des équipes. Ils peuvent ainsi choisir de parrainer un projet, d'intervenir pour des demi-journées de coaching, d'être membres de jury ou encore d'animer des ateliers sur leur métier. In fine, c'est une manière de participer à la formation de futures recrues, outillées pour entreprendre, avec le sens des responsabilités et du monde qui les entoure ●

Panorama 2016, Enactus

1 308

étudiants impliqués

155

projets d'entrepreneuriat social

13 308

bénéficiaires



L'INFO EN +

Depuis 2016, l'association loi 1901 Enactus France est reconnue par le ministère de l'Éducation nationale et intervient dans plusieurs collèges et lycées d'Île-de-France.

Enactus Monde mobilise aujourd'hui 70 500 étudiants dans 36 pays.

www.enactus.fr

Social Eco - écoutez
3 juin 2015



Transmettre aux enfants
les “vrais gestes” des gens de métier

L'OUTIL EN MAIN



Nicolas Pierron : Que fait précisément l'Outil en Main ?

Christine Quentin : Depuis 1987, l'association l'Outil en Main initie des enfants âgés de 9 à 14 ans aux métiers manuels, avec le concours de gens de métier, d'ouvriers qualifiés ou d'artisans, tous retraités. Durant un à deux ans, partout en France, ces jeunes découvrent et expérimentent des métiers manuels variés : taille de pierre, ébénisterie, ferronnerie d'art, marqueterie, menuiserie, plomberie, boulangerie, ostréiculture, etc., à raison d'un atelier par semaine. Chaque enfant navigue d'un atelier à l'autre pour découvrir au moins trois métiers aux côtés de personnes de l'art, retraitées et heureuses de transmettre leur savoir. En 2015, 2 800 retraités ont participé à l'association bénévolement.

L'Outil en Main passe des accords avec les lycées professionnels, les centres de formation d'apprentis (CFA), les lycées hôteliers et les compagnons du devoir pour utiliser leurs locaux. Elle fournit les matériaux et les jeunes sont ainsi confrontés aux “vrais gestes”, avec les véritables outils. Ils découvrent leur agilité manuelle, réalisent des objets concrets et, parfois même, révèlent une vocation à laquelle le système scolaire ne les aurait pas naturellement préparés. Beaucoup de ces métiers possèdent encore de nombreux débouchés d'emploi.



NP : L'Outil en Main a lancé deux produits de finance solidaire...

CQ : Pour stabiliser ses ressources financières et continuer à se développer, l'Outil en Main s'est associée au Crédit Coopératif pour lancer un livret partage et une carte de crédit qui permettent de faire un don directement à l'association : soit de la moitié des rendements de son épargne sur le livret, soit d'une partie de ses frais bancaires. Le Crédit Coopératif reverse 12 centimes d'euros à chaque retrait effectué avec cette carte dans un distributeur de son réseau, ou 6 centimes d'euros depuis les autres distributeurs. Ce sont les Livret agir et Carte agir l'Outil en Main.

NP : En quoi ces deux produits bancaires sont-ils utiles à l'association ?

CQ : Ils offrent le minimum de stabilité économique et le complément de budget planifiable dont manquent fréquemment les organisations à but non lucratif pour se développer professionnellement. L'Outil en Main s'appuie sur les cotisations de ses jeunes membres pour financer tout ou partie de ses frais opérationnels, mais elle dépend du mécénat d'entreprise pour financer ses investissements : développement, site Internet, événements, etc. Si le mécénat d'entreprise est une chance pour l'association, c'est aussi une ressource remise en question

chaque année. Or l'Outil en Main répond à plusieurs enjeux sociaux et a besoin de renforcer son assise et sa stabilité pour se développer ●

2 800

gens de métier bénévoles

2 000

enfants

147

associations dans
52 départements français



Source : L'Outil en Main - 2015

L'INFO EN +

L'Outil en Main est née sous l'impulsion de Marie-Pascale Ragueneau, alors qu'elle œuvrait à la sauvegarde du vieux Troyes.

Les ateliers de l'association n'utilisent aucun outil électrique.

www.loutilenmain.fr

“L'Outil en Main n'est pas un apprentissage, c'est une découverte des métiers manuels, des métiers du patrimoine et de bouche”

MARGUERITE CHEVALIER,
secrétaire générale de l'Outil en Main



MOM'ARTRE

L'art de la garde d'enfants réussie



Nicolas Pierron : Môm'artre propose un mode de garde d'enfants original à travers l'art...

Christine Quentin : Quelle maman ne connaît pas la galère et le stress pour faire garder son enfant après l'école ? À un prix abordable, dans des plages horaires compatibles avec celles de son travail, dans un cadre stimulant et personnalisé pour son enfant... À moins d'avoir les moyens de se tourner vers des dispositifs privés, tout ceci relève encore du parcours du combattant.

Véritable innovation, Môm'artre vient combler ce manque et propose une garderie adaptée aux possibilités financières des parents, et épanouissante pour les enfants à travers l'art. Môm'artre est l'idée d'une maman, Chantal Mainguené, qui a su déployer son concept à Paris, Arles, Nantes et Marseille.

NP : Qu'est-ce que Môm'artre propose de plus qu'une garderie classique ?

CQ : D'abord une prise en charge sensible des enfants, âgés de 6 à 11 ans. Le parti pris de Môm'artre est de les mettre au contact de l'art pour les éveiller, les aider à développer un point de vue et à trouver leur place dans la société, surtout lorsqu'ils viennent de milieux fragilisés. L'équipe de Môm'artre va chercher les enfants à la sortie de l'école, les fait goûter, les assiste dans leurs devoirs. Ils participent ensuite à des projets artistiques,



spécialement construits pour eux, tout au long de l'année, avec des plasticiens, des peintres, des comédiens... Ces ateliers correspondent, en moyenne, à 11 heures de pratiques artistiques par mois, en plus de sorties culturelles et de stages artistiques durant les vacances scolaires. Les travaux font, bien sûr, l'objet de vernissages et d'expositions, moments de partage valorisants pour les enfants auprès de leur famille.

NP : Et pour les parents ?

CQ : Môm'artre propose des tarifs adaptés aux revenus des parents, allant de 10 centimes à 10 euros l'heure. Le manque à gagner est compensé par des partenaires publics tels que la Caisse d'allocations familiales, le Fonds social européen, ou encore des partenaires privés comme les fondations Macif, Carasso, Vinci, etc. Les lieux d'accueil Môm'artre sont ouverts jusqu'à 20 h, y compris les mercredis et durant les vacances scolaires, un service particulièrement apprécié des familles monoparentales. Créée en 2001, Môm'artre capitalise désormais sur ses années d'expérience artistique pour former des animateurs dans les villes concernées par le changement des rythmes scolaires. Enfin, Môm'artre propose aux entreprises une garde d'enfants pour leurs salariés, ou en système d'inter-entreprise. Une garde à la fois épanouissante pour les enfants, accessible pour les parents et de bon sens pour les dirigeants ●

+ de 1 000

enfants accueillis depuis 2001

55

permanents

70 %

d'artistes

40

bénévoles

800

animateurs municipaux formés

Source : Môm'artre - 2015

L'INFO EN +

Pour la rentrée scolaire 2016-2017, Môm'artre propose un accueil périscolaire dans l'enceinte du théâtre des Bouffes du Nord à Paris, à La Criée-Théâtre national de Marseille, ou encore dans l'espace culturel de la cité phocéenne la Friche la Belle de Mai.

www.momartre.com

“Nous apportons un complément au service public pour répondre à de réels besoins qui ne sont pas couverts, notamment la prévention de l'échec scolaire”



CHANTAL MAINGUENÉ,
fondatrice de Môm'artre



MUSEOMIX

Mouvement participatif pour réenchanter les musées

Nicolas Pierron : Museomix allie le mouvement participatif et le numérique pour moderniser les musées...

Christine Quentin : Museomix est une idée neuve, née en France en 2010 et reprise aujourd'hui à travers le monde. Museomix est à la fois une communauté et un événement. Durant trois jours, un groupe de designers, développeurs, médiateurs culturels, graphistes, ébénistes, technophiles, artisans, amoureux des arts, etc., investissent un musée pour y explorer et mettre en œuvre les possibilités offertes par le numérique et l'intelligence collective. En un temps très court, les "museomixeurs" viendront faire bouger les lignes, construire des prototypes, montrer d'autres manières de vivre les œuvres et d'interagir

avec les publics. Le tout dans une approche plus collaborative, moins "descendante" qu'une visite traditionnelle. L'objectif de Museomix est de faire du musée un lieu de vie qui appartienne à tous, en lien avec son temps.

NP : Comment cela se déroule-t-il ?

CQ : Les musées doivent candidater pour être "museomixés". Le musée des Arts décoratifs de Paris a été le premier à se prêter au jeu en 2011. En 2014, huit musées (Paris, Nantes, Arles, Montréal, Genève, etc.) ont été "museomixés". Dix-huit le seront cette année, entre le 11 et le 13 novembre 2016, à travers cinq pays. Dans chaque musée, le rituel est le même. Les 80 participants arrivent le vendredi

3
jours et 2 nuits

18
lieux

15
pays

1 000
communautés Museomix
dans le monde

Source : Museomix - 2016

L'INFO EN +

Érasme, centre d'expérimentation des usages numériques lyonnais, est l'un des co-inspireurs de Museomix. Il est aussi, un des *living labs* les plus innovants de France. www.erasme.org.

www.museomix.org



matin et prennent connaissance du lieu. À midi, chacun a l'idée de ce qu'il souhaite mettre en pratique. Les équipes se forment. Elles sont obligatoirement pluridisciplinaires. Plusieurs ressources sont mises à leur disposition, notamment un *fab lab* avec scies, marteaux, bois, découpe laser, imprimantes 3D. Un *tech shop* est également disponible, sorte de caverne d'Ali Baba numérique équipée de tablettes, vidéoprojecteurs, capteurs et ordinateurs. Enfin, une équipe de coachs est présente si besoin. Durant 48 heures, les "museomixeurs" concrétiseront leurs idées jusqu'au dimanche 16 h 00, heure du grand vernissage auquel est convié le public pour découvrir les réalisations.

NP : Quels types d'œuvre naissent ainsi ?

CQ : Des "maquettes augmentées", par exemple. Il s'agit de maquettes classiques sur lesquelles sont incrustées des informations grâce à la projection numérique. Ainsi, la maquette du Musée gallo-romain de Fourvière, réalisée il y a plus de cinquante ans pour présenter la ville de Lyon au temps des Romains, comprenait

certaines erreurs qui ont pu être rectifiées grâce à une image numérique. Au Musée dauphinois de Grenoble, les visiteurs se tordaient le cou pour pouvoir apprécier les fresques des plafonds de la chapelle baroque. Plusieurs lits ont donc été fabriqués, et un parcours explicatif des fresques développé pour l'écoute sur iPhone. Un "museomixage" entraîne aussi beaucoup de changements au sein des équipes internes des musées. Le temps de préparation ainsi que les trois jours de l'événement apportent des idées et des expertises nouvelles ainsi que des méthodes de travail renouvelées qui bousculent les institutions.

NP : Qui est à la tête de ce mouvement ?

CQ : Il s'agit d'une démarche collective. Tout le monde peut lancer une communauté locale Museomix. Il suffit de prendre contact sur Internet. Une association nationale a tout de même été créée pour en fournir les règles, le format à suivre, et traiter des sujets de la propriété intellectuelle, comme ceux de la relation avec les mécènes qui souhaiteraient soutenir la culture vivante et "augmentée" ●

“*Le musée est un lieu public. Nous devrions pouvoir y aller et nous y sentir comme chez nous*”

MARIE-NOÉLINE VIGUIÉ,
codirigeante de l'agence Nod-A
et cofondatrice de Museomix



PASSEPORT AVENIR

Aider les jeunes de milieux modestes à poursuivre des études supérieures

220

écoles et universités partenaires

30

entreprises partenaires

4 300

jeunes accompagnés par an

1 450

tuteurs bénévoles

Source : Passeport Avenir - 2015

L'INFO EN +

En France, 40 % des enfants de cadres et d'enseignants obtiennent un diplôme Bac+5, contre 4 % des enfants d'ouvriers.

En 2016, Passeport Avenir s'est déployée au Luxembourg, au Maroc et en Tunisie.

L'association a édité un Mooc sur le leadership positif, en partenariat avec l'Essec, l'Edhec et le Cnam.

www.passeport-avenir.com

Nicolas Pierron : Passeport Avenir crée des exemples de réussite pour les jeunes défavorisés...

Christine Quentin : C'est une idée de Benjamin Blavier, l'actuel délégué général de Passeport Avenir. En 2005, il occupait le poste de "directeur citoyenneté" chez SFR. Les grandes écoles commençaient à ouvrir leurs portes aux jeunes des quartiers populaires et il lui a semblé naturel que l'entreprise se mobilise aussi. Il crée alors l'association Passeport Avenir en ralliant à lui d'autres opérateurs de télécommunications comme Orange, Alcatel Lucent, ainsi que des grands groupes : Accenture, Airbus, KPMG, Air France, la SNCF, etc. Le principe est que ces entreprises acceptent que leurs salariés accompagnent bénévolement les jeunes, de niveau Bac à Bac+5 et plus. Les résultats sont probants : 90 % des élèves de classes préparatoires technologiques ont accédé à une grande école de commerce ou d'ingénieurs après leur passage à Passeport Avenir ; 100 % sont recrutés au cours des six mois qui suivent leur sortie d'école. Une partie d'entre eux était carrossiers, ouvriers, pizzaiolos, etc. L'expérience montre qu'ils avaient tout simplement besoin d'être reconnus et accompagnés pour développer leur potentiel.



“ Nous agissons sur la persévérance scolaire. Nous développons auprès des élèves un leadership différent, qui ne s'appuie pas sur l'élitisme mais sur l'exemplarité ”

BENJAMIN BLAVIER,
fondateur de Passeport Avenir

NP : Comment se déroule l'accompagnement de ces jeunes ?

CQ : Principalement par la voie du tutorat. La majorité des employés bénévoles est formée par Passeport Avenir pour assurer ce rôle de tuteur. Ils sont notamment préparés pour répondre aux trois déficits majeurs identifiés chez ces jeunes :

- le déficit d'information : savoir ce qu'est une entreprise, quels en sont les métiers, les niveaux de salaires, les codes, les attentes, etc. ;
- le déficit relationnel : savoir comment se constituer un réseau et se mettre en capacité de présenter son projet en entretien ;
- le déficit de confiance : la plupart de ces jeunes possèdent des réflexes d'autocensure et ne mesurent pas leur potentiel.

Un "contrat relationnel" est signé entre les tuteurs et les élèves, établissant les objectifs à atteindre.

Pour mener à bien leur mission, les tuteurs donnent à peu près trois heures de leur temps par mois et effectuent des points de suivi réguliers auprès de Passeport Avenir.



NP : Comment sont choisis les élèves ?

CQ : Le ministère de l'Éducation nationale autorise Passeport Avenir à présenter son action au sein des lycées, en classes de première et de terminale, dans les quartiers isolés de banlieue ou en ruralité. Les enseignants prennent ensuite le relais en orientant les élèves à fort potentiel vers l'association. Les établissements partenaires couvrent principalement les filières technologiques, les baccalauréats professionnels et les BTS en lycées prioritaires. La majorité des jeunes retenus chaque année pour ce programme se situe principalement en Île-de-France. Passeport Avenir recherche d'autres entreprises (ETI ou PME) en région pour s'y déployer.

NP : Qu'est-ce que cela implique pour l'entreprise ?

CQ : De s'engager réellement dans l'action de l'association. Le coût de participation varie selon le chiffre d'affaires de l'entreprise, allant de 5 000 à 40 000 euros, quel que soit le nombre de bénévoles mis à disposition. D'une manière générale, la participation des employés à Passeport Avenir est une source de grande satisfaction pour eux. Ils sont heureux d'aider ces jeunes à trouver leur voie et à se construire un horizon à plus fort potentiel ●



UNIS-CITÉ

L'invention du service civique

Nicolas Pierron : Unis-Cité a récemment fêté ses 20 ans. L'association est à l'origine du service civique...

Christine Quentin : Figurez-vous que le service civique, qui mobilise aujourd'hui plus de 35 000 jeunes à travers la France, a été inventé par quatre jeunes femmes. Étudiante à l'Essec en 1995, Marie Trellu-Kane, actuelle présidente d'Unis-Cité, donnait des cours à plusieurs jeunes du quartier de la Justice-Pourpre, à Cergy (95), et regrettait les regards stéréotypés qu'ils portaient sur les étudiants de l'Essec, et vice versa. Une autre étudiante de l'école, Lisbeth, lui a alors parlé de l'ONG américaine The City Year, qui propose des missions aux jeunes pour leur apprendre la mixité sociale et la citoyenneté. L'idée a été adaptée au contexte français et initiée avec le soutien de deux autres étudiantes de l'Essec. C'était Unis-Cité. Son principe : recruter et encadrer des jeunes de 16 à 25 ans, venus d'horizons différents, pour effectuer une mission d'intérêt général durant six à neuf mois, avec une indemnité équivalente au RSA d'aujourd'hui, tout en accordant une journée par semaine à la construction d'un projet professionnel. Les bases du futur service civique étaient lancées !

NP : Qu'est devenue l'association Unis-Cité ?

CQ : C'est aujourd'hui une association de 200 salariés qui continue à jouer son rôle de "laboratoire" pour l'engagement et la mixité des jeunes. En France, en 2015, 2 600 jeunes volontaires ont bénéficié de son savoir-faire (+44 % vs 2014). Durant vingt ans, l'équipe



d'Unis-Cité a beaucoup œuvré pour généraliser cette année citoyenne et faire en sorte que la puissance publique finance les indemnités, ainsi que la couverture sociale des jeunes. À l'époque, l'association s'était lancée grâce au soutien de quelques collectivités locales et d'entreprises privées. Depuis l'ouverture de l'Agence du service civique en 2010, par Martin Hirsch, Unis-Cité a créé une branche d'activité de conseil et de formation pour transmettre son savoir-faire à celles et ceux qui souhaitent mettre en place des services civiques dans leurs organisations. Enfin, Unis-Cité propose des journées de cohésion d'équipe pour les entreprises, autour de projets environnementaux ou sociaux.

NP : Que fait l'association pour les jeunes en particulier ?

CQ : Unis-Cité a lancé le programme Booster pour les jeunes lycéens en décrochage scolaire. Pendant trois jours, ils mènent une mission d'intérêt général avec d'autres jeunes majeurs, et continuent à aller au lycée durant les deux jours restants. L'association a aussi créé Rêve et Réalise, un dispositif qui permet aux jeunes ayant un projet de création d'entreprise sociale d'être coachés et encadrés pour le mettre en œuvre, toujours en équipe. Trois autres dispositifs d'envergure mobilisent des équipes entières de jeunes allant de Bac-5 à Bac+5 : Intergénéreux, Médiateur et Néo-citoyen. Ils permettent respectivement

d'aller dans les quartiers pour créer du lien avec les personnes âgées, de faire de la prévention contre l'obésité, d'informer sur les enjeux de l'environnement et des économies d'énergie, et, enfin, d'intervenir au côté du corps professoral pour lutter contre la violence dans les écoles ●

4,3 millions
d'euros de budget consolidé

200
salariés

2 602
jeunes volontaires

500
bénévoles

Source : rapport annuel Unis-Cité - 2015

L'INFO EN +

L'association Unis-Cité a été initiée grâce à la Fondation de France et au mécénat d'entreprises telles que la Macif, Carrefour, C&A et Timberland.

Trellu-Kane Marie, *Changer le monde à 20 ans. Du rêve citoyen au service civique*, Paris, éditions du Cherche Midi, 2015.

www.uniscite.fr

“*Unis-Cité est une étape de vie qui est entrée dans la loi pour tout un chacun*”

MARIE TRELLU-KANE
présidente et cofondatrice d'Unis-Cité





EMPLOI & CRÉATION D'ENTREPRISE

ATF GAIA

Le handicap créateur d'emploi et de valeur pour la Terre



Nicolas Pierron : Le prix de l'entrepreneur social 2015 a été remis par le Boston Consulting Group (BCG) et la Fondation Schwab pour l'entrepreneuriat social à Sylvain Couthier, président d'ATF Gaia.

Christine Quentin : Basée à Moissy-Cramayel (77), ATF Gaia est une entreprise spécialisée dans la gestion de fin de vie de matériel informatique et de télécommunication. Avant les années 2000, ATF Gaia effectuait du négoce de parc informatique. L'entreprise a par la suite développé d'autres services : l'effacement de données sur ordinateur, le recyclage ou le reconditionnement du matériel pour favoriser le réemploi, la revente de ces ordinateurs et de leurs périphériques (écrans, etc.). ATF Gaia est une entreprise rentable bénéficiant d'une forte croissance. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 10,3 millions d'euros en 2014 (+25% vs 2013) et emploie 80 salariés. Sa particularité est d'être une "entreprise adaptée*" (EA) : 80 % de ses effectifs de production sont constitués de personnes handicapées, embauchées en CDI. ATF Gaia a évolué en une entreprise adaptée suite à une orientation stratégique forte donnée par Sylvain Couthier, lorsqu'il en a pris la pleine direction en 2008.

NP : C'est ce qui lui a valu ce prix ?

CQ : Pas seulement. Pour répondre aux nouvelles demandes de ses clients (Bouygues, Crédit agricole, mairie de Paris, etc.), Sylvain Couthier a innové en créant son propre cursus de formation de techniciens d'assistance informatique, sous forme de contrats de professionnalisation, en coopération avec l'Association pour la formation professionnelle des adultes (Afp). Une dizaine de personnes handicapées a ainsi été formée en alternance dans l'entreprise. Cela a permis la montée en compétences des équipes : certains techniciens interviennent directement au sein des entreprises clientes pour y assurer la maintenance technique des postes informatiques.

Dans le cadre de leur politique pour la diversité, ou politique de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), bon nombre de grands groupes apprécient de pouvoir intégrer des personnes compétentes et en situation de handicap.

Indépendamment des aides de l'État, la pérennité économique d'ATF Gaia a aussi compté dans la nomination de Sylvain Couthier, tout comme la capacité de reproduction de son modèle d'organisation en province et à l'étranger ●



“Au sein d'ATF Gaia, nous avons investi dans l'homme pour développer nos marchés”

SYLVAIN COUTHIER,
président d'ATF Gaia

NP : En dehors de l'éclairage médiatique, quels sont les autres avantages de ce prix de l'entrepreneuriat social ?

CQ : Une reconnaissance. Sylvain Couthier est heureux qu'un cabinet conseil leader comme le BCG reconnaisse son entreprise pour sa qualité et ses performances sur un marché extrêmement concurrentiel, sans la réduire à sa dimension d'entreprise adaptée. Ensuite, il va bénéficier pendant un an d'un accompagnement par le BCG, notamment pour l'expansion de son activité. Enfin, Sylvain Couthier est désormais membre de l'un des réseaux les plus emblématiques de l'entrepreneuriat social dans le monde, celui de la Fondation Schwab pour l'entrepreneuriat social. Une excellente carte de visite et un gage de crédibilité pour les investisseurs et les grands groupes, ses clients potentiels ●



11,3 millions

d'euros de chiffre d'affaires

55

employés à la production,
dont 45 en situation de handicap

187 265

matériels traités,
avec un taux de réemploi de 61 %

Source : ATF Gaia - 2015

L'INFO EN +

Les ordinateurs et périphériques reconditionnés par les équipes d'ATF Gaia sont disponibles sur le site www.laptopservice.fr, la branche "grand public" de l'entreprise.

*Entreprise adaptée

L'entreprise adaptée (EA) est une entreprise à part entière employant majoritairement des travailleurs handicapés, leur permettant d'exercer une activité salariée dans des conditions adaptées à leur situation. Détails : www.avise.org

www.atf-gaia.fr



L'entrepreneuriat sécurisé des professionnels de la culture

CAE CLARA & CLARAbis

Nicolas Pierron : Les CLARA sont deux coopératives qui proposent aux artistes un statut de salarié ou d'associé, tout en étant entrepreneurs...

Christine Quentin : C'est le principe des coopératives d'activité et d'emploi (CAE). La CAE CLARA est dédiée aux professionnels de la culture. Elle est née sous l'impulsion de la direction de l'Atla, l'École des musiques actuelles de Paris. Son équipe pédagogique souhaitait offrir à ses étudiants un cadre sécurisé pour prolonger leur parcours. La CAE répondait à ce besoin, en offrant aux artistes un statut de salarié en CDI, tout en étant gestionnaires de leur entreprise collective. Lors de son lancement en 2006, cette coopérative frisait la provocation dans le monde de la culture. En 2016, elle regroupe plus de 90 entreprises. L'équipe a poursuivi l'aventure en ouvrant CLARAbis en 2012, une CAE à l'attention des professionnels de l'image, de l'audiovisuel, du numérique et du multimédia. L'ensemble génère aujourd'hui un chiffre d'affaires d'1,8 million d'euros (2016).

In fine, les CLARA permettent aux professionnels de la culture d'entreprendre à leur rythme, dans la diversité de leur art, mais de manière sécurisée. Ces deux coopératives réinventent en quelque sorte l'intermittence du spectacle.

NP : Rappelez-nous le fonctionnement d'une CAE ?

CQ : La CAE permet d'entreprendre, dans le sens où chacun est responsable de son compte d'exploitation, tout en étant salarié de la coopérative qui l'héberge. Ce modèle est particulièrement adapté aux artistes, qui possèdent plusieurs activités. C'est le cas par exemple des comédiennes qui créent des spectacles et proposent, en parallèle, des prestations de coaching scénique ou de prise de parole en public. On peut citer aussi l'exemple de cet ancien DRH, qui vit à la fois de son talent de clown et de ses prestations d'animation de séminaires de cohésion d'équipe en entreprise. Chacun des membres de la CAE cotise pour ses droits sociaux. La coopérative retient autour de 10 % des chiffres d'affaires pour financer ses services.

NP : Quels sont les services proposés par les CAE CLARA ?

CQ : D'une manière générale, la CAE se charge de l'administration des comptes et de l'animation de son réseau de membres pour favoriser leur montée en compétences et le développement des activités. Concrètement, les CLARA offrent : des accompagnements individuels ;

“*Avant de s'immatriculer individuellement, la CAE CLARA permet aux artistes de tester leur activité et leur potentiel d'entrepreneur, en prenant moins de risque et en s'insérant dans un collectif*”



MYRIAM FAIVRE,
directrice de CLARA et CLARAbis

144

entreprises : 94 pour CLARA
et 50 pour CLARAbis

1,8 million

d'euros de chiffre d'affaires consolidé

Source : CAE CLARA & CLARAbis - 2016

L'INFO EN +

La CAE CLARA est sociétaire de Coopérer pour entreprendre, Réseau national de coopératives d'activité et d'emploi.
www.cooperer.coop

Le décret du 27 octobre 2015 relatif aux CAE est entré en application le 1^{er} janvier 2016. Il prévoit la mise en place du contrat entrepreneur salarié associé (Cesa).

Le concept vient d'être repris au Canada.

www.cae-clara.fr

des formations collectives autour de l'entrepreneuriat ; l'organisation d'ateliers techniques – pour répondre à des appels d'offres, par exemple ; l'organisation de rencontres par pôles de métiers, entre professionnels du spectacle vivant et de l'événementiel, notamment. D'autres services “pratiques” sont également proposés aux membres : assurances mutualisées, chèquiers de restauration, agrément d'un organisme de formation professionnelle, licences mutualisées pour la réalisation de spectacles, carte d'autorisation pour les marchés ambulants, etc.

NP : Comment intègre-t-on une CAE ?

CQ : Le plus simple est de participer à l'une des nombreuses réunions de présentation organisées par les coopératives pour valider la pertinence de ce modèle d'organisation avec son propre projet, puis de solliciter un entretien. Les CAE CLARA et CLARAbis s'adressent plus particulièrement aux professionnels de la culture qui souhaitent entreprendre, de manière sécurisée, tout en bénéficiant de l'accueil d'une structure pour ne pas se sentir seul •



COJOB

Pour co-chercher
et trouver son emploi

**Nicolas Pierron : L'association
Cojob dynamise la recherche d'emploi
des jeunes diplômés...**

Christine Quentin : Comme beaucoup d'initiatives destinées à aider les jeunes dans leur recherche d'emploi, Cojob propose un espace de rencontre, du coaching, des réunions d'entraide, des simulations d'entretiens, etc. Mais elle le fait d'une manière contemporaine et adaptée aux modes de vie collaboratifs des jeunes d'aujourd'hui. Cojob a été créée par deux trentenaires, Clémentine Bouyer et Marie Grimaldi, l'une psychologue et l'autre spécialiste des ressources humaines, toutes deux très diplômées. Elles ont réalisé, en souhaitant changer de travail, qu'elles perdaient très vite confiance en elles malgré leurs atouts objectifs. Il n'était pas si facile de rester dynamiques pour démarcher les entreprises et il leur manquait un lieu,

un cadre pour structurer leur quotidien, partager leurs expériences avec d'autres chercheurs d'emploi, et rester positives dans leur démarche.

NP : Que propose concrètement Cojob ?

CQ : C'est à la fois un lieu, situé dans le 19^e arrondissement de Paris, et des services qui s'adressent aux jeunes diplômés de moins de 35 ans, Bac+3 minimum. Chaque mois, Cojob constitue une "promo", c'est-à-dire un groupe d'une douzaine de chercheurs d'emploi qui se sont préalablement inscrits sur Cojob.fr. Durant ce mois de "promo", tous viendront travailler chaque jour, du mardi au vendredi, dans l'espace de *coworking* Cojob. Une partie de leur journée est dédiée à la recherche d'emploi et à ses ateliers, l'autre partie à un travail en équipe au profit d'une association ou d'une très petite entreprise. Ces jeunes

“Il ne faut pas grand-chose pour qu'un chercheur d'emploi change de posture et retrouve confiance en lui. Il a besoin de retisser du lien. Le collectif est une clé essentielle”

MARIE GRIMALDI,
codirectrice de Cojob

diplômés sont opérationnels pour des missions de refonte de site Internet, d'animation de campagne de *crowdfunding*, de réalisation de benchmark concurrentiel, etc. Ces missions leur permettent de rester collectivement actifs et utiles, tout en complétant leur CV et conservant leur dynamique de recherche d'emploi.

**NP : Que se passe-t-il
une fois ce mois passé ?**

CQ : Certains "cojobeurs" trouveront un emploi. Selon les fondatrices, environ deux tiers des participants ont déjà trouvé un emploi depuis le lancement de Cojob en octobre 2014. Pour les autres, l'association propose une plate-forme numérique qui permet d'organiser facilement des collectifs de chercheurs d'emploi. Ils se retrouvent dans des tiers lieux ou des cafés au cours de quatre ma-

tinées par semaine durant quinze jours afin de créer là encore une dynamique de partage de réseaux et d'idées, pour garder confiance en eux.

L'ensemble de ces services coûte très peu cher aux jeunes : entre 10 et 30 euros, selon la formule d'adhésion choisie.

Quatre sources de financement viennent compléter les adhésions des jeunes participants : la participation aux frais opérationnels de la part des entreprises et des associations qui sollicitent une mission auprès de Cojob ; la location d'une partie des postes de travail au sein du lieu Cojob ; la vente de formations auprès des grandes écoles sur les nouveaux modes de recherche d'emploi ; enfin, les subventions et le mécénat d'entreprise, dont l'association a bénéficié pour se lancer ●



230

participants depuis 2014

2/3

des participants
ont trouvé un emploi

Source : Cojob - 2015

L'INFO EN +

Fin 2016, Cojob déménage à Levallois-Perret dans 200 m² de locaux mis à disposition par BNP Paribas, via l'association Solid'Office qui réhabilite les espaces vacants des grandes entreprises pour les mettre à disposition des demandeurs d'emploi.

www.cojob.fr



FLEURS DE COCAGNE

Des fleurs bio, belles et solidaires



“Un jardin Cocagne est un espace pour semer et réapprendre à s'aimer, après que la pauvreté et la misère ont fait perdre l'estime de soi”



JEAN-GUY HENCKEL,
fondateur et directeur
du Réseau Cocagne
(intervention au TEDxSaclay)

Nicolas Pierron : Un an après son lancement, quel est le bilan des Fleurs de Cocagne “bio” à Avrainville (91) initiées en 2014 ?

Christine Quentin : Le premier bilan est positif. Selon la direction du Réseau Cocagne, la production des fleurs bio dans son chantier d'insertion* d'Avrainville a permis la création de 18 emplois, dont les deux tiers sont occupés par des femmes et des hommes en insertion professionnelle. Ce chantier a aussi redonné vie à une exploitation horticole qui n'avait pas de repreneur. Sept hectares sont ainsi dédiés à la production de fleurs de saison cultivées sans pesticides. En 2008, les Fleurs de Cocagne avaient effectué un premier essai à Avignon, mais la distribution s'était révélée compliquée – peut-être un peu trop avant-gardiste. Depuis, l'idée a fleuri en Angleterre et sur la côte ouest des États-Unis, où les consommateurs commencent à comprendre l'intérêt d'acheter des fleurs bio.

NP : Quel est l'intérêt d'acheter des fleurs bio ?

CQ : Le Réseau Cocagne fait remarquer que 80 % des fleurs qui garnissent nos intérieurs proviennent de l'international : Kenya, Éthiopie, Colombie, Chine, Israël, Hollande, Italie, etc. Bon nombre d'entre elles ont effectué 5 000 km avant d'arriver dans nos salons. Le bilan carbone est désastreux. Par ailleurs, les conditions de travail sont souvent terrifiantes dans ce type d'agriculture. Les employés – majoritairement des femmes – sont exposés aux effluves extrêmement cancérigènes des pesticides diffusés dans les serres.

En produisant ses fleurs localement et de manière biologique, le Réseau Cocagne répond à ces deux enjeux de société. Pour ce groupe emblématique de l'insertion par l'activité économique (IAE)*, c'est également une manière de recréer un savoir-faire français et d'élargir, avec noblesse, la palette des métiers proposés à ses salariés, notamment aux femmes.

NP : Ce sont des métiers plus valorisants ?

CQ : Ils sont en effet valorisants et variés. Les salariés du chantier d'insertion d'Avrainville sont impliqués dans toute la chaîne de production, puisqu'ils réalisent aussi bien la culture des fleurs que leur coupe, mise en bouquet, distribution et livraison. Chaque étape est source d'apprentissage pour les équipes. C'est une approche innovante en France où “production” et “distribution” de fleurs sont rarement réalisées par les mêmes réseaux d'entreprises.

NP : Qui achète ces fleurs ?

CQ : Les entreprises partenaires de Fleurs de Cocagne, et leurs salariés, en ont été les premiers clients. Le Réseau Cocagne s'est en effet appuyé sur un réseau d'entreprises mécènes partenaires (PAI Human Capital, Fondation Raja, Vinci, etc.) et sur des financements publics (conseil départemental de l'Essonne, conseil régional d'Île-de-France...) pour remettre les serres en état et lancer sa filiale. L'enjeu est désormais d'élargir plus encore le cercle des consommateurs en associant plusieurs distributeurs parisiens à ce bouquet de partenaires ●

18

personnes salariées

12

en insertion

Source : Réseau Cocagne - 2015



L'INFO EN +

En 2015, les Fleurs de Cocagne étaient finalistes du grand prix de la finance solidaire Finansol “coup de cœur du public”.

Les Fleurs de Cocagne sont distribuées en “circuits courts”** dans le Réseau Cocagne, via les magasins Naturéo et Botanic, par des fleuristes indépendants, ou encore La Ruche Qui dit Oui !.

Le Réseau Cocagne est constitué de 130 jardins maraîchers. Il emploie 4 500 personnes en insertion et 800 personnels d'encadrement.

*Ateliers et chantiers d'insertion pour l'emploi (ACI)

Les ACI assurent l'accueil, l'embauche et l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant d'importantes difficultés sociales. Ils sont conventionnés par l'État et bénéficient d'aides pour accomplir leur mission. Détails : www.avise.org

**Le circuit court

Un circuit court économique représente un mode de distribution qui s'exerce par la vente directe du producteur au consommateur. Il s'applique à divers domaines : l'énergie, la finance, la culture, l'alimentation, etc. Détails : www.llelabo-ess.org

www.reseaucocagne.asso.fr/fleurs-cocagne

Social Eco - écoutez
9 février 2015



Le transport et la logistique au service de l'insertion professionnelle

MAIN FORTE

Nicolas Pierron : Comment l'association Main Forte, dans le Nord-Pas-de-Calais, est-elle devenue une entreprise de transport et de logistique ?

Christine Quentin : Attention, Main Forte ne souhaite pas être considéré comme un transporteur de plus ! Sa mission demeure la formation des jeunes, et des moins jeunes, au métier de chauffeur routier, qui connaît encore un bon taux d'emploi. Main Forte est une entreprise d'insertion par l'activité économique, qui accueille pour deux années maximum (selon la législation en vigueur) des personnes très éloignées de l'emploi souhaitant rebondir en s'orientant vers une activité de chauffeur livreur, de déménageur, ou de service à la personne. Deux ouvriers sont à l'origine de Main Forte. Après s'être eux-mêmes retrouvés au chômage dans les années 1990, ils ont créé leur propre emploi dans le domaine de la récupération de matériaux et de vêtements. Vingt ans après, Main Forte est devenue une société anonyme détenue à 90 % par l'Association pour le développement des entreprises à but social (Adebs). Aujourd'hui, Main Forte génère 3,5 millions d'euros de

chiffre d'affaires (2015) et permet, chaque année, à plus d'une soixantaine d'hommes de ressortir "opérationnels" de ce passage vers un emploi porteur.

NP : Comment s'organisent les formations ?

CQ : Les métiers de Main Forte sont liés aux différents niveaux de qualification des candidats qui lui sont envoyés par les services sociaux ou Pôle Emploi. Le cœur d'activité de Main Forte est le transport routier de marchandises poids lourd. Cela permet notamment aux jeunes diplômés d'un BTS, sans expérience, d'apprendre le métier, de connaître la région, les contraintes horaires et la relation clients. Les moins jeunes acquièrent une compétence supplémentaire pour sortir de l'engrenage des petits boulots. Norauto a compté parmi les premiers clients de Main Forte, soutenant ainsi sa démarche d'insertion. Décathlon, La Poste, l'Eau de source Cristaline ont suivi. Deux autres services ont été créés depuis au sein de Main Forte : le petit déménagement avec véhicules légers, laissant le temps aux plus jeunes d'acquiescer le permis poids lourd ;



3,5 millions

d'euros de chiffre d'affaires

800

conducteurs formés en vingt ans
+ de 60 postes en insertion par an

35

camions

Source : Main Forte - 2015

L'INFO EN +

Michel Derville et José Duprez ont cofondé Main Forte. L'entreprise est actuellement dirigée par Élisabeth Dargent.

En janvier 2015, Main Forte a ouvert une nouvelle antenne dans l'Essonne (91) et compte désormais 3 000 m² d'entrepôts en France.

L'association est habilitée à recevoir des dons, notamment pour l'achat de camions, par le biais de la Fondation de France.

www.main-forte.fr

la logistique pour le stockage et la préparation de palettes, notamment. Un service adéquat pour ceux qui ne possèdent pas encore de permis.

NP : Comment parvenir à offrir un même niveau de prestation que les entreprises spécialisées ?

CQ : Pour être compétitive, Main Forte met en avant sa culture de la performance et son professionnalisme. L'entreprise équipe notamment ses camions d'un logiciel qui facilite l'éco-conduite, la sécurité du conducteur et l'auto-évaluation des performances. Des éléments auxquels sont sensibles les clients. Certaines entreprises partenaires cofinancent d'ailleurs l'acquisition de ces outils technologiques en échange de prestations de la part de Main Forte. C'est le cas de Veolia qui lui soustrait la collecte des pneus dans la région lilloise. Enfin, les camions de Main Forte sont loués et non achetés. Ils sont donc à la pointe de la technologie pour répondre aux contraintes environnementales ●

“ *Lorsque tu trouves du travail pour quelqu'un, tu sauves une famille entière* ”

MOHAND OGBI,
conducteur de camion super lourd,
bénéficiaire de Main Forte (2011)





L'accès
à l'entreprise
des jeunes diplômés
issus des quartiers
populaires

MOZAÏK RH

Nicolas Pierron : Qui a créé Mozaïk RH ?

Christine Quentin : L'idée vient de Saïd Hammouche. Il travaillait alors au ministère de l'Éducation nationale, où il pouvait observer les difficultés des jeunes issus des quartiers populaires, pourtant de plus en plus diplômés, à accéder à l'emploi. Difficultés qui s'expliquaient autant par la question des origines, fréquemment source de discrimination, que par une autocensure et une méconnaissance des codes du recrutement de la part de ces jeunes. Pourtant, de nombreuses entreprises se montrent régulièrement intéressées pour développer une activité et du chiffre d'affaires dans ces quartiers, mais elles peinent à recruter. Fin 2007, Saïd Hammouche a donc créé Mozaïk RH pour relier ces deux mondes.

NP : Comment se produit la rencontre entre ces jeunes et les entreprises ?

CQ : Mozaïk RH a tissé un maillage très fin pour détecter les potentiels au sein des quartiers et dans les universités : 80 % des jeunes accompagnés sont diplômés Bac+2 à Bac+5. Le cabinet de ressources humaines propose

donc aux entreprises des profils basés sur les compétences et non sur leurs origines. Les candidats retenus intègrent alors les circuits de recrutement "classiques", au même titre que tout autre étudiant de même niveau. Mozaïk RH intervient pour les recherches d'emploi, de contrats en alternance ou de stages de fin d'étude. Les groupes GDF Suez, SFR, Cap Gemini ont déjà fait appel à ses services.

NP : Encore faut-il que les entreprises soient sensibilisées...

CQ : En effet, Mozaïk RH dispense des formations et du conseil en entreprise sur les thématiques du management de la diversité, l'évaluation de collaborateurs, le cadre légal, etc.

Le cabinet aide également les jeunes diplômés à établir un projet professionnel, construire un réseau, se préparer aux entretiens, etc. L'objectif est de leur donner confiance et de valoriser leurs compétences. Mozaïk RH met aussi à disposition une "CVthèque", gratuite pour les TPE-PME et adaptée à leurs besoins. Face caméra, les candidats ont 60 secondes pour convaincre. Un coup d'œil suffit aux re-



120 000
profils répertoriés

11 000
candidats accompagnés

150
entreprises

3000
recrutements

Source : Mozaïk RH - 2015/2016

cruteurs pour saisir la créativité, les compétences et la volonté de ces jeunes potentiels.

NP : Quels sont les projets de l'association ?

CQ : Mozaïk RH développe de nouveaux services spécialisés pour le recrutement des jeunes femmes et l'accompagnement des TPE-PME. Toutefois, son axe de développement principal reste l'ouverture de nouvelles antennes en France ●

“*Nous réalisons des connexions heureuses entre les meilleures compétences des quartiers populaires et les besoins des entreprises*”

SAÏD HAMMOUCHE,
fondateur et directeur général de Mozaïk RH

L'INFO EN +

Mozaïk RH est une association loi 1901 présente en Île-de-France, à Nantes et à Lyon.

Saïd Hammouche est lauréat du réseau Ashoka, l'un des réseaux d'entrepreneurs sociaux les plus emblématiques dans le monde.

Septembre 2015 : création de la Fondation Mozaïk, sous égide de la Fondation Face*.

*Fondation abritée ou sous égide

Une fondation peut être abritée – ou « sous égide » – par une fondation reconnue d'utilité publique, dite abritante, mère, ou affectataire. Son périmètre et sa mission s'intègrent dans le cadre des statuts de la fondation qui l'abrite. Elle bénéficie du même régime juridique et fiscal : capacité à recevoir des dons, des legs, des donations, etc. Détails : www.centre-francais-fondations.org

www.mozaikrh.com



Social Eco - écoutez
2 octobre 2012



Trente ans de lutte concrète contre le chômage

SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE

Nicolas Pierron : Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) est méconnue en France. L'association existe pourtant depuis plus de trente ans...

Christine Quentin : Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) a été créée par un petit groupe de personnes qui travaillaient dans la fonction publique sur les questions de chômage. Elles ont décidé de s'associer à titre privé pour créer le service qui leur semblait manquer dans l'accompagnement des personnes sans emploi. Le fondateur de SNC, Jean-Baptiste de Foucauld, est également à l'origine du pacte civique et ancien membre du ministère de l'Économie et des Finances de Jacques Delors. Gilles de Labarre assure aujourd'hui la présidence de l'association, après quatre années passées à la tête du Centre d'action sociale protestant.

NP : Qu'apporte SNC que le service public ne fournit pas ?

CQ : L'écoute et le temps. SNC propose deux types de services : l'accompagnement et le placement des personnes en recherche d'emploi.

Dans les deux cas, l'idée est d'offrir un accompagnement soutenu et sans jugement par des bénévoles, qui ne subissent pas les pressions que peuvent connaître les opérateurs du service public. L'objectif est de redonner confiance aux demandeurs d'emploi, de les maintenir dans une relation humaine positive sans les laisser s'isoler, et de leur apprendre à solliciter leur propre réseau. Cela fonctionne bien. En 2015, 3 500 d'entre eux ont été accompagnés par l'association, avec un taux de sortie positive de 62 %.

NP : Comment s'effectue cet accompagnement ?

CQ : Tous les 15 jours, un binôme de bénévoles rencontre la personne en recherche d'emploi. Durant 1 h 30, ils travaillent ensemble pour établir un projet professionnel et déterminer les pistes d'action à explorer. Pour être performants, ces bénévoles ont la possibilité de suivre plusieurs modules de formation autour des techniques de recherche d'emploi, d'accompagnement, de gestion des relations difficiles, ou encore de montage de dossiers d'emploi solidaire. Une fois par mois,

1,2 million
d'euros de ressources financières

30 000
chômeurs accompagnés
en trente ans

62 %
de taux d'issues positives

165
groupes de solidarité en France
Source : SNC - 2015

L'INFO EN +

SNC est une association reconnue d'intérêt général, lauréate 2015 du grand prix Finansol de la finance solidaire, catégorie "lutte contre l'exclusion".

En 2013, elle a créé une fondation sous égide* de la Fondation Caritas France, lui permettant de recevoir des dons dans le cadre de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), des donations, des legs, etc.

www.snc.asso.fr

***Fondation abritée ou sous égide**
Une fondation peut être abritée – ou "sous égide" – par une fondation reconnue d'utilité publique, dite abritante, mère, ou affectataire. Son périmètre et sa mission s'intègrent dans le cadre des statuts de la fondation qui l'abrite. Elle bénéficie du même régime juridique et fiscal : capacité à recevoir des dons, des legs, des donations, etc. Détails : www.centre-francais-fondations.org

ces bénévoles se supervisent en équipe, et peuvent échanger sur leur prise en charge des personnes qu'ils accompagnent.

NP : Quel est le profil des bénévoles accompagnants ?

CQ : La majorité sont des cadres, entre 35 et 50 ans. En 2015, ils formaient un réseau de 2 200 accompagnants à travers la France.

NP : Comment fonctionne les "placements" des chômeurs ?

CQ : Le placement intervient lorsque la recherche d'emploi s'avère plus difficile, en cas de reconversion professionnelle, par exemple. SNC finance alors des CDD de six mois renouvelables dans des organismes à but non lucratif : associations, fondations et, désormais, entreprises de l'économie sociale et solidaire. SNC n'est pas employeur, mais paye un forfait mensuel auprès de la structure d'accueil, équivalent au S.M.I.C. plus les charges. SNC finance ainsi un emploi solidaire qui permet à un organisme de se développer et à la personne de se remettre dans une dynamique de travail, tout en bénéficiant d'un suivi. Ces contrats sont souvent reconduits.

NP : Comment sont financés ces emplois ?

CQ : L'association s'appuie uniquement sur des financements privés : dons de particuliers, mécénat d'entreprise et, de plus en plus, grâce à la finance solidaire. Déjà en 2012, 15 % du budget de SNC provenaient des "produits partage" de la finance solidaire. En 2015, les ressources financières de SNC s'élevaient à 1,2 million d'euros ●



“*Nous créons une relation humaine pour aider les demandeurs d'emploi à reprendre confiance*”

VINCENT GODEBOUT,
délégué général SNC



TAPAJ

Du travail rémunéré à l'heure pour les jeunes sans domicile fixe

Nicolas Pierron : Tapaj organise le travail rémunéré à l'heure pour les jeunes en errance...

Christine Quentin : Ce que l'on appelle pudiquement "des jeunes en errance" est une nouvelle génération qui donne à voir sa misère et son refus du monde des adultes. Ces jeunes sont reconnaissables dans la rue lorsqu'ils font la manche, en groupe et avec leurs chiens. C'est un public que les éducateurs de rue ont vu arriver dans les années 2000, pour lequel aucun dispositif d'insertion professionnelle n'avait été mis en place.

Jean-Hugues Morales, le fondateur de Tapaj, fait partie de ces éducateurs et travaille au Comité d'étude et d'information sur la drogue et les addictions de Bordeaux (CEID). Avec deux autres collègues, il est allé à la rencontre de ces jeunes pour comprendre leur organisation : les squats, les liens de filiation entre les chiens, les montants journaliers gagnés en faisant la manche, etc. Ils ont très vite compris que chercher à séparer ces jeunes lorsqu'ils sont en couple, ou les chiens de leurs propriétaires, ne fonctionne pas. Jean-Hugues Morales repère alors une association québécoise qui prend le problème différemment, en offrant un travail rémunéré à l'heure, au même tarif que "l'équivalent manche journalier". C'était Tapaj !

“Au-delà de six mois, vivre dans la rue fait perdre toute temporalité. Tapaj expose ces jeunes à des dispositifs d'accompagnement et à des formations professionnelles d'avenir”



JEAN-HUGUES MORALES, sociologue, coordinateur du projet Tapaj



NP : En quoi cela consiste-t-il ?

CQ : L'association Tapaj prospecte des entreprises et des municipalités qui ont besoin d'une prestation ne nécessitant pas de qualification particulière et susceptibles de faire appel à elle : désherbage, rayonnage, nettoyage de Caddie, relève de compteurs, etc. La mairie de Bordeaux a été la première à jouer le jeu pour lancer Tapaj en 2012, avec l'aide d'Auchan. Depuis, la SNCF et ERDF ont rejoint les rangs des partenaires clients pour proposer des missions à ces jeunes de 18 à 25 ans. À chaque fois une équipe de sept "tapajeurs" maximum est constituée et accompagnée par un éducateur Tapaj. Les missions durent quatre heures par jour, ce qui correspond à un revenu net de 40 euros (10 euros/h), soit le montant quotidien nécessaire et mendié par ces jeunes pour payer l'alimentation des chiens, les squats et les consommations courantes.

Ainsi, les jeunes choisissent de venir travailler au gré de leur envie, un jour et pas l'autre. L'intérêt tient dans le fait qu'il s'agit d'un réel travail. Les jeunes travailleurs reçoivent un chèque en fin de journée, qu'ils peuvent encaisser dans tous les bureaux de Poste. La confiance venant, Tapaj peut leur ouvrir d'autres perspectives : ouvrir un compte bancaire, apurer ses dettes, découvrir une voie professionnelle.

NP : Est-ce que cela fonctionne ?

CQ : Cela prend du temps, mais "oui", Jean-Hugues Morales constate qu'en 2014, Tapaj Bordeaux a aidé une trentaine de jeunes, dont la moitié a pu accéder à un emploi durable, à durée déterminée, ou à une formation. Quatre de ces jeunes ont validé une formation qualifiante (cuisinier, chaudronnerie, petite enfance, entrée en faculté). Des jeunes qui seraient certainement toujours dans la rue sans Tapaj. L'association a d'ailleurs été remarquée par la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) qui l'a identifiée comme une innovation à déployer en France entre 2014 et 2017. Tapaj recherche donc des entreprises possédant des réseaux nationaux, hôtels ou chaînes de magasins, à même de proposer des missions, rémunérées à l'heure et à échelle locale, à travers la France, pour continuer à sortir ces jeunes de la rue ●

13

villes en France

Source : Tapaj - 2016

L'INFO EN +

Tapaj, travail alternatif payé à la journée, est un concept québécois.

La Fondation de France soutient Tapaj.

www.tapaj.org

Social Eco - écoutez
8 juin 2015



LADY MECHANIC INITIATIVE

La mécanique solidaire
des femmes des rues

Nicolas Pierron : Au Nigeria, la Lady Mechanic Initiative forme les femmes aux métiers de la mécanique pour les sortir de la pauvreté...

Christine Quentin : Il s'agit d'une initiative remarquable à bien des égards. Après avoir été elle-même formée à la mécanique, malgré les réticences de son entourage, Sandra Aguebor a décidé de créer en 2004 un garage-école de formation pour les femmes. De nombreuses femmes au Nigeria n'ont pas accès à l'éducation, vivent sans perspective et se font happer par les réseaux de prostitution. En plus de leur apprendre un métier traditionnellement réservé aux hommes, la Lady Mechanic Initiative prouve qu'elles ont d'autres capacités que de vendre des légumes ou tenir des rôles secondaires dans les entreprises... Sandra Aguebor affirme avoir formé 700 femmes au cours des dix premières années de son ONG. La Lady Mechanic Initiative constitue

à présent un réseau d'une dizaine de centres de formation à travers le Nigeria, et reçoit les soutiens du gouvernement et de nombreux partenaires privés pour se développer.

NP : On y apprend donc à ces femmes à réparer les voitures ?

CQ : Pas uniquement. L'ONG forme aussi à la réparation de générateurs d'électricité ou de bateaux à moteur, à l'installation et à la réparation de pompes à eau électriques. Certaines jeunes femmes apprennent aussi la conduite automobile. Selon les cursus, les programmes de formation durent de quinze mois à trois ans, suivant le principe de l'apprentissage tel qu'on le connaît en France. Les garages sont opérationnels et ouverts aux clients extérieurs. Les jeunes femmes qui y travaillent sont donc partiellement rémunérées durant leur formation.

NP : Existe-t-il de réels débouchés ?

CQ : La Lady Mechanic Initiative et sa fondatrice sont devenues des figures emblématiques du pays. De nombreux constructeurs automobiles présents au Nigeria (Toyota, Mercedes, Tata Motors) leur ouvrent des postes. D'autres entreprises, comme Coca Cola, les recrutent en qualité de chauffeur mécanicien. Une partie des jeunes recrues créent leur propre garage et y embauchent des Lady Mechanic. Le modèle est aujourd'hui reconnu nationalement. Il crée des emplois, finance ses coûts opérationnels par la vente des réparations et... a transformé positivement le regard porté sur les femmes au Nigeria ●

800

Lady Mechanic formées

Source : Lady Mechanic Initiative - 2015

L'INFO EN +

En 2016, la Lady Mechanic Initiative a signé un contrat avec le ministère des Sciences et Technologies du Nigeria afin de développer un concept global de garages gérés par les Lady Mechanic à travers le pays, allant jusqu'à l'assemblage de véhicules et la réalisation d'un nouveau prototype automobile.

www.ladymechanicinitiative.org

“Nous voulons que les femmes aient une place dans la société. C'était mon rêve, il se réalise. Nous produirons bientôt notre propre automobile”

SANDRA AGUEBOR,
fondatrice de The Lady Mechanic Initiative





ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE

La récupération des petits cartons crée des emplois

CARTON PLEIN

Nicolas Pierron : Carton Plein récupère les cartons qui échappent au recyclage dans les rues de Paris...

Christine Quentin : L'histoire commence en 2011 lorsque Antoine Aumonier, le créateur de Carton Plein, rencontre Francis Bouchiba, un chiffonnier S.D.F. qui vit de la récupération dans les poubelles. Francis lui explique que les cartons traînent dans les rues parce qu'ils sont souvent "trop grands" pour contenir dans les poubelles jaunes mises à disposition, et "trop légers" pour le marché de la récupération, où tout se monnaie au poids. Les petits commerçants font donc souvent appel au système D, n'ayant pas assez de volume pour structurer la récupération de leurs déchets, comme ils devraient le faire dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs (REP*) qui leur incombe.

NP : Quelle solution apporte Carton Plein ?

CQ : L'association a d'abord acheté un vélo électrique équipé d'une petite remorque pour récupérer les cartons dans les rues de Montmartre, auprès des boutiques de souvenirs, de carrelage, etc. Ces cartons sont ensuite triés en atelier puis valorisés. Les cartons en bon état peuvent être utiles pour les déménagements et proposés à 1 euro (carton standard). D'autres sont proposés à de jeunes designers

du quartier pour des prototypes d'objets en carton : tables, chaises, porte-crayons !

NP : Tout le carton est-il vraiment recyclé ?

CQ : Non, 90% des cartons collectés sont réemployés. Les cartons restants partent en poubelles jaunes ou en déchetterie.

NP : L'association parvient-elle à se financer ?

CQ : Pour se lancer, Carton Plein a bénéficié d'aides de mécènes, de la ville de Paris et du conseil régional d'Île-de-France. Il faut dire que Toulouse et Rennes sont déjà dans cette dynamique. Carton Plein a ainsi permis d'ouvrir plusieurs postes de travail en insertion et propose maintenant aux commerçants de s'abonner pour le service rendu. Ceux qui ont déjà été verbalisés pour leurs cartons sont les plus sensibles à cette offre... ●



37

"valoristes" recrutés en insertion

1 609

binômes créés depuis 2006

37 831

cartons réemployés

44 139

km parcourus à vélo

7,4

emplois créés

Source : Carton Plein - 2015

L'INFO EN +

L'association s'est aussi lancée dans le déménagement à vélo. Elle a créé un deuxième atelier dans le 14^e arrondissement de Paris.

Un grand nombre de fondations privées soutiennent le développement de Carton Plein : Vinci pour la Cité, Fondation Macif, Fondation Caritas France, Fondation Financière de l'échiquier, Société générale, AG2R, Fondation de France, ou encore l'association Paris Initiative Entreprise (PIE).

*Responsabilité élargie du producteur (REP)

La REP découle du principe "pollueur-payeur". Elle correspond à la prise en charge financière de la gestion des déchets et concerne les fabricants, les distributeurs et/ou les importateurs qui mettent sur le marché des produits générant des déchets (électroniques, textiles, pharmaceutiques, etc.).

Détails : www.developpement-durable.gouv.fr

www.cartonplein.org

“J’habitais dans le quartier de l’association quand j’ai commencé en tant que bénévole. J’occupais alors un poste d’ingénieur informatique et je m’interrogeais sur le sens de ma vie professionnelle”



DO HUYNH,
directeur de Carton Plein depuis avril 2013

Social Eco - écoutez
13 décembre 2013



Ambassadrice de l'économie circulaire autour du monde

LA FONDATION Ellen MacArthur

Nicolas Pierron : La navigatrice Ellen MacArthur, recordwoman du tour du monde à la voile en 2005, est devenue une ambassadrice emblématique de l'économie circulaire...

Christine Quentin : En août 2010, à 34 ans, Ellen MacArthur mettait fin à sa carrière sportive pour initier sa fondation en faveur de l'économie circulaire. La navigatrice s'est donnée pour objectif la refonte de nos manières de produire et de consommer dans le monde. La Fondation Ellen MacArthur est peu connue du grand public car elle s'adresse avant tout aux grands industriels de la planète, dont elle entend faire changer les pratiques pour réduire l'extraction des matières premières. Elle les accompagne notamment dans l'éco-conception de leurs produits pour qu'ils soient, dès leur conception, pensés afin de pouvoir être déconstruits, réparables, refondus, reformatés, ou encore réutilisés sous des formes et des manières presque infinies. La fondation offre donc de la recherche aux grands dirigeants, ainsi que des outils de mesure, des programmes de formation et des études sur l'économie circulaire dans le monde. Elle travaille notamment avec le cabinet conseil McKinsey, Kingfisher, son ancien sponsor, et d'autres membres fondateurs de sa fondation.

NP : Un exemple concret ?

CQ : Prenons l'exemple du constructeur automobile Renault. Selon Jean-Philippe Hermine, directeur du plan et de la stratégie environnement chez Renault, le coût des matières premières représente en moyenne 20 % du coût de production d'un véhicule, et il ne cesse de flamber. Renault a donc travaillé avec la Fondation Ellen MacArthur sur la conception de moteurs et de boîtes de vitesses qui favorisent l'utilisation de matières issues du recyclage et de pièces démontables individuellement. En Europe, 60 % de la réparation des voitures du constructeur automobile seraient ainsi effectués pour un coût inférieur de 30 % à celui d'une réparation utilisant des pièces neuves, et avec une main-d'œuvre locale et qualifiée. Les pièces non réutilisables sont quant à elles refondues ou retraitées dans des filières de recyclage spécifiques, comme celles créées par le constructeur automobile avec Sita, la branche de gestion des déchets du groupe Veolia. Le site Internet de la Fondation Ellen MacArthur présente de nombreux chiffres et exemples sur les économies générées grâce au "réemploi infini" des matières premières.



“*En mer, tout est utilisé et réutilisé jusqu'au bout. Notre économie globale est comme un bateau. Nous savons que les matières premières sont limitées. Ce n'est pas un problème, mais l'opportunité pour nous de changer de paradigme*”



ELLEN MACARTHUR,
fondatrice et dirigeante de la Fondation Ellen MacArthur

NP : Pourquoi Ellen MacArthur s'est-elle investie dans ce type de projet ?

CQ : Durant son tour du monde, Ellen MacArthur a très concrètement pris conscience de la finitude de notre planète. Sur son bateau, elle n'avait aucune autre possibilité pour vivre et se nourrir que celle d'utiliser ce qu'elle avait emporté. La navigatrice s'est alors interrogée sur la finalité et les conséquences de l'extraction des matières premières pour la production des millions de produits, souvent jetés, chaque année. Elle a étudié, rencontré et très vite été soutenue par de grands industriels qui, indépendamment de leur considération pour la planète, se trouvent directement concernés par la flambée du coût des matières premières... ●

335 millions

de tonnes de déchets sont produits par an.

En France, à peine plus d'un client sur deux fait réparer ses appareils électroménager, hi-fi et vidéo.

14 000

emplois créés dans le secteur de l'économie sociale et solidaire au titre du réemploi.

Source : Fondation Ellen MacArthur - 2014

L'INFO EN +

Le réseau d'entreprises Circular Economy 100 (CE100) soutient une transition plus rapide des entreprises vers une économie circulaire.

www.ellenmacarthurfoundation.org



La preuve de l'électricité 100 % renouvelable

ÉNERCOOP

“*Nous pouvons tous être notre propre EDF. Sans nucléaire et en optant pour des choix plus locaux et adaptés à nos convictions*”

MARC MOSSALGUE,
coordinateur d'Énergie Partagée
et partenaire financier d'Énercoop

Nicolas Pierron : Que fait au juste Énercoop, et depuis quand ?

Christine Quentin : Énercoop met en relation des producteurs indépendants d'électricité basée sur les énergies renouvelables, avec des clients comme vous et moi. Ces producteurs sont en majorité constitués des centaines de propriétaires de barrages hydrauliques qui existent en France, reliés aux propriétaires de panneaux solaires ou d'éoliennes. Énercoop met en relation ces producteurs avec les clients qui souhaitent basculer vers un autre type d'énergie que le nucléaire. Énercoop a été créée en 2005 et connaît une croissance constante depuis Fukushima. Elle accueille en moyenne 500 clients supplémentaires par mois, sans effort de communication particulier. Entre 2011 et 2013, Énercoop a doublé son chiffre d'affaires, passant de 6 à 14 millions d'euros. Son service est désormais proposé à travers toute la France.

NP : J'imagine que la difficulté est de convaincre les clients d'EDF de changer de fournisseur ?

CQ : Effectivement, nous avons nos habitudes et appréhendons l'idée que le courant pourrait s'arrêter d'un coup ! En 2014, 20 000 clients ont néanmoins effectué cette bascule (+90 % vs 2012). Le bouche à oreille est positif.



Le procédé est simple : Énercoop assure la résiliation du contrat d'électricité initial et le branchement final. Il y a encore peu de temps, des écarts de prix importants existaient, allant de 20 à 30 % de plus que les tarifs réglementés. Ces écarts demeurent, mais se réduisent petit à petit. Les tarifs d'Énercoop ne sont pas maintenus artificiellement et ne varient donc pas. Enfin, le mode de développement d'Énercoop assure une certaine garantie de pérennité du système.

NP : Pour quelle raison ?

CQ : Dans chaque région d'implantation, Énercoop réunit les consommateurs, les producteurs et les collectivités au sein d'une coopérative pour investir et s'impliquer ensemble dans les choix d'énergie dont ils ont besoin. C'est un maillage qui met du temps à se construire, mais qui est solide. Il s'appuie aujourd'hui sur une centaine de producteurs d'électricité renouvelable. Le fonds d'investissement solidaire Énergie Partagée est l'un des soutiens financiers d'Énercoop. L'enjeu de la coopérative est désormais d'élargir plus encore son maillage de producteurs d'électricité pour répondre à la demande croissante ●

10
coopératives

25 000
clients

15 000
sociétaires

90
salariés

Source : Énercoop - 2015

L'INFO EN +

Énercoop est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)* créée en 2005 par Greenpeace, Biocoop, Hespul, le CLER, les Amis de la Terre et la NEF.

*Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)

L'originalité de la SCIC, comparée aux autres coopératives, est d'impliquer dans le développement de son activité l'ensemble des acteurs concernés : salariés, mais aussi collectivités locales, bénéficiaires, bénévoles, etc. Toutes ces parties prenantes peuvent être associées au capital de la coopérative et participer à sa gestion. Détails : www.avise.org

www.enercoop.org



Le recyclage des déchets d'entreprises en supports artistiques

LA RÉSERVE DES ARTS

Nicolas Pierron : La Réserve des arts est un exemple concret d'économie circulaire dans le monde de la culture...

Christine Quentin : L'association a monté un circuit de récupération et de revalorisation de matériaux à destination du secteur culturel. En effet, dans l'univers de la création artistique (arts plastiques, décoration, théâtre, cinéma, mode, etc.), l'achat de matériel de production est l'un des deux postes de dépenses les plus importants, avec celui des ressources humaines. Or beaucoup de matériaux, comme le carton, les planches de bois, le PVC, etc., sont considérés par les entreprises comme des déchets, alors qu'ils constituent une matière première précieuse pour les créateurs. Depuis 2009, l'association La Réserve des arts fait donc le lien entre ces deux univers. Elle récupère ces matériaux auprès des entreprises et les revend à prix cassés aux artistes, aux étudiants et professeurs des écoles d'art. La Réserve des arts soutient ainsi le milieu culturel tout en faisant la promotion du réemploi et de la réduction des déchets.

NP : Comment s'organise la vente ?

CQ : La partie visible de La Réserve des arts est une boutique située dans le 14^e arrondissement

de Paris. On y trouve de la mercerie, du textile, de la décoration, des luminaires, de la papeterie, des tissus et de la peinture. Par exemple, un kilo de peinture peut y être vendu à 50 centimes, des chutes de cuir à 10 euros le kilo. Les pièces les plus volumineuses, comme les meubles ou les planches de bois, sont stockées depuis 2014 dans un entrepôt basé à Pantin. Les matériaux sont présentés sur levalorisateur.com. Dans les deux cas, tout ce qui est vendu est pesé et suivi à la trace par La Réserve des arts, qui remet un bilan annuel du réemploi de ces matériaux à ses entreprises partenaires.

NP : Auprès de qui s'approvisionne La Réserve des arts ?

CQ : Essentiellement auprès de grandes enseignes du bricolage ou de la maroquinerie. L'association leur propose plusieurs services, à commencer par un audit des flux des déchets de produits : où ? Combien ? Comment ? Elle en estime le potentiel de réutilisation, les rythmes et les coûts des collectes. Elle propose à des artistes d'effectuer ces collectes. Ils ont le bon œil pour évaluer les matériaux, et cela leur apporte un complément de revenu. Des journées artistiques et de sensibilisation au réemploi des matériaux sont parfois organisées par l'artiste lui-même au sein de l'entreprise.

2 500
adhérents actifs

70
tonnes collectées

36
tonnes revalorisées

Source : La Réserve des arts - 2015

L'INFO EN +

À Pantin, l'entrepôt de La Réserve des arts comprend 1 000 m² d'espaces de stockage équipés d'ateliers (scies à panneaux, postes à souder, etc.) que peuvent louer les adhérents.

Le concept de La Réserve des arts est inspiré du Materials For The Arts (MFTA), créé par la ville de New York.

www.lareservedesarts.org

NP : Qui bénéficie de ce système de récupération ?

CQ : Seuls les professionnels ou les étudiants du milieu culturel ont accès à ce service : photographes, plasticiens, costumiers, fabricants de bijoux, etc. L'adhésion est de 5 euros pour les étudiants, 10 euros pour les artistes et 50 euros pour les entreprises culturelles. Des ateliers et des formations sont également proposés aux adhérents et au public.

NP : Comment l'association finance-t-elle son développement ?

CQ : Ses services de collecte sont payants ainsi que les journées de sensibilisation aux entreprises. L'association bénéficie d'une adhésion annuelle de leur part et de subventions publiques. En 2014, La Réserve des arts a collecté 12 450 euros grâce à une campagne de *crowdfunding*, permettant d'ouvrir et d'équiper l'entrepôt de l'association à Pantin ●



“*L'écologie est
une révolution culturelle*”

L'ÉQUIPE de La Réserve des arts

Une seconde vie pour les jouets des enfants
et du travail pour les grands

REJOUÉ

Nicolas Pierron : Rejoué est une association qui donne une seconde vie aux jouets...

Christine Quentin : Effectivement, ainsi qu'une seconde chance aux hommes et aux femmes qui y travaillent car Rejoué est aussi un chantier d'insertion* pour l'emploi.

Rejoué est une entreprise sociale créée en 2012 par Claire Tournefier, une ancienne bénévole de la Croix-Rouge. Après être devenue maman, elle a choisi de s'investir pour lutter contre le gaspillage des jouets, ceux notamment qu'elle voyait arriver à la Croix-Rouge, tout en créant des emplois autour de l'activité de leur recyclage. Aujourd'hui, l'atelier et la boutique Rejoué sont basés dans le 14^e arrondissement de Paris. Vingt-six tonnes de jouets ont été collectées en 2015.

NP : Comment cette maman s'est-elle lancée dans l'aventure ?

CQ : C'est un parcours à plusieurs étapes. Claire Tournefier a d'abord été accompagnée par une consultante en développement durable, Antoinette Guhl, afin de bien comprendre les métiers, les circuits et les pratiques du recyclage. Elle a finalisé son modèle économique avec l'aide de l'incubateur Antropia, spécialisé dans l'économie sociale et solidaire au sein de l'Essec. Enfin, elle s'est immergée dans d'autres chantiers d'insertion spécialisés dans le jouet pour y apprendre les meilleures

pratiques d'accompagnement vers le retour à l'emploi pour sa future équipe.

NP : Comment peut-on recycler ou acheter ces jouets ?

CQ : L'atelier Rejoué dispose aujourd'hui d'une trentaine de points de collecte en région parisienne : chez des particuliers bénévoles, dans des écoles, des crèches, des associations, des entreprises et des communes partenaires. Chacun peut néanmoins apporter directement ses jouets à l'atelier ou organiser sa propre collecte à domicile. Il suffit d'appeler l'association, qui fournit les éléments de communication si besoin.

NP : Rejoué collecte tous types de jouets ?

CQ : Tous les jouets pour enfants de 0 à 7 ans sont acceptés. Camions, poupées, peluches, mais aussi jouets électriques et électroniques y sont recyclés, suivant une charte de qualité qui garantit le respect des normes de sécurité, de propreté, et l'utilisation de produits respectueux de l'environnement pour le nettoyage et le repackaging. Bien sûr, tous les jouets vendus fonctionnent !

NP : Où peut-on acheter ces jouets recyclés ?

CQ : En 2014, Rejoué a ouvert une boutique au sein du centre commercial Galerie Gaité,



avenue du Maine, dans le 14^e arrondissement de Paris.

Il suffit de s'abonner à l'association (2 euros) pour pouvoir acheter ces jouets remis à neuf, avec une économie de 50 % à 80 % sur le prix initial. Les premières clientes sont les assistantes maternelles et les ludothèques. Rejoué y organise des ateliers de sensibilisation à la récupération et au développement durable pour les enfants.

NP : Quel est le modèle de financement de l'association ?

CQ : Il s'agit d'un modèle "hybride" composé du chiffre d'affaires généré par les ventes de jouets, de mécénat d'entreprise, de dons de particuliers et de subventions publiques, notamment pour soutenir les contrats aidés dans le cadre du chantier d'insertion pour l'emploi ●

26

tonnes de jouets collectées

50 %

de jouets rénovés

4 000

adhérents

26 662

jouets vendus

54

personnes en insertion depuis la création en 2012

Source : Rejoué - 2015

L'INFO EN +

Rejoué recherche en permanence des bénévoles pour aider à l'atelier, à la boutique ou lors des événements. Prendre directement contact avec l'association.

*Ateliers et chantiers d'insertion pour l'emploi (ACI)

Les ACI assurent l'accueil, l'embauche et l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant d'importantes difficultés sociales. Ils sont conventionnés par l'État et bénéficient d'aides pour accomplir leur mission. Détails : www.avise.org

www.rejoue.asso.fr

“ Nous développons de plus en plus de partenariats avec les entreprises pour proposer des débouchés professionnels à nos équipes en insertion. C'est notre mission ”

CLAIRE TOURNEFIER,
fondatrice et directrice de Rejoué





FINANCE SOLIDAIRE

L'Association pour le droit
à l'initiative économique

ADIE



“*Nous devons plus
que jamais saisir les
opportunités qu’offre
le numérique pour
toucher plus de
porteurs de projets
et les accompagner
dans le développe-
ment de leur activité*”

FRÉDÉRIC LAVENIR,
président de l'Adie

Nicolas Pierron : Rappelez-nous
ce qu’est l’Adie ?

Christine Quentin : L'Adie est une association qui, depuis plus d'un quart de siècle, prend la constitution française au pied de la lettre et rappelle que l'initiative économique est un droit constitutionnel. Pouvoir ouvrir un compte professionnel est finalement un principe de la République. Or, chacun sait que, dans les faits, obtenir un crédit bancaire professionnel relève d'une "mission impossible" pour toute personne en situation précaire. L'Adie s'adresse donc à cette frange de la population qui vit souvent avec l'aide des revenus sociaux, dans les quartiers dits "politique de la ville", ou en zone rurale, et se trouve parfois en situation d'illettrisme, mais qui porte en elle une forte capacité d'action et une grande motivation. L'association aide donc ces personnes à créer leur microentreprise : sellier garnisseur, coiffeuse à domicile... Elle traite les dossiers d'obtention de prêts (le prêt moyen est de 3 450 euros) et assure le suivi des entrepreneurs aux côtés de bénévoles qui vont les coacher, les guider, les former. Selon l'Adie : 70% des entreprises sont toujours en activité deux années après leur création.

NP : À l'occasion des semaines du microcrédit, l'Adie rappelle qu'en France chacun peut contribuer à la création d'emploi...

CQ : L'Adie offre au moins six possibilités d'agir pour créer concrètement de l'emploi en France, selon ses moyens et sa disponibilité, en :

- donnant de son temps : deux heures suffisent pour être jury en clôture d'une formation à l'entrepreneuriat organisée par l'Adie ;

- proposant son savoir-faire et savoir-être pour coacher de jeunes microentrepreneurs qui se lancent ;

- dispensant des formations hebdomadaires dans son corps de métier ;

- effectuant un don individuel, même modeste ;

- initiant un partenariat avec son entreprise ;

- cliquant sur defipourlemploi.org pour marquer son soutien aux travaux de l'association.

Toute action compte pour sortir ces personnes du chômage.

NP : Qu'est-ce que cela implique de devenir bénévole à l'Adie ?

CQ : Plusieurs implications sont possibles. Les jeunes entrepreneurs sont les bienvenus pour faire partie du jury, de même que les dirigeants d'entreprise pour réaliser des partenariats ou aider les microentrepreneurs à développer des compétences commerciales. Les retraités peuvent également apporter leurs compétences professionnelles et leur expérience de vie.

Les bénévoles président au choix et à l'attribution des crédits, et peuvent instruire les demandes de microcrédits personnels. Ces 1 285 bénévoles sont accompagnés et formés par l'Adie. Un engagement de deux ans au moins est attendu de leur part. L'association s'étend sur le territoire national à travers ses 246 permanences, à même de donner plus amples renseignements.

Aujourd'hui, l'Adie, ses équipes et ses bénévoles, créent 225 emplois par semaine en moyenne ●



18 070

personnes financées et accompagnées

104,2 millions

d'euros de microcrédit en cours

120

antennes en France

496

salariés

Source : Adie - 2015

L'INFO EN +

L'Adie a été fondée en 1989 par Maria Nowak, économiste spécialiste du microcrédit, auteur de nombreux ouvrages dont : *L'Espoir économique*, Paris, éditions Jean-Claude Lattès, 2010.

L'adie est une association reconnue d'utilité publique et éligible aux dons.

www.adie.org

Social Eco - écoutez
2 février 2015



Le financement participatif qui transforme la vie des microentrepreneurs

BABYLOAN

Nicolas Pierron : Babyloan propose une idée de cadeau originale...

Christine Quentin : Il s'agit d'un chèque-cadeau solidaire. Babyloan est une plate-forme Internet leader en Europe qui permet d'effectuer un prêt "solidaire" à partir de 10 euros à des microentrepreneurs, à travers le monde.

Les personnes qui se font offrir ce chèque-cadeau ont ainsi la possibilité de choisir l'entrepreneur, le pays et le projet qui leur plaisent, sur la plate-forme Babyloan.org, et d'apporter un soutien financier à hauteur du montant du chèque-cadeau reçu. Ce soutien aura un impact réel sur la vie du microentrepreneur, dont on peut suivre, en ligne, l'évolution. Les projets à soutenir sont variés. Ce peut être celui d'une femme originaire d'Afrique ou d'Amérique du Sud qui a besoin d'acheter une machine à coudre pour devenir couturière, d'un pêcheur de Wallis et Futuna qui recherche un petit bateau pour être indépendant, d'un préretraité du sud de la France, dynamique mais au chômage, et qui souhaite acquérir un petit stock pour se lancer dans le commerce de proximité, etc. Dans tous les cas, l'argent prêté est remboursé petit à petit

tous les mois. Une fois récupéré, l'heureux détenteur du chèque-cadeau Babyloan pourra disposer à nouveau de cet argent et s'offrir un cadeau pour lui-même, ou soutenir un nouveau projet.

NP : Comment s'assurer que le système est fiable ?

CQ : Babyloan existe depuis 2008. En 2014, plus de neuf millions d'euros cumulés ont été prêtés par des particuliers via Babyloan, et 100 % de ces prêts ont été remboursés. Plus de 20 000 projets et microentrepreneurs ont ainsi été soutenus au fil du temps.

Babyloan sait s'associer aux instituts de microfinance les plus sérieux sur le terrain pour repérer les projets fiables. Son site Internet détaille toutes les étapes. Il n'y a pas de surprise. Chacun en comprend le fonctionnement: qui gagne quoi ? Pourquoi ce projet ? etc. En 2014, la Caisse des Dépôts est entrée à hauteur de 8 % au capital de Babyloan, ainsi que d'autres institutions et banques. De même que certains des prêteurs "babyloaniens", à qui l'entreprise a ouvert son capital.



“J’ai décidé d’arrêter d’être banquier et de fonder Babyloan lorsque j’ai découvert que 90 % de la population au monde n’avait pas accès au crédit”

ARNAUD POISSONNIER,
cofondateur de Babyloan



NP : Comment Babyloan finance-t-elle son activité ?

CQ : C'est simple : une contribution, relativement modeste, est demandée à la personne qui achète le chèque-cadeau. Elle varie de 2 à 8 euros pour des chèques-cadeaux allant respectivement d'un montant de 10 à 200 euros. Cette contribution finance la moitié des frais de gestion de Babyloan. Le reste du budget est constitué par la

vente de services aux entreprises, les rétributions des instituts de microfinance partenaires ou encore par le placement de la trésorerie. Le chèque-cadeau Babyloan est donc un geste fiable, fort et solidaire. C'est une manière d'offrir une expérience unique tout en soutenant des personnes qui se mobilisent pour mieux évoluer dans la vie. Il suffit de deux clics pour offrir ce cadeau original tout au long de l'année. Rendez-vous sur babyloan.org ●

27 697

projets soutenus cumulés

13,1 millions

d'euros prêtés

40 713

membres

18

pays dont la France

Source : Babyloan - 2014



L'INFO EN +

Arnaud Poissonnier est l'auteur d'un ouvrage pédagogique sur le *crowdfunding** : Arnaud Poissonnier, Beryl Bès, *Le financement participatif. Un nouvel outil pour les entreprises*, Paris, éditions Eyrolles, 2016.

En 2014, le *crowdfunding* a collecté 16,3 milliards d'euros dans le monde, 152 millions d'euros en France (source : Babyloan).

Babyloan est une SAS agréée entreprise sociale et solidaire.

*Le *crowdfunding* – ou financement participatif – est un outil de collecte de fonds qui s'effectue via une plate-forme Internet et permet à un ensemble de contributeurs de financer directement le ou les projets de leur choix. Le *crowdfunding* peut prendre différentes formes : le don, le prêt ou l'investissement. Détails : www.financeparticipative.org

www.babyloan.org

Social Eco - écoutez
24 décembre 2014



CRÉSUS



La lutte contre l'exclusion financière et sociale en France

Nicolas Pierron : Crésus mène un combat acharné contre le surendettement...

Christine Quentin : En France, un dossier de surendettement est déposé toutes les deux minutes à la Banque de France. Avec la rentrée scolaire, le mois de septembre marque l'un des pics du surendettement pour les ménages français marqués par cette détresse financière. Depuis vingt ans, Crésus, reconnue mission d'utilité publique, lutte contre l'exclusion financière et sociale des 900 000 foyers frappés par ce fléau.

Réfutant toute vision moraliste du surendettement, l'association accompagne des foyers monoparentaux, des chômeurs, des seniors, ainsi que – phénomène nouveau – des personnes issues de la classe moyenne. Des hommes et des femmes qui travaillent, mais se retrouvent petit à petit piégés dans des situations de grand isolement.

NP : Comment s'effectue cet accompagnement ?

CQ : Dans 18 régions françaises, plus de 600 bénévoles accueillent et conseillent les personnes

surendettées. Comment mettre en place un budget ? Se défendre légalement vis-à-vis des banques ? Reconstituer un capital ? Etc. L'accompagnement dure en moyenne huit ans. Les membres du réseau forment et informent également au sein des écoles, ou sur Radio Crésus. Enfin, Crésus anime une plate-forme de prévention qui accueille les clients à risque, identifiés et recommandés par les banques, précisément avant qu'il ne soit trop tard.

NP : Quels sont les revenus de l'association ?

CQ : Il existe quatre sources de revenus principales : les cotisations des 29 300 adhérents, les dons de particuliers ou d'entreprises, les subventions de collectivités locales, ainsi que la vente de formations.

NP : En plus des bénéfices acquis par les personnes concernées, l'action de Crésus a permis de générer des économies...

CQ : En 2011, le cabinet de conseil McKinsey a évalué les économies générées par l'action de Crésus à 15 millions d'euros pour les

“Lorsqu’elles basculent dans le surendettement, les personnes des classes moyennes ne vont pas aux Restos du cœur ni à la Croix-Rouge. Elles sont les plus fragiles”



JEAN-LOUIS KIEHL,
président de la Fédération Crésus

collectivités et à 125 millions d'euros pour les organismes de crédit. Ces comptes incluent autant les sommes qui auraient été passées en perte par ces organismes, que la réduction des taux de récurrence, les économies de frais de procédures, ou encore le coût des frais médico-sociaux ainsi évités.

NP : Le gouvernement va-t-il s'en inspirer ?

CQ : Le gouvernement se contente pour l'instant d'un encadrement du crédit renouvelable, le fameux crédit *revolving*. Jean-Louis Kiehl, fondateur de Crésus, estime que l'une des réponses indispensables pour lutter contre le fléau du surendettement passe par la mise en place d'un "fichier positif" (ou "fichier des crédits souscrits") au sein de la Banque de France. Selon lui, ce fichier permettrait à chaque organisme de crédit d'avoir une vision réelle de la situation financière de ses futurs clients, et d'éviter le surendettement. Plusieurs banques s'opposent encore à ce projet. Lors de sa campagne électorale, François Hollande s'était déclaré favorable à la mise en place de ce fichier... ●

152 300

ménages accompagnés par Crésus

114

sites d'accueil en France

Source : Crésus - 2014

L'INFO EN +

En 2014, Crésus a inventé le jeu d'éducation budgétaire Dilemme et déjà sensibilisé plus de 1200 joueurs et joueuses.

Information sur : www.dilemme.org

www.cresusalsace.org



Comment rendre
son épargne utile aux autres,
en y gagnant

FINANSOL

Éric Mauban* : Chaque première semaine de novembre, de nombreux événements célèbrent la semaine de la finance solidaire en France...

Christine Quentin : C'est une initiative portée par l'association Finansol, qui souhaite faire connaître auprès du grand public cette "autre manière" de placer son épargne. Les événements de la semaine présentent les différentes manières d'utiliser son épargne pour soutenir l'amélioration de l'environnement, la lutte contre le handicap, le développement de l'agriculture biologique, la création de logements pour les personnes à très faibles revenus, etc. L'un des impacts les plus directs de ces placements au sein de ces entreprises sociales, associations, coopératives ou fondations est la création d'emplois : 31 000 emplois auront ainsi été créés ou consolidés en 2016.

ÉM : Combien d'épargnants cela représente-t-il ?

CQ : Finansol estime à plus d'un million le nombre d'épargnants solidaires en France. Plus des deux tiers sont des salariés qui ont alloué une partie de leur épargne salariale à des fonds solidaires. Les autres sont des adeptes des livrets partages, des fonds de



Grand prix Finansol de la finance solidaire

placement, ou des sociétés d'investissement à capital variable (Sicav), dont une partie des rendements est donnée à des associations ou à des fondations. D'autres épargnants choisissent quant à eux d'investir directement au capital de ces entreprises sociales et solidaires. Enfin, l'émergence du *crowdfunding*, permettant de financer des projets entre particuliers, semble également avoir favorisé le financement de projets régionaux, ancrés dans les territoires.

ÉM : Quelques exemples d'entreprises qui se développent grâce à la finance solidaire en France ?

CQ : Trois exemples : 1D lab, une plate-forme de musique à l'image de Deezer ou Spotify, mais dont le modèle de financement se veut plus équilibré et favorable au revenu des artistes. Citons aussi la Ciap en Loire-Atlantique. Cette coopérative d'installation en agriculture paysanne crée des chantiers agricoles pour permettre aux personnes attirées par ces métiers, mais sans expérience, de valider, ou non, leur projet professionnel. Enfin, Écolo crèche développe un service complet pour des crèches plus écologiques et favorables à la santé des enfants ●

Baromètre de la finance solidaire, édition 2016-2017, Finansol, La Croix :

8,46 milliards
d'euros investis par les Français dans la finance solidaire au 31 décembre 2015

1,62 milliard
d'euros déposé sur des produits d'épargne solidaire

31 000
emplois créés ou consolidés

4 500
personnes relogées

Source : Finansol - 2016

L'INFO EN +

En 2015, l'épargne solidaire a connu sa plus forte hausse depuis la création du baromètre de la finance solidaire.

*Éric Mauban, journaliste à Radio Classique

www.finansol.org

“La mission de Finansol est de développer la solidarité dans la finance et dans l'épargne”

SOPHIE DES MAZERY,
directrice de l'association Finansol



PHITRUST PARTENAIRES

Le capital-risque
solidaire

Nicolas Pierron : PhiTrust Partenaires est une société de gestion qui investit dans l'économie sociale et solidaire...

Christine Quentin : Depuis sa création en 2007, en plus d'investir, PhiTrust Partenaires accompagne une vingtaine de dirigeants d'entreprises sociales dans lesquelles le fonds a pris des parts. À sa tête, Olivier de Guerre a constitué un fonds d'investissement aujourd'hui doté de 12 millions d'euros (août 2016) pour financer le développement d'entreprises à fort impact social ou environnemental. Après s'être concentré sur les secteurs de l'habitat social, l'agriculture, la technologie et l'insertion par l'activité économique, PhiTrust Partenaires a complété son portefeuille d'entreprises agissant dans les domaines de la santé, la microfinance, le transport, l'énergie et l'environnement. PhiTrust Partenaires investit majoritairement en France, mais également en Europe et en Afrique.

NP : L'approche des fonds d'investissement n'est notoirement pas celle de l'économie sociale et solidaire...

CQ : Oui, et pourtant le fonds reçoit plus de 150 dossiers d'entrepreneurs sociaux par an. Cela s'explique d'abord par une évolution du contexte et des mentalités au sein des entre-

prises sociales depuis la baisse du soutien de l'État. Elles recherchent d'autres solutions pour boucler leur budget. Ensuite, de nouveaux profils possédant une culture issue d'écoles de commerce et plus ouverts au capital risque font leur entrée dans ces entreprises. Enfin, plusieurs points de réassurance ont été apportés par PhiTrust Partenaires : la société est labellisée Finansol, elle sait s'associer avec d'autres banques connues du secteur de l'économie sociale et solidaire, et les témoignages d'entrepreneurs accompagnés depuis plusieurs années sont positifs.

NP : Quel retour financier pour les investisseurs ?

CQ : Ils doivent avant tout être motivés par le développement de ces entreprises et de leur mission sociale, plutôt que par le profit qu'ils vont en tirer. PhiTrust Partenaires est un fonds à capitaux "patients". Les investissements sont mobilisés durant cinq à sept ans et le retour financier varie de 3 à 5 % – plutôt 3,5 %. Pour limiter les risques, une quinzaine de dirigeants ou anciens dirigeants d'entreprises analysent et valident les projets présentés au sein de PhiTrust Partenaires. L'un d'eux apportera ses compétences en matière de stratégie de gestion au sein de la gouvernance de l'entreprise financée.

12 millions
d'euros de dotation

7,2 millions
d'euros investis

2 275
emplois plein temps créés

554
emplois pour
personnes handicapées

169 938
microentrepreneurs
soutenus

L'INFO EN +

PhiTrust Partenaires a créé un nouveau véhicule de financement avec le fonds européen d'investissement (FEI), doté d'un capital de 20 millions d'euros, pour soutenir les entreprises à finalité sociale et environnementale de la Communauté européenne.

www.phitrustpartenaires.com

NP : Un exemple d'entreprise soutenue par PhiTrust Partenaires ?

CQ : Celui du groupe La Varappe, une entreprise d'insertion par l'activité économique implantée à Aubagne. En 2007, La Varappe générait un chiffre d'affaires très honorable de 3,5 millions d'euros, mais ne possédait pas les fonds propres nécessaires pour répondre aux appels d'offres. La Varappe a ainsi sollicité PhiTrust Partenaires pour un prêt de 250 000 euros. Ensemble, les deux dirigeants ont finalement choisi de créer une holding du même montant et de structurer les activités de La Varappe en filiales. Cinq ans après, le groupe générait un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros, avec un résultat à l'équilibre. En 2015, il atteignait 27,8 millions d'euros, accompagnant 573 personnes en insertion, avec un taux de "sorties positives" élevé de 73 %.

NP : Quelles sont les perspectives de PhiTrust Partenaires ?

CQ : Le premier objectif est de faire grandir le fonds, qui est déjà passé d'un capital de 8 millions d'euros en 2012 à 12 millions en 2016. PhiTrust Partenaires a aussi créé plusieurs fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI), pour lancer des entreprises technologiques à dimension sociale : c'est PhiTrust Innovation. Les entreprises de ce fonds créent, par exemple, des portefeuilles électroniques pour les personnes exclues du système bancaire, ou des logiciels pour lutter contre le handicap ●



“Le financement et l'accompagnement fonctionnent dans l'économie sociale et solidaire. Les entreprises de notre portefeuille se développent avec succès”



OLIVIER DE GUERRE,
président de PhiTrust Partenaires



HABITAT & URBANISME

ENSEMBLE 2GÉNÉRATIONS

Seniors et
étudiants
échangent loyers
contre services

Nicolas Pierron : En 2012, Ensemble2générations a reçu le 1^{er} prix européen de la solidarité intergénérationnelle...

Christine Quentin : Ensemble2générations est une association d'habitat intergénérationnel. Créée en 2006 par Typhaine de Penfentenyo, elle est présente dans plus d'une vingtaine de villes en France et met en relation des étudiants à la recherche d'une chambre avec des personnes âgées ayant la possibilité de les héberger. Ces dernières proposent un loyer plus ou moins élevé, selon le temps de présence et les services rendus par l'étudiant. Dans les deux cas, il s'agit d'abord d'un engagement et d'un désir mutuel d'entraide et de solidarité.

NP : Qu'est-ce qui distingue Ensemble2générations ?

CQ : L'association propose un kit complet de "duplication" du projet. Tel un franchiseur en devenir, Typhaine de Penfentenyo a très vite développé les outils nécessaires à la reproduction rapide et professionnelle de son concept : standard de procédures, charte graphique, affiches, modèle économique, etc. Une dotation de 2 000 euros et deux jours de formation sont également proposés pour toute ouverture

d'une nouvelle antenne opérationnelle. Aujourd'hui, Ensemble2générations est une "marque" présente en France, "amicalement" copiée au Japon.

NP : Quel est le service rendu ?

CQ : Les organismes d'habitat intergénérationnel jouent le rôle d'intermédiaire. Ensemble2générations rend visite aux personnes âgées pour connaître leur environnement et leur motivation, puis reçoit les jeunes candidats. Elle crée ensuite les "binômes" les plus harmonieux possible. Un suivi des deux parties est assuré par l'association. De vocation catholique, l'association entend également favoriser la rencontre et les relations interculturelles à travers son projet. À ce titre, plus de 20 % des étudiants viennent de l'international.

NP : Est-ce coûteux pour les étudiants ?

CQ : L'association propose trois formules correspondant chacune à une étape de la vie des seniors et de leurs besoins spécifiques. La formule "gratuite" pour l'étudiant concernera plutôt les propriétaires de plus de 80 ans, car elle implique un temps important de présence et de services de la part du locataire.



La formule la plus coûteuse pour l'étudiant nécessite peu d'implication de sa part. Elle est plus adaptée aux jeunes retraités, qui recherchent simplement une présence bienveillante et un petit complément de revenu. Selon l'association, 97 % des propriétaires ont renouvelé leur adhésion.

NP : Quel est le modèle de financement de l'association ?

CQ : Le budget de l'association est constitué en partie des cotisations des étudiants et des seniors, et surtout de soutiens issus de collectivités et d'institutions privées convaincues que ce service révèle un nouveau marché de l'habitat. Pour l'association, les chambres louées n'auraient jamais été disponibles sur le marché si les personnes âgées n'avaient pas été mises en confiance grâce à un service tel que celui proposé par Ensemble2générations ●

3 000

binômes créés depuis 2006

8

salariés et 5 bénévoles
au siège de l'association

15

antennes en France,
1 antenne en Martinique

Source : Ensemble2générations - 2015

L'INFO EN +

Nouvelles antennes prévues (2016-2017) : Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Toulouse et Tours.

Le concept vient d'être repris au Canada.

www.ensemble2generations.fr

“ Dans notre rôle, il est essentiel de rassurer les personnes âgées. Nous les sortons de la solitude ”

TYPHAINE DE PENFENTENYO,
fondatrice d'Ensemble2générations



CHÊNELET

La construction écologique et esthétique pour les plus pauvres



FRANÇOIS MARTY,
fondateur du groupe Chênelet

“La fragilité est une clé de la performance. L'efficacité économique de Chênelet vient de l'écoute de l'autre”

Nicolas Pierron : Le groupe Chênelet, dans le Nord-Pas-de-Calais, construit de l'habitat écologique pour les personnes à très bas revenus...

Christine Quentin : Il s'agit d'habitations de haute qualité énergétique et écologique, réalisées avec des matériaux naturels comme le bois, le chanvre et la paille. Ce sont également des logements de “haute qualité de vie”, très valorisants pour leurs habitants. Aux yeux de François Marty, fondateur du groupe Chênelet, le logement social tel qu'il est pratiqué aujourd'hui en France constitue trop souvent une aberration de réalisation : construit avec de faibles moyens, il engendre précarité énergétique, perte de pouvoir d'achat, maladies, stigmatisation, ainsi qu'une chaîne d'aides financières pour compenser ces dysfonctionnements. En créant le groupe Chênelet, François Marty a donc fait le pari inverse pour proposer des logements sociaux qui s'appuient sur l'écologie et le meilleur des hommes, puisqu'il pratique aussi l'insertion par l'activité économique (IAE).

NP : L'initiative avait été plutôt mal accueillie par les professionnels du secteur à l'époque. Comment le groupe a-t-il surmonté cette hostilité ?

CQ : François Marty ne s'est pas démonté. C'est une forte personnalité. Il était déjà très

Foncière :

82

logements neufs créés

322

personnes relogées

Source : Chênelet - 2015

Chantier d'insertion :

211

salariés en insertion

59

salariés permanents

10 millions

d'euros de chiffre d'affaires

L'INFO EN +

En 2014, François Marty a transmis la présidence du chantier d'insertion Chênelet à Anne-Gaëlle Charvet. Il reste en charge de la Foncière Chênelet.

Initiée en 2009, la Foncière Chênelet était dotée d'un capital social de 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2015.

www.chenelet.org

impliqué dans l'économie sociale et solidaire. Ensuite il a construit un groupe pleinement intégré. Chênelet regroupe à lui seul une filière “bois” d'exploitation forestière et de traction animale en forêt, ainsi que deux scieries et une chaîne logistique. Il est aussi devenu le leader français des palettes en bois “hors standard”. L'autre filière “construction” regroupe une briqueterie ainsi qu'un service de formation et de conseil à l'habitat écologique. Chênelet a créé sa propre foncière pour le développement des logements. Enfin, le groupe a opéré une diversification de son activité : conserverie pour le traitement de produits régionaux ; construction de gîtes pour personnes handicapées ; offre de sous-traitance industrielle en Algérie.

L'enjeu du groupe ne réside cependant pas dans une course au développement, mais dans le maintien et le respect de son approche sociale et qualitative.

NP : C'est-à-dire ?

CQ : Chênelet est né au sein d'une petite communauté laïque catholique, portée par un abbé semble-t-il “hors norme” qui, dans les années 1980, a souhaité donner du travail aux jeunes de la région. Le bois s'est imposé de lui-même. C'est une ressource abondante dans le nord de la France, et qui nécessite un travail important de manutention. La question du logement de ces travailleurs s'est très vite

posée. C'est ainsi que François Marty et son épouse, sensibles aux questions de précarité, ont développé leur projet d'habitat écologique destiné aux plus défavorisés avec, en perspective, le maintien dans l'emploi. C'est ce concept, servi par un management “inédit”, qui guide encore le développement du groupe.

NP : Quel est ce management “particulier” ?

CQ : Il s'agit d'un management appréhendé comme un “service”. Le groupe compte uniquement trois niveaux hiérarchiques : cadre, contremaître et ouvrier. L'écart des salaires y est limité. Les lundis sont sanctuarisés, sans rendez-vous, pour permettre aux équipes de dialoguer. Le groupe accueille de plus en plus de femmes, ce qui insuffle davantage de considération et un sens de l'égalité plus fort dans l'organisation. Le résultat est concluant. Aujourd'hui, la démarche et le management du groupe Chênelet attirent les meilleures compétences et les investissements ●



Social Eco - écoutez
30 avril 2013



LA MAISON DES BABAYAGAS

Résidence féministe, autogérée et solidaire

Nicolas Pierron : Vous nous faites visiter la Maison des Babayagas de Montreuil (93), une résidence autogérée pour les femmes âgées et à faibles revenus.

Christine Quentin : La Maison des Babayagas est un lieu de vie créé pour, et géré par des femmes qui ont atteint un certain âge et qui entrent en résistance, ensemble, pour montrer que : “non, la vieillesse ne se résume pas à un coût pour la société, ni à une pathologie... que cela peut être un moment de grande liberté et d’apport pour la société”, selon les termes de la fondatrice de la maison.

NP : Qui est à l’origine de cette maison ?

CQ : Ce projet a été mené tambour battant pendant plus d’une décennie par Thérèse Clerc*. Dans les années 1990, elle a, seule, dû prendre soin d’une maman grabataire et en fin de vie, de ses quatre enfants et quatorze petits-enfants. Elle a alors perçu qu’une autre solution devait être inventée comme alternative aux maisons de retraite ou au maintien à domicile à tout prix.

NP : Comment s’organise cette Maison des Babayagas ?

CQ : C’est une petite résidence de 25 appartements, de 23 à 44 m². L’ensemble est adapté pour les fauteuils roulants, avec des sols

antidérapants, des douches sans marche, un ascenseur, etc. Le lieu est calme et joliment agencé, avec deux petits jardins et deux salles communes. Le tout est situé à 400 m de la mairie de Montreuil.

Au quotidien, le principe veut que chaque babayaga – chaque locataire – donne dix heures de son temps par semaine pour l’association. Elles organisent ce qu’elles appellent un “vivre-ensemble par palier”, avec des sorties, de la relaxation ou des repas partagés. Elles ont également lancé l’université du savoir des vieux (Unisavie) : un moment d’échange d’expériences avec un universitaire, ouvert à tous, et aux plus jeunes en particulier. L’objectif des babayagas est aussi de devenir une plate-forme pour les créatifs culturels de Montreuil.

NP : C’est ouvert à toutes les femmes ?

CQ : Les activités de l’association de la Maison des Babayagas sont ouvertes à tous, pour faire “changer les regards sur les vieux”, comme elles disent. En revanche, toutes les femmes ne peuvent pas habiter la maison. Il existe plusieurs conditions d’accès. Tout d’abord, il faut être en résonance avec son esprit, sa charte et ses valeurs, au nombre de six : l’autogestion, la citoyenneté, la solidarité, l’écologie et, depuis 2013, le féminisme et la laïcité. Les habitantes actuelles ont entre 58 et 88 ans et sont de nationalités très diverses. Certaines travaillent encore.

*Ndrl : Thérèse Clerc est décédée le 6 février 2016, à 88 ans. Figure marquante du féminisme en France, elle était encore très active à 86 ans, lors de la réalisation de cette chronique.



“*Nous suivons méthodiquement quatre critères d’évaluation : le bien-être, le plaisir, l’intelligence et le lien social*”

THÉRÈSE CLERC,
fondatrice de la Maison des Babayagas

Les autres critères sont ceux de l’Office public de l’habitat montreuillois (OPHM) : pour habiter la Maison des Babayagas, il faut percevoir des revenus annuels inférieurs à 22 000 euros et ne pas être propriétaire.

NP : Quel est le lien avec les HLM de Montreuil ?

CQ : La Maison des Babayagas entre dans leur giron. Il faut préciser que lorsqu’elle s’est lancée, Thérèse Clerc ne possédait pas les quatre millions d’euros nécessaires pour sortir de terre ce lieu de vie... Elle s’est donc tournée vers les pouvoirs publics, partant du principe que son approche correspond à un besoin réel de société : les femmes âgées vivant sous le seuil de pauvreté sont malheureusement de plus en plus nombreuses. Pour obtenir les premiers

financements, Thérèse Clerc a donc su convaincre tous les bords politiques, depuis l’État jusqu’à la commune, amenant la Caisse des Dépôts à effectuer un prêt de deux millions d’euros, via les HLM de Montreuil, pour enclencher le projet. Ces derniers ont associé les babayagas au design du bâtiment et leur permettent aujourd’hui d’assurer elles-mêmes la présélection des colocataires, dans l’esprit du projet.

NP : J’imagine que ce modèle devrait se développer ?

CQ : Absolument. Plusieurs communes ou regroupements de femmes souhaitent reproduire ce concept : à Saint-Priest dans le Rhône ; à Brest dans le Finistère ; ou encore à Bagneux, en région parisienne ●

21
babayagas

4
étudiants

1
dîner partagé par mois

Source : La Maison des Babayagas - 2016

L’INFO EN +

L’association des babayagas organise deux ateliers hebdomadaires (sophrologie et dessin avec modèle vivant) ouverts au public.

Baba Yaga : figure emblématique des contes russes, avec les traits d’une vieille femme ou d’une sorcière.

www.facebook.com/La-Maison-Des-Babayagas

SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT

L'accès durable à un logement digne

Nicolas Pierron : Étienne Primard est lauréat du prix Boston Consulting Group (BCG) et de la Fondation Schwab pour l'Entrepreneuriat Social.

Christine Quentin : Peu de temps avant, il avait reçu le prix Finansol de la finance solidaire dans la catégorie "entreprise de plus de 50 salariés". Ces deux reconnaissances viennent confirmer la pertinence du modèle qu'Étienne Primard a inventé il y a un quart de siècle avec son frère, et leurs deux épouses respectives. L'objectif de Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) est de donner accès à des logements durables à des personnes qui n'en ont pas les moyens. Aujourd'hui, SNL est présente en Île-de-France. Depuis sa création en 1988, près de 9000 personnes ont ainsi pu trouver une solution pour un logement durable.

NP : Comment SNL s'y prend-elle ?

CQ : Le modèle s'appuie sur la solidarité des citoyens comme vous et moi, sur des aides publiques et celles de partenaires privés. Un petit groupe de dix personnes forme un "groupe local de solidarité" (GLS). Ensemble, ils mettent les fonds nécessaires à l'achat d'un petit appartement afin de loger une personne sans abri dans leur quartier, le temps

qu'elle réintègre un cycle de vie positif et un logement durable. Ce GLS est un élément clé du dispositif, car il accompagne cette personne, bénévolement et fraternellement, dans son chemin de réinsertion.

NP : Quels sont ses leviers de financement ?

CQ : La loi Besson de 1990 a eu un effet démultiplicateur pour SNL car elle a permis aux associations de bénéficier de subventions pour le logement social. Aujourd'hui, chaque GLS collecte près de 20 % du prix d'achat d'un appartement, sous forme de dons déductibles. La somme restante provient majoritairement de subventions, et d'emprunts pour une part minime. C'est un dispositif gagnant pour l'État car les salariés de SNL réhabilitent les logements, en assurent la gestion locative et accompagnent ces familles dans leur projet d'habitation. Les débouchés durables de logement sont variables : en HLM, en pension de famille ou par acquisition en propriété.

NP : Comment sont repérés les logements acquis par SNL ?

CQ : Les propositions viennent de plus en plus directement des maires, des communes ou d'acteurs du foncier qui connaissent l'association.

“ Dans le mot “solidarité”, il y a le mot “responsabilisation”. Nous agissons avec une présence amicale et fraternelle ”



ÉTIENNE PRIMARD,
cofondateur de SNL



8 967

personnes accueillies
depuis la création de SNL

91 %

de taux de relogement durable

1 030

ménages logés en 2015

76

salariés, dont 1/3
de travailleurs sociaux

107

groupes locaux
de solidarité (GLS)

Source : SNL - 2015

L'INFO EN +

En 2016, SNL s'est mobilisée pour le relogement des réfugiés, dans le Val-de-Marne, l'Essonne et à Paris. Près de 10 % des locataires de l'association à Paris sont des réfugiés.

En septembre 2015, Alain Régnier, préfet et conseiller du gouvernement, a pris la présidence de SNL Union.

www.snl-union.org

NP : Quel est le budget de fonctionnement nécessaire ?

CQ : Fin 2014, les charges d'exploitation consolidées s'élevaient à 11 millions d'euros : 30 % provenant des locataires auxquels est demandée une petite participation financière, en plus d'un investissement personnel dans l'association, s'ils le peuvent ; le reste provient de dons, de subventions et de la finance solidaire. L'association a également créé un fonds de dotation pour recueillir les legs et tout autre soutien de la part de fondations ou d'entreprises.

NP : Quelles sont les perspectives de SNL ?

CQ : Au regard des besoins, les perspectives sont immenses. Aujourd'hui, SNL se diversifie et crée des résidences d'accueil pour des populations fragiles : malades psychiatriques, handicapés moteurs, ou immigrés politiques. L'association travaille en collaboration avec la Fondation Saint-Vincent-de-Paul, la Cimade, l'Association des paralysés de France, etc., et avec le soutien de l'État. Étienne Primard rappelle que tout cela n'est possible que si bénévoles, communes et équipes s'associent. SNL est une alchimie éminemment humaine qui ne fonctionne que si tous agissent ensemble ●





NUMÉRIQUE & SCIENCE



ICI MONTREUIL

Les *makers* du génie français

Nicolas Pierron : Le plus grand *makerspace* de France est situé à Montreuil (93) dans une ancienne usine réhabilitée pour relancer le made in France... De quoi s'agit-il ?

Christine Quentin : Nicolas Bard, le cofondateur d'ICI Montreuil, définit les *makers* comme des "néo-artistes", c'est-à-dire des entrepreneurs qui combinent un savoir-faire artisanal, artistique et digital. Avec son épouse, il a aménagé en octobre 2012 les 1 750 m² d'une ancienne usine pour créer les conditions propices à l'innovation de ces "multi-talents" dont regorge notre pays, mais qui manquent de moyens et d'espace pour se développer. ICI Montreuil réunit donc, sur deux grands plateaux aménagés, des *geeks* professionnels du digital, des artistes et des artisans, en mettant à leur disposition le matériel qu'ils ne

pourraient s'offrir, pourtant nécessaire pour créer, tester, prototyper, innover et... se rencontrer. C'est très impressionnant, et les grandes entreprises ne s'y trompent pas. Beaucoup sont déjà demandeuses de séminaires de travail avec les résidents d'ICI Montreuil...

NP : À quoi cela ressemble-t-il concrètement ?

CQ : Il s'agit d'un parc de machines "dernier cri", soit l'équivalent de 200 000 euros de matériel, avec ceci de particulier que la technologie n'y est pas dominante. On y trouve autant d'imprimantes 3D ou de machines de découpe numérique, que de machines à coudre, scies sur table 3x2 m, fers à souder, rabots, etc. Plus d'une soixantaine de savoir-faire peuvent ainsi s'exprimer et travailler ensemble. ICI Montreuil accueille un tiers d'artisans (menuisiers,

ébénistes, stylistes, relieurs d'art), un tiers d'artistes designers (grappeurs, architectes, modélistes) et un tiers de techniciens numériques, experts du web, du codage et des nouveaux outils, comme les imprimantes 3D ou la découpe numérique, qui font émerger de nouveaux métiers.

NP : Qui sont les clients de cet espace original ?

CQ : Il existe trois types de clients. Tout d'abord les 160 résidents, qui forment le cœur de la vocation d'ICI Montreuil. Comme dans un club de sport, ils payent un abonnement leur permettant d'utiliser les machines, les espaces et les services. Les clients "particuliers" peuvent quant à eux s'inscrire à des formations courtes pour apprendre à fabriquer un meuble, des mocassins en cuir, une boîte à sons, etc. Il ne s'agit pas d'ateliers de loisirs créatifs, mais bien de modules avec coaching pour apprendre à *designer* un objet, utiliser les machines et créer un prototype. Les conditions d'accueil sont exceptionnelles.

Enfin, Generali, Essilor, la Société générale, Leroy Merlin, Sony ont déjà sollicité ICI Montreuil pour imaginer de nouveaux services et produits, ou encore y organiser des séminaires de cohésion d'équipes et apprendre à travailler dans l'esprit coopératif des *makers* ●

770 000
euros de budget

165
résidents

63
savoir-faire

7
salariés

350
utilisateurs

Source : ICI Montreuil - 2016

L'INFO EN +

ICI Montreuil est l'histoire d'un couple, Christine et Nicolas Bard, qui a remis son parcours professionnel en question pour évoluer vers un autre style de vie et donner plus de sens à son action. Nicolas travaillait dans la publicité depuis dix-sept ans et Christine dans le secteur bancaire depuis vingt-cinq ans.

Les grandes écoles françaises, Polytechnique, HEC, ou encore l'école de design Strate y font séjourner leurs étudiants, ensemble, pour décrocher les savoirs et former une nouvelle génération d'entrepreneurs.

ICI Montreuil est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)*.

*L'originalité de la SCIC, comparée aux autres coopératives, est d'impliquer dans le développement de son activité l'ensemble des acteurs concernés : salariés, mais aussi collectivités locales, bénéficiaires, bénévoles, etc. Toutes ces parties prenantes peuvent être associées au capital de la coopérative et participer à sa gestion. Détails : www.avise.org

www.icimontreuil.com

“Nous aidons les entrepreneurs du “faire” à vivre de leur passion, à se développer et à créer des emplois”

NICOLAS BARD,
cofondateur d'ICI Montreuil



L'innovation à la pointe de l'Humain

IDEAS LABORATORY

Nicolas Pierron : Direction Grenoble, à l'Ideas Laboratory, l'un des centres technologiques les plus innovants de France, avec "l'Humain" au cœur de son action...

Christine Quentin : Michel Ida, le maestro d'Ideas Laboratory, nomme ce plateau d'innovation "une entreprise libérée". Libérée de la hiérarchie et du contrôle. Chez Ideas Lab, les projets ne sont pas pensés selon les possibilités technologiques, mais à partir des besoins de "l'Humain". Depuis quinze ans, cet *open lab* met en pratique des approches encore récentes dans le monde de l'entreprise : le "collaboratif", "l'intrapreneuriat", "l'entreprise sociale". Longtemps, les membres de l'équipe d'Ideas Lab ont travaillé de manière quasi clandestine, en étant parfois raillés par leurs collègues qui les percevaient comme "une bande d'hurluberlus". Jean Therme, le directeur du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Grenoble leur a heureusement fait confiance, permettant à ce laboratoire de devenir l'une des plus grandes pépites d'innovation technologique en France. Le laboratoire est notamment à l'origine de certains capteurs de mouvements qui équipent l'iPhone 6. Il est aussi précurseur des manières contemporaines et "libérées", de travailler, de coopérer et d'innover.

NP : Comment est née l'idée de ce laboratoire d'innovation dite "libérée" ?

CQ : Elle est venue à la fin des années 1990, lorsque les processus linéaires d'innovation "classiques" n'ont plus répondu aux attentes des nouvelles technologies du web et de la téléphonie mobile moderne. Dans ces deux cas, ce sont les usagers qui ont innové et non les techniciens en huis clos. Le SMS, par exemple, n'était pas une stratégie des opérateurs de téléphonie, plutôt une application banale à leurs yeux... Chacun connaît depuis le succès du SMS ! L'objectif d'Ideas Lab est donc de repenser l'innovation technologique en partant de l'utilisateur et de ses besoins. Il favorise alors les décentrages créatifs et la coopération de profils multiples : ingénieurs, artistes, sémiologues, universitaires, membres de collectivités et salariés d'entreprises. Hewlett-Packard, France Télécom, STMicroelectronics ont fait partie des entreprises fondatrices. Les thématiques d'étude actuelles sont l'énergie, l'habitat et la mobilité en territoire, l'importance du mouvement pour les objets communicants, le bien-être à la maison, les nouveaux modèles d'entreprise et d'accès à la connaissance. Le prisme est toujours le même : innover pour l'Humain.



“Notre organisation n'a pas de “chef”.
Nous déstabilisons le modèle d'entreprise
pyramidal qui rassure tout le monde”

MICHEL IDA,
cofondateur d'Ideas Laboratory

NP : Quelles sont les applications concrètes ?

CQ : Par exemple, il y a douze ans, les membres de l'équipe d'Ideas Lab ont créé des prototypes de manettes de jeux et de casques de réalité virtuelle. Ils les ont présentés à plusieurs industriels. Nokia n'y a pas cru... Quatre ans plus tard, Nintendo éditait la Wii en y introduisant ces inventions ! Fin 2013, l'équipe a mis au point la couverture d'un iPad qui intégrerait les informations notées sur tout support papier posé sur l'écran. En France, le projet n'a pas reçu le soutien hiérarchique escompté. Les citoyens américains semblent, en revanche, en avoir mieux perçu l'utilité. Ils ont effectué un don de 346 000 \$ cumulés en un mois de campagne de *crowdfunding** pour permettre son lancement. Aujourd'hui, selon Michel Ida, les mentalités évoluent encore trop lentement en France. Cependant, plusieurs entreprises de l'Hexagone commencent à détacher leurs salariés pour une immersion dans ce plateau 100 % collaboratif et décentré. Des entreprises qui semblent avoir compris que la compétitivité se gagne ici, et avec humanité ●

1 000
m² à Grenoble

20
collaborateurs en moyenne

Source : Ideas Laboratory - 2015

L'INFO EN +

Ideas Laboratory organise régulièrement des ateliers créatifs ou des séjours en résidence qui rassemblent salariés d'entreprises et designers, étudiants, industriels, artistes et ingénieurs.

*Le *crowdfunding*, ou financement participatif, est un outil de collecte de fonds qui s'effectue via une plate-forme Internet et permet à un ensemble de contributeurs de financer directement le ou les projets de leur choix. Il peut prendre différentes formes : le don, le prêt ou l'investissement. Détails : www.financeparticipative.org

www.ideas-laboratory.com



SIMPLON.CO

Développeur
d'avenirs

Nicolas Pierron : Direction Montreuil, dans une école qui propose des formations gratuites à l'informatique et au numérique.

Christine Quentin : Simplon.co s'adresse aux populations sous-représentées dans le monde du développement informatique : les "filles", les jeunes des quartiers populaires, ceux des zones rurales, les seniors, les chômeurs de longue durée et, dans un autre registre, les porteurs de projets numériques à vocation sociale. Simplon.co souhaite rétablir un certain équilibre entre celles et ceux qui maîtrisent cette langue du XXI^e siècle : la programmation. À la clé se trouvent des emplois car la France manque chroniquement de programmeurs informatiques. Mais aussi la liberté, celle de pouvoir créer tous types de supports numériques et de progresser dans la vie de manière autonome.

La formation est intense : on y apprend à coder en six mois ! L'école s'est lancée en avril 2013 avec une promotion qui comptait 35 % de filles (un record dans le secteur !) et dix nationalités. Depuis, elle a développé une large palette de formations au numérique. Aujourd'hui, plus de 500 personnes ont été formées dans les "fabriques Simplon" et 2 500 en ligne avec Simplonline.

NP : Qui est à l'origine de ce projet et d'où vient cette idée ?

CQ : L'idée vient des *boot camps*, ces entraînements façon commandos lancés dans les années 2010 par les entreprises américaines pour combler la pénurie de développeurs informatiques. Le principe est celui d'une formation accélérée et immersive à l'attention de débutants, qu'il s'agisse de futurs développeurs ou de responsables marketing, d'avocats, etc. L'objectif est d'apprendre cette "autre langue" qu'est la programmation pour intégrer des start-up, comprendre leur environnement ou réaliser des interfaces intelligentes entre entreprises et start-up. En France, deux étudiants du Celsa, Erwan Kezzar et Andrei Vladescu-Olt, ont parlé de cette idée à leur chargé de cours en innovation numérique, Frédéric Bardeau, lui-même enfant et activiste du web. Ensemble, ils ont validé cette pédagogie, l'ont adaptée sur six mois, et ont construit un modèle d'organisation pour que son accès soit gratuit. Simplon.co était née.



“Le numérique est un formidable levier au service de l'inclusion, de l'insertion, de l'emploi, de la mixité et de l'innovation sociale. Il ne tient qu'à nous de l'utiliser pour celles et ceux qui en ont le plus besoin”

FRÉDÉRIC BARDEAU,
président de Simplon.co



NP : Concrètement, comment fonctionne la formation ?

CQ : Pour être recruté, il faut tout de même avoir une aptitude à la logique de programmation et donc effectuer quelques exercices de tests. Ensuite, Simplon.co est un espace très ouvert où chacun partage l'état d'avancement de son projet. Durant la journée, le "professeur" enseignera un point particulier, puis viendra le temps du *coding* collectif. Des personnalités extérieures interviennent aussi pour expliquer le fonctionnement de leur start-up ou comment faire des "pitches" pour présenter des projets et lever des fonds, etc.

NP : Si la formation est gratuite, comment se finance l'école ?

CQ : C'est un pur "modèle hybride" qui comprend : du sponsoring ou du mécénat d'entreprises (télécommunications, informatique, assurance, etc.), la vente de prestations (formation, hackathon, création de sites web, etc.) et quelques subventions. La Fondation Simplon a été créée pour financer des bourses pour les élèves, et l'insertion pour l'emploi et la formation de réfugiés. Enfin, Simplon.co est agréée organisme de formation pour les demandeurs d'emploi et bénéficie, dans ce cadre, des financements d'organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) et des régions. Aujourd'hui, Simplon.co est une entreprise solidaire d'utilité sociale agréée ESUS, labellisée French Tech et Grande École du Numérique. Elle est implantée sur 21 sites, en France, Roumanie, Afrique du Sud et Côte d'Ivoire ●

537

personnes formées

2 500

personnes formées
via Simplonline

12 300

enfants formés au code

25

"fabriques Simplon"
dans le monde

Source : Simplon.co - 2016

L'INFO EN +

En 2016, Simplon.co a lancé Refugeek, une formation pilote à destination de 15 réfugiés statutaires, en majorité venus de Syrie, et bénéficiant d'un bon niveau de formation préalable. Le test, financé par du mécénat privé, s'est révélé positif et se décline désormais dans les formations Simplon.co. L'expérience est aussi transmise à d'autres Grandes Écoles du Numérique, avec le soutien des pouvoirs publics.

Bardeau Frédéric, Danet Nicolas, *Lire, écrire, compter, coder*, Paris, éditions FYP, 2014.

Bardeau Frédéric, Danet Nicolas, *Anonymous. Pirates informatiques ou altermondialistes numériques ?*, Paris, éditions FYP, 2012.

www.simplon.co

Social Eco - écoutez
11 mars 2014



Habitants et élus, tous connectés pour leur ville

PUBLICSTUFF

Nicolas Pierron : La start-up new-yorkaise PublicStuff a développé une application qui met en relation les habitants et leur municipalité...

Christine Quentin : PublicStuff transforme la communication entre une municipalité et ses administrés. Chaque habitant peut signaler un problème dans sa ville (nids-de-poule sur la voirie, vandalisme, tags, etc.) via son téléphone portable et suivre la manière dont il est résolu. C'est un "circuit court" d'information qui responsabilise autant les habitants que leurs représentants. L'application technologique sur smartphone fait office de gare de triage de l'information, qui parvient ainsi directement au bon interlocuteur. PublicStuff a été créée par une ancienne assistante de direction du maire de New York, qui souhaitait moderniser le centre d'appels de la ville. C'était en 2011, elle avait alors 26 ans. Aujourd'hui, plus de 2 200 municipalités ont adopté PublicStuff aux États-Unis. À ce jour, l'application aurait, selon elle, réduit les plaintes de 38 % et permis une économie publique annuelle de 600 000 euros.

NP : En quoi est-ce différent des centres d'appels classiques ?

CQ : C'est un réel "choc de simplification". L'application smartphone est entièrement gratuite. L'utilisateur peut signaler tout problème, depuis le simple encombrement sur la voirie au signalement de logements insalubres. Il peut prendre une photo et rédiger un bref descriptif. Le lieu est détecté par géolocalisation. L'utilisateur est prévenu lorsque sa requête est traitée. L'état d'avancement est consultable par tous sur Internet. Le fonctionnement est celui d'un réseau social qui implique davantage les citoyens et encourage une autre forme de civisme.

NP : Comment réagit la mairie ?

CQ : PublicStuff facilite le travail des employés de la mairie car les utilisateurs de l'application remplissent eux-mêmes les formulaires et documentent toutes les données relatives à leur requête. La mairie trouve aussi son intérêt dans le fait que le logiciel permet d'évaluer le coût et le temps passé au traitement de



chaque demande. C'est une manière à la fois de mieux rendre compte de l'action publique et de repérer les zones à problème pour effectuer les arbitrages budgétaires appropriés. Au bout du compte, l'application PublicStuff peut être appréhendée par le maire comme un outil pour éviter la sanction des urnes d'administrés mécontents...

NP : Est-ce une application coûteuse pour les municipalités ?

CQ : Cela dépend de leur taille. Il faut compter autour de 45 000 euros par an pour une ville de 150 000 habitants. PublicStuff met en avant la facilité de communication que procure aux mairies sa technologie : moins onéreuse et plus souple pour informer les habitants sur leurs services (horaires de ramassage des ordures, routes barrées pour travaux, etc.). L'application a commencé son déploiement à l'international (Peterborough, en Angleterre) et il y a fort à parier que nous soyons nous aussi bientôt exposés à cette nouvelle manière de dialoguer avec nos mairies, en France. Plusieurs start-up y travaillent déjà ●

2 200

collectivités américaines

1 200

développeurs sont enregistrés sur la plate-forme

Source : PublicStuff - 2016

L'INFO EN +

L'application PublicStuff a été rachetée par Accela en mai 2015. Accela devient l'un des plus importants fournisseurs de services et de management des relations entre citoyens.

En France, quelques applications pour des villes plus "smart" émergent : Flui.city, Smartcityzen.me, ForCity, La fabrique de la cité, etc.

www.publicstuff.com

“*Nous voulions créer un outil clé en main pour les communes qui ne possèdent pas ces compétences technologiques*”

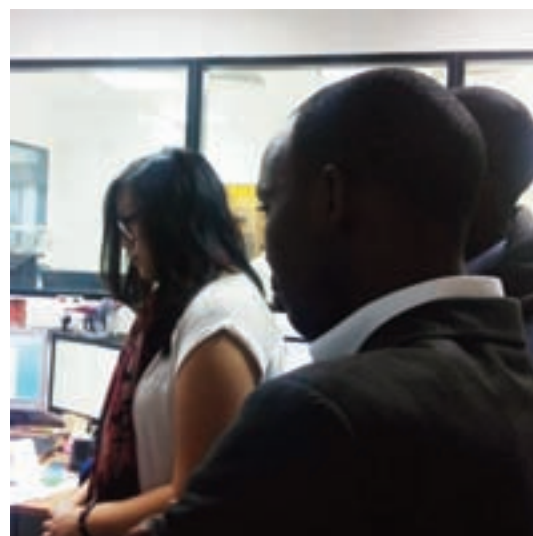
LILY LIU,
fondatrice de PublicStuff

SoScience

La recherche responsable et durable



Nicolas Pierron : SoScience veut faire changer les mentalités pour une recherche technique et scientifique “responsable”...



Christine Quentin : Créée en 2012 par deux jeunes femmes, la start-up SoScience s'attaque au sujet sensible de la responsabilité sociale et environnementale de la recherche et de ses applications concrètes (produits et services).

Lors de ses études d'ingénieur à l'ESPCI ParisTech, Mélanie Marcel, cofondatrice de SoScience, a effectué un stage au Japon, au sein de l'entreprise de télécommunications NT&T. Spécialisée dans les neurosciences, elle a eu pour mission de travailler sur l'interface cerveau-machine et la manière de “relier le cerveau au téléphone portable”. Cette expérience l'a fortement interpellée, notamment sur la finalité du défi scientifique auquel elle participait. C'est ainsi qu'avec Eloïse Szmatala, autre jeune ingénieur de l'ESPCI, elles ont choisi de mettre fin à leur carrière de chercheurs pour créer SoScience, une start-up spécialisée dans l'innovation à finalité responsable.

NP : Que proposent-elles concrètement ?

CQ : Les deux fondatrices s'adressent aux entreprises et aux grands groupes. Elles leur proposent de faire le lien entre leur recherche et les besoins sociaux et environnementaux

“Depuis l'idéation jusqu'à la phase de prototypage, l'innovation responsable enclenche une autre façon de penser chez les ingénieurs et chez les scientifiques”

MÉLANIE MARCEL,
cofondatrice de SoScience



12

projets de recherche en cours avec des entrepreneurs sociaux

4 000

chercheurs et étudiants sensibilisés

Source : SoScience - 2015

dans le monde. Elles ont en effet constaté que la notion “d'innovation responsable” reste souvent dans le champ des directions de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et nécessite d'être explicitée aux ingénieurs. Avec eux, SoScience anime des ateliers pour repenser un produit ou un service en intégrant – dès l'amont du projet – sa perspective sociale ou environnementale (choix de matériaux respectueux, etc.). La start-up peut également réaliser le suivi du projet jusqu'au prototypage, ainsi que la coordination des parties prenantes (fournisseurs, futurs bénéficiaires, chercheurs, juristes, etc.). Cette approche s'applique de la même manière aux entrepreneurs sociaux qui recherchent des solutions, entre autres pour améliorer la qualité de l'eau potable, lutter contre la malaria, utiliser les drones après les tremblements de terre, etc. SoScience met en place des équipes d'étudiants-chercheurs-ingénieurs ad hoc et accompagne ces entrepreneurs dans les dépôts de brevets si besoin.

NP : Interviennent-elles dans les écoles, auprès des futurs ingénieurs ?

CQ : Elles aimeraient pouvoir le faire plus encore. Elles leur proposent des tables rondes pour stimuler la réflexion éthique autour du métier d'ingénieur, mais, pour l'heure, ce sont surtout les entreprises qui percutent sur l'intérêt de leur réflexion et de leur démarche ●



L'INFO EN +

En 2015, SoScience a été identifiée par l'Union européenne comme étant l'un des cinq projets d'innovation responsable exemplaires à répliquer en Europe.

Renault, Air liquide, Google, comptent parmi les premiers clients de SoScience.

www.soscience.org





PRÉCARITÉ & DROITS HUMAINS

L'ACCORDERIE

La banque de temps qui lutte contre la pauvreté et l'exclusion

29

Accorderies

+ de 8 000

accordeurs

+ de 24 000

services échangés

+ de 30 000

heures échangées

Source : Macif - 2015

L'INFO EN +

Les services les plus échangés se trouvent dans les catégories : petits travaux et jardinage, accompagnement et garde, bien-être et esthétique, informatique et bureautique.

Alain Philippe a importé le concept de l'Accorderie du Québec alors qu'il était président de la Fondation Macif, un poste qu'il occupera durant vingt ans.

www.accorderie.fr

Nicolas Pierron : Les Accorderies viennent du Canada et elles ne cessent de se développer en France.

Christine Quentin : Oui, trois ans après leur lancement, il existe déjà 29 Accorderies en France (Paris, Chambéry, Grenoble, Bordeaux, Montpellier, etc.). Ces banques de temps ont trouvé leur public. Désormais, les collectivités locales sollicitent directement l'implantation d'Accorderies car ce système d'échange comble un réel besoin auprès de leurs administrés.

NP : Comment fonctionne une Accorderie ?

CQ : Une Accorderie est constituée d'une équipe, d'un lieu, d'un site web et d'un système de cartes. Ces cartes permettent aux membres de proposer leurs services moyennant un crédit de "temps" à échanger contre le service – ou le "temps" – d'un autre membre.

Le système d'Accorderies va ainsi au-delà du simple troc entre deux personnes. Le temps cumulé est échangeable auprès de tous les autres "accordeurs". Il est beaucoup plus facile d'y trouver son compte et le panier de services proposés est très large : cours d'informatique, jardinage, peinture, garde d'enfants, etc.

“Les Accorderies favorisent la mutualisation de services et permettent de reprendre confiance en soi”



ALAIN PHILIPPE,
président du réseau des Accorderies en France

NP : En quoi est-ce un outil de lutte contre la pauvreté ?

CQ : L'argent économisé grâce aux services rendus peut être utilisé pour l'achat de biens fondamentaux tels que la nourriture. De manière inattendue, les Accorderies se révèlent être aussi une réponse au problème de l'isolement. Elles forment un espace dans lequel les personnes s'inscrivent pour agir directement sur la situation qui les concerne. Ce sont beaucoup de femmes seules, entre 40 et 50 ans, ou des personnes à faibles revenus (10 000 à 20 000 euros annuels). Comme le précise Alain Philippe, président du réseau des Accorderies en France : "Il ne s'agit pas de bénévolat. Le service rendu par les accordeurs ne leur coûte pas d'argent, mais il leur rapporte. Il leur rapporte du temps à échanger contre un autre service." Ce mouvement a d'ailleurs fait l'objet d'une étude interministérielle sur l'influence des nouveaux systèmes d'échanges locaux et des monnaies complémentaires sur le développement des territoires en France – étude publiée en avril 2015 ●



“L'Agence du Don en Nature référence les besoins et agit pour les associations dont la mission est de lutter contre l'exclusion, comme le Secours catholique, SOS Villages d'enfants ou encore l'Armée du salut. Chaque association contribue à hauteur de 5 % de la valeur des produits qu'elle commande”

STÉPHANIE GOUJON,
directrice générale de l'Agence du Don en Nature



ADN

L'Agence du Don en Nature pour lutter contre la précarité

Nicolas Pierron : Le développement de l'Agence du Don en Nature s'accélère...

Christine Quentin : Depuis sa création en France en 2009, l'Agence du Don en Nature (ADN) a en effet essaimé en Belgique et en Espagne. Le principe de l'ADN est de récupérer auprès d'entreprises des surplus de stocks de produits non alimentaires, tels que sous-vêtements, produits d'entretien, électroménager, etc. Elle organise ensuite la chaîne logistique pour acheminer ces produits jusqu'aux associations qui luttent contre l'exclusion afin qu'elles les redistribuent aux personnes dans le besoin. L'entreprise qui fait don de ses surstocks évite ainsi, de manière utile, les coûts de stockage et de destruction. Les produits donnés sont valorisés et ils ouvrent droit à un crédit d'impôt. Selon Stéphanie Goujon, directrice générale

de l'Agence du Don en Nature, son action permet à plus de 700 associations de recevoir et de redistribuer l'équivalent de 400 000 euros de produits neufs en valeur marchandise chaque semaine (2015).

NP : Quel changement marquant depuis le lancement de l'Agence du Don en Nature ?

CQ : Deux choses : l'engagement sociétal des entreprises et des équipes semble beaucoup plus affirmé. Aujourd'hui, une centaine d'entreprises telles que Carrefour, Seb, Leroy Merlin, mais aussi des entreprises de taille intermédiaire (ETI) en région, adhèrent à l'ADN. Elles sont de plus en plus nombreuses à la solliciter pour organiser des journées solidaires et participer à des ateliers aux côtés des bénéficiaires des associations.

La seconde évolution majeure tient dans la digitalisation des opérations de l'ADN. Tous les produits récupérés sont stockés par l'association dans un entrepôt. Ils y sont scannés et peuvent donc être tracés jusqu'au bénéficiaire final. Les associations effectuent leur commande directement sur le site Internet de l'ADN, en fonction des quantités et du conditionnement dont elles ont besoin. La chaîne des dons est ainsi fluidifiée et sécurisée.

NP : Que faudrait-il désormais pour que l'Agence du Don en Nature amplifie ses activités ?

CQ : L'enjeu majeur de l'ADN est de rallier d'autres entreprises à sa démarche. Elle souhaite en effet doubler le volume des dons au cours des trois prochaines années. Lauréate du programme gouvernemental de soutien aux associations La France s'engage, l'ADN utilisera sa dotation pour aider les associations bénéficiaires à basculer, elles aussi, vers le numérique afin d'améliorer la performance des commandes, du suivi et de la chaîne logistique en général. Enfin, l'ADN demeure une petite équipe de dix permanents, aidés de bénévoles. Elle recherche des correspondants bénévoles, implantés en région, pour coordonner les associations, identifier les produits dont elles auraient besoin et s'assurer, sur le terrain, que son action bénéficie bien aux personnes les plus exclues de notre société ●

1 440 000

d'euros de budget

130

entreprises donatrices

700

associations bénéficiaires

850 000

personnes aidées

8

salariés

40

bénévoles

Source : Agence du Don en Nature - 2015

L'INFO EN +

14 % des Français vivent sous le seuil de pauvreté (Insee 2016).

L'ADN a été fondée par Jacques-Étienne de T'Serclaes, ancien directeur général du groupe Euromarché.

L'ADN est une association reconnue d'utilité publique. Elle redistribue des produits neufs exclusivement.

www.adnfrance.org



Les femmes éclairent l'avenir de l'Inde

BAREFOOT COLLEGE



Nicolas Pierron : Le Barefoot College, “l’université des va-nu-pieds”, forme les femmes illettrées en Inde et dans une cinquantaine de pays pauvres pour qu’elles deviennent des ingénieurs en énergie solaire. En six mois seulement...

Christine Quentin : On les appelle les *Solar Mamas*. Cela paraît fou. Pourtant, depuis plus de quarante ans, le Barefoot College réinvente l’accès à l’éducation pour ces femmes qui en sont le plus éloignées. Cette idée appartient à Bunker Roy, un membre de la grande bourgeoisie indienne, que le *Time Magazine* classait parmi les 100 personnes les plus influentes du monde en 2010. Allant à l’encontre de la culture indienne, il a choisi de former les femmes aux nouvelles technologies pour combler les besoins en électricité et en eau potable des villages. Basé à Tiloniya, le Barefoot College est aujourd’hui l’un des complexes scolaires les plus innovants du nord-ouest du sous-continent.

NP : Pourquoi cibler uniquement des femmes ?

CQ : Il y a quand même quelques hommes au Barefoot College, mais Bunker Roy est parti du constat qu’ils vont souvent valoriser leurs savoirs dans les grandes villes, sans en faire bénéficier leur village. Les mères de famille

sont à ses yeux plus fiables et à même d’installer et d’entretenir les panneaux solaires dans le village où elles élèvent leurs enfants. Bunker Roy doit livrer un réel combat pour convaincre époux et familles de laisser ces femmes partir six mois en formation, mais, une fois de retour, les villageois leur versent volontiers un salaire pour l’installation des panneaux solaires et leur maintenance.

NP : Quel bilan pour le Barefoot College ?

CQ : C’est une véritable révolution. Au moins 700 mères et grand-mères ont ainsi appris les secrets de l’énergie solaire. Grâce à elles, plus de 1000 villages ont aujourd’hui accès à l’électricité, ce qui permet à près d’un demi-million de personnes de s’éclairer, de se chauffer, de cuisiner, et d’améliorer radicalement leurs conditions de vie. Le regard des villageois sur les femmes a également changé.

NP : Comment s’organisent le recrutement et la formation ?

CQ : Bunker Roy en personne sillonne l’Asie et l’Afrique pour dénicher ses élèves, sur la base de recommandations venant d’institutions locales partenaires. Les cours sont délivrés en un mélange d’anglais et de langage des signes car les élèves s’expriment dans des langues multiples et ne savent pas lire. Durant six mois,

ces femmes vont manipuler et apprendre à assembler des systèmes d’énergie solaire. Un examen validera leur apprentissage, sans remise de diplôme pour autant. C’est l’esprit du Barefoot College : confiance, humilité et frugalité. Les valeurs du Mahatma Gandhi.

NP : Le Barefoot College ne forme-t-il qu’aux métiers de l’énergie solaire ?

CQ : Non, un ensemble d’activités a été développé au fil des années : cours du soir pour les enfants qui travaillent ; formation aux soins médicaux de base ; apprentissage et déploiement d’un système de récupération d’eau de pluie dans les écoles d’une quinzaine d’États indiens, donnant accès à l’eau potable à 32 millions de personnes ●

3 millions
de budget consolidé (USD)

1 300
villages dans
80 pays concernés

500 000
personnes ont désormais
accès à l’électricité

Source : Barefoot College - 2014

L'INFO EN +

Le Barefoot College a été construit sans ingénieur ni architecte, avec la seule aide de femmes et de quelques hommes du village de Tiloniya. Situé au cœur d’une terre aride, le campus est 100 % autonome en eau et en électricité.

www.barefootcollege.org

“L’un des axes philosophiques du Barefoot College est de démystifier et de décentraliser les technologies de pointe, pour les remettre aux mains des plus pauvres, dans leurs villages”

BUNKER ROY,
fondateur du Barefoot College



ENJEUX D'ENFANTS

Trait d'union entre des parents incarcérés et leurs enfants

Nicolas Pierron : L'association Enjeux d'Enfants aide au maintien de la relation entre des enfants et leurs parents incarcérés...

Christine Quentin : Enjeux d'Enfants agit dans une dizaine d'établissements carcéraux de la région du Grand Ouest. Implantée à Rennes (35), l'association a été créée en 1992, à une époque où la situation spécifique des enfants de parents incarcérés n'était réellement prise en compte ni du côté de l'administration pénitentiaire, ni du côté de la protection de l'enfant. Or, dans leurs familles souvent disloquées, ces mineurs font face à plusieurs difficultés, notamment logistiques, pour se déplacer d'un département à un autre et obtenir un droit d'accès au parloir. Parallèlement, tous les détenus ne savent pas que l'incarcération ne fait pas perdre les droits parentaux. Par ailleurs, peu d'institutions s'intéressaient aux conséquences de cette situation familiale sur les enfants : la honte, le secret, le tabou quotidien, sans compter le processus de répétition. En effet, Enjeux d'Enfants estime qu'un tiers des personnes incarcérées ont eu des parents qui l'ont également été.



110

enfants rencontrés

6

salariés

180

demandes de parents

35

bénévoles

Source : Enjeux d'Enfants - 2015

L'INFO EN +

L'association intervient également auprès du public scolaire dans le cadre de formations et de sensibilisations.

Statut : association loi 1901.

www.enjeuxdenfants.org



“*Notre expertise est celle du milieu carcéral et de la relation entre parents incarcérés et enfants*”

LUCIE BARBOT,
directrice de l'association Enjeux d'Enfants

NP : Que propose Enjeux d'Enfants ?

CQ : L'action phare de l'association est l'accompagnement des enfants au parloir. Une équipe d'une trentaine de bénévoles assure – dans la mesure des moyens de l'association – le trajet aller-retour avec les enfants, depuis leur domicile jusqu'à la prison. Ce bénévole “intervenant” sera le “fil conducteur” de l'enfant tout au long de l'incarcération de son parent, parfois durant plusieurs années. Si besoin, certains bénévoles hébergent les enfants pour la nuit, ce qui leur offre un peu d'air durant ces séjours difficiles. L'intervenant d'Enjeux d'Enfants est présent durant l'entretien au parloir et garantit ainsi que la “charte de comportement”, actée en amont avec le parent, est bien respectée. Souvent, cette présence rassure l'enfant.

Avant d'arriver à ces visites en parloir, un processus d'évaluation aura été mis en place par l'équipe des travailleurs sociaux de l'association pour valider que cette rencontre ne se fait pas au détriment de l'enfant. L'équipe s'assure que le ou la détenue souhaite effectivement voir son enfant, que le directeur de l'établissement pénitentiaire et le juge d'instruction autorisent cette rencontre, et que les services de la protection de l'enfance ou les conseillers d'insertion sont bien inclus dans la démarche.

NP : L'association Enjeux d'Enfants agit-elle également auprès des détenus ?

CQ : L'association peut en effet organiser des ateliers, si les établissements carcéraux en font la demande. Plusieurs thèmes y sont abordés : la parentalité, en faisant par exemple intervenir des juges ou des éducateurs ; la confection de cadeaux, l'écriture, comme c'est le cas à la prison pour femmes de Rennes ; ou encore des ateliers destinés aux détenus, autour du thème “père en prison, père quand même”.

Enjeux d'Enfants propose également d'accompagner la rencontre entre enfants et parents détenus, à l'occasion de permissions ou au moment de la sortie de prison. Ce programme, nommé “dedans-dehors”, a gagné les Lauriers de la Fondation de France en 2013. Un coup de pouce important pour l'association, dont moins de 30% de son modeste budget provient du mécénat de fondations ou d'entreprises telles que la SNCF ou la Caisse d'épargne. Toute aide individuelle ou émanant d'entreprises sensibles à ces sujets est précieuse pour Enjeux d'Enfants et, bien sûr, pour les enfants accompagnés ●



LES AVIONS DU BONHEUR

Une parenthèse de vacances pour s'échapper de la pauvreté quotidienne

Nicolas Pierron : Chaque année, les Avions du Bonheur permettent à des familles très pauvres de passer une semaine au bord de la mer...

Christine Quentin : En France, un enfant sur trois ne part pas en vacances. À l'été 2016, près de 37 % des Français déclaraient renoncer à partir en vacances par manque de moyens. Depuis 2012, la fondation des Avions du Bonheur permet à des personnes ou des familles très pauvres de s'échapper durant huit jours de vacances pour retrouver un peu de repos et souvent une certaine dignité.

La fondation a été initiée par les trois créateurs du réseau d'agences de voyages Karavel Promovacances et le dirigeant du cabinet de conseil Oloryn. Leur idée est de proposer de réelles vacances à ceux qui n'en ont plus les moyens. Ces voyages incluent le transport sur vols réguliers – et non en vols charters ; un séjour en hôtel-club ; et surtout le même accueil réservé qu'à tout autre client vacancier. Chacun se retrouve sur un même pied d'égalité, une situation rare pour les personnes très pauvres en France. Depuis la création de

la fondation, près de 1 200 personnes ont ainsi vécu une semaine de "vraies" vacances, à Djerba notamment.

NP : On est loin en effet des clients habituels des agences de voyages. Comment sont choisis les bénéficiaires ?

CQ : Basculer dans un hôtel au bord de la plage, "séjour tout compris", pour des personnes dont le quotidien se résume à la rue ou aux foyers sociaux peut s'avérer très déstabilisant. Les "règles du jeu" doivent être expliquées. Pour le recrutement, les Avions du Bonheur s'appuient donc sur des partenaires associatifs qui connaissent ces personnes et peuvent les guider, notamment les Petits Frères des Pauvres, le Secours populaire, le Secours catholique, les Épiceries solidaires, Corot Entraide qui accompagne des jeunes de 18 à 25 ans, etc.

Certains salariés volontaires de Promovacances prennent aussi sur leurs congés pour aider Les Avions du Bonheur, en effectuant de la garde d'enfants, ou à travers d'autres formes d'accompagnement. Les témoignages des bénéficiaires démontrent largement



l'utilité de la démarche. Certains retrouvent une certaine énergie, l'envie de se raser, de s'habiller, et parviennent à se projeter positivement dans la vie. Des parents regagnent la fierté de leurs adolescents. Les enfants découvrent cette autre "réalité" qu'ils n'imaginaient même pas : une plage, le soleil, de la nourriture et du confort !

NP : Qui finance cette initiative ?

CQ : La majeure partie des fonds de la fondation Les Avions du Bonheur proviennent des quatre fondateurs, en qualité de philanthropes. Leur fondation est abritée par la Fondation Caritas France*. Discrets sur leur action, ils considèrent avoir réussi leur parcours personnel et professionnel et c'est leur manière d'agir pour la société. Ils ont ralliés à eux plusieurs collègues et amis, eux aussi donateurs. Chaque client des agences Promovacances ou de promovacances.com se voit proposer la possibilité de faire un don pour permettre à d'autres personnes défavorisées de partir en vacances l'année suivante. Il n'y a bien sûr aucun caractère d'obligation, mais c'est une manière inédite et tout aussi utile d'aider ●

1 200
bénéficiaires

25
bénévoles

Source : Les Avions du Bonheur - 2015

L'INFO EN +

Des voyages culturels sont également organisés depuis peu (Crète, croisière sur le Nil, etc.). Les Avions du Bonheur est une fondation abritée* par la Fondation Caritas France.

*Fondation abritée ou sous égide

Une fondation peut être abritée – ou "sous égide" – par une fondation reconnue d'utilité publique, dite abritante, mère, ou affectataire. Son périmètre et sa mission s'intègrent dans le cadre des statuts de la fondation qui l'abrite. Elle bénéficie du même régime juridique et fiscal : capacité à recevoir des dons, des legs, des donations, etc. Détails : www.centre-francais-fondations.org

www.avionsdubonheur.com

“L'idée est de permettre à chacun de se sentir comme un client lambda et de pouvoir nouer des relations “normales” avec l'entourage”

ELMIRE AF GEIJERSTAM,
directrice de la fondation Les Avions du Bonheur



Offrir une seconde vie aux réfugiés

SINGA

Nicolas Pierron : SINGA s'attaque au délicat problème de l'insertion des réfugiés en France.

Christine Quentin : D'abord, il est important de préciser, comme le fait SINGA, qu'un "réfugié" n'est pas un "immigrant économique". Il s'agit d'hommes et de femmes qui ont dû fuir leur pays à cause des persécutions, des viols, des menaces d'emprisonnement, de la torture, du fait de leur opinion politique, leur religion, leur nationalité, leur race, ou encore leur appartenance à un groupe social. Ces personnes n'ont pas quitté leur pays par choix.

Deux jeunes trentenaires, Nathanaël Molle et Guillaume Capelle, se sont trouvés confrontés à cette réalité durant leurs études en relations internationales et surtout lors de stages au Maroc et en Australie. Ils ont pu observer que les barrières à l'intégration des réfugiés sont toujours les mêmes : la non-connaissance de la langue et des codes culturels du pays d'accueil ainsi que la non-reconnaissance de leurs diplômes et compétences par ces mêmes pays d'accueil. Certains d'entre eux sont médecins, avocats, scientifiques, d'autres parlent jusqu'à six dialectes. Une fois placés en situation de "réfugiés", ils doivent non seulement repartir de zéro, mais "rester" à zéro, comme le souligne Nathanaël Molle, cofondateur de SINGA. Ils deviennent plongeurs, femmes de ménage, éboueurs... et perdent toute envie d'intégration sociale.

NP : Que propose l'association SINGA pour relever ce défi ?

CQ : Trois choses : des cours de langue française, une appréhension de nos codes socioculturels et un accompagnement d'un an pour la réalisation d'un projet professionnel et/ou de création d'entreprise.

SINGA a fédéré une communauté de soutien de plus de 4 000 bénévoles actifs. Plusieurs écoles et universités prêtent leurs locaux et certains étudiants s'engagent à donner un nombre minimum d'heures de cours de français par semaine. D'autres associations, telles que Pro Bono Lab, accompagnent la construction de modèles économiques pour le lancement d'une boutique, la réalisation d'une exposition d'art, d'un projet musical, etc.

Tous les bénévoles reçoivent une formation donnée par l'équipe de SINGA sur la manière de procéder. Par exemple, il est important, lors des cours ou des entretiens, de ne pas demander aux réfugiés la raison de leur venue en France afin de ne pas les replonger dans des situations parfois traumatisantes. Important aussi d'organiser les rencontres dans des espaces ouverts et de se placer à côté de la personne et non pas face à elle, comme c'est le cas pour un interrogatoire, etc. L'un des grands enjeux de l'association est de démultiplier ces formations, *online* notamment, afin d'étendre son action. SINGA est aussi un lieu d'information, de



recherche & développement, et de mise en relation avec la population locale.

NP : Comment l'association SINGA finance-t-elle son action ?

CQ : Grâce à des subventions, du mécénat d'entreprises, dont certains salariés participent d'ailleurs à l'intégration de réfugiés et, enfin, la vente d'un savoir-faire auprès d'entreprises qui travaillent avec des primo-arrivants : femmes de chambre, travailleurs sur les chantiers, dans la grande distribution, au sein de Pôle Emploi, etc. L'objectif est de repérer les compétences de ces primo-arrivants, de comprendre ce par quoi ils sont passés et leur permettre d'apporter leur savoir-faire au cœur de notre société plutôt que d'en rester en marge •

“*Nous pensons la notion d'asile en termes de droits de l'homme et de richesse pour notre société, plutôt qu'en termes de coût*”

NATHANAËL MOLLE,
cofondateur de SINGA

714

réfugiés accompagnés en France, en 2015

300

personnes hébergées
chez l'habitant environ, projet CALM

14

emplois créés au sein de SINGA

10

services civiques

Source : SINGA - 2016

L'INFO EN +

SINGA a vu le jour à Paris en 2012. L'association s'est depuis déployée à Lille, Lyon et Montpellier, ainsi qu'à l'international, en Belgique, en Allemagne et au Québec.

SINGA a créé le projet CALM (Comme à La Maison) qui permet l'accueil de réfugiés chez des particuliers.

Nathanaël Molle compte parmi les 30 entrepreneurs sociaux de l'année 2016 identifiés par le magazine *Forbes*. Il est membre du réseau Ashoka*.

*Ashoka

Fondé par Bill Drayton en 1980, Ashoka est l'un des réseaux d'entrepreneurs sociaux les plus emblématiques au monde. En 2016, il compte 3 300 membres dans plus de 85 pays.

www.singa.fr





SANTÉ & HANDICAP

Le pari de l'autonomie des personnes handicapées psychiques

CLUBHOUSE FRANCE

“Lorsqu’une personne souffre d’un handicap mental et suit un traitement médical, elle doit souvent tout reconstruire. Nous l’accompagnons dans une reconstruction globale pour l’amélioration de sa qualité de vie”



CÉLINE AIMETTI,
déléguée générale,
cofondatrice du Clubhouse France

Nicolas Pierron : Le Clubhouse France investit de nouveaux locaux dans la capitale. Quelle est la mission de cette association ?

Christine Quentin : Le Clubhouse France inaugure en effet un espace de 350 m² au cœur du 19^e arrondissement de Paris pour élargir son accueil des personnes souffrant de handicap psychique. L’association adresse un enjeu majeur de notre société à travers cette forme de handicap, en particulier la schizophrénie, la bipolarité et la dépression profonde. Aujourd’hui le handicap psychique touche deux millions de personnes et constitue la deuxième cause d’arrêt maladie en France. Malheureusement, s’il existe 350 Clubhouses dans 30 pays à travers le monde depuis plus de soixante ans, la France n’en compte qu’un seul ! Cette structure constitue un lieu d’accueil de jour et d’accompagnement, qui se situe entre le rétablissement médical après un séjour en hôpital psychiatrique, par exemple, et l’intégration dans la vie sociale active.

NP : Quels changements attendus avec ce nouveau local ?

CQ : Le principe et les activités de l’association demeurent les mêmes : il s’agit toujours d’un pari sur l’autonomie retrouvée de ses membres. Un Clubhouse n’est pas un espace médical, mais un lieu de vie, géré et animé par ses membres durant la journée. Ensemble, ils préparent le déjeuner, effectuent la comptabilité où encore assurent la propreté du lieu. Les membres participent aussi à des ateliers : anglais, informatique, etc., qui les aident à développer leurs compétences, à construire un projet professionnel et à reprendre confiance en eux.

Grâce à ses nouveaux locaux, le Clubhouse Paris peut accueillir jusqu’à 150 membres, au lieu des 90 actuels, et atteindre la taille critique pour fonctionner de manière optimale. Cela permet d’améliorer les moyens de l’association et de réduire la liste d’attente des personnes qui souhaitent y adhérer.



NP : Quelles sont les conditions pour être accepté dans un clubhouse ?

CQ : Il faut être majeur, domicilié, être au fait de sa maladie, bénéficier d’un suivi psychiatrique ou médical, et prendre soi-même contact avec le Clubhouse en exprimant ses motivations et ses attentes. L’association prend alors contact avec son futur membre.

NP : Quels sont les défis à venir pour l’association ?

CQ : Son enjeu majeur est de modéliser son concept et d’en faire un référentiel afin que l’État puisse se l’approprier et le déployer à travers la France. C’est un modèle gagnant-gagnant : pour les bénéficiaires, leur famille, l’État et la collectivité. Une étude des coûts évités par la puissance publique grâce au Clubhouse est d’ailleurs menée depuis fin 2012 avec l’université de Paris Ouest Nanterre la Défense. L’autre enjeu essentiel est de mobiliser plus encore la générosité des donateurs, qui financent la grande majorité du budget du Clubhouse. Enfin, l’association a développé un club d’employeurs concernés par le recrutement et/ou la réintégration de salariés atteints d’un handicap psychique. Ces employeurs se trouvent souvent démunis face à cette difficulté et la dimension très “opérationnelle” du Clubhouse France peut leur apporter des réponses ●

121
bénéficiaires

37
en réinsertion
professionnelle

280
adhérents

Source : Clubhouse France - 2015



L'INFO EN +

Le Clubhouse est inspiré du modèle Fountain House à New York.

Philippe Charrier, ancien président-directeur général France de Procter & Gamble, a fondé le Clubhouse France en 2011, sous forme d’association loi 1901.

Vincent Lindon, Bruce Toussaint et Delphine de Vigan comptent parmi les membres actifs du comité de soutien du Clubhouse France.

Une vingtaine d’entreprises sont partenaires du programme “emploi” de l’association, dont AG2R La Mondiale, Altran, ERDF, EY, BNP Paribas, Generali et Randstad.

www.clubhousefrance.org



Faire l'expérience du handicap pour mieux le comprendre

DIALOGUE IN THE DARK

Nicolas Pierron : Dialogue in the Dark agit contre l'exclusion des personnes malvoyantes.

Christine Quentin : En vingt-cinq ans, plus de huit millions de personnes dans le monde ont fait l'expérience de la fragilité et de la dépendance en "perdant la vue" le temps d'une exposition sonore qui se déroule dans le noir total. Pour avancer et se mouvoir au cœur de ces expositions, inventées par Dialogue in the Dark, il faut compter sur une personne aveugle qui guide les visiteurs par sa voix, de pièce en pièce. Chaque pièce est envahie par un son de la vie quotidienne : parc d'attractions, brouhaha de rue commerçante, passage d'un bus, etc. Ce parcours déstabilisant, qui dure plus d'une heure, bouscule tous les repères, qui se trouvent inversés : les "fragiles" deviennent les "forts", et vice versa. Immédiatement, les mots de tolérance, humilité, empathie,

prennent un sens très concret. Tel est l'objectif de l'expérience Dialogue in the Dark : faire changer les mentalités, lutter contre les préjugés envers les personnes handicapées, reconnaître leur potentiel et se parler.

NP : D'où vient cette idée originale ?

CQ : D'un homme étonnant, Andreas Heinecke. Il évoque volontiers son histoire pour expliquer comment lui est venue cette idée, qu'il a concrétisée en 1988. Andreas Heinecke est d'origine allemande. À l'âge de 13 ans, il apprend que sa mère était issue d'une famille juive décimée durant la Seconde Guerre mondiale, alors que son père était pronazi. Ce choc l'amène à s'interroger sur les raisons qui conduisent certains hommes à se penser supérieurs aux autres, à décider du sort des autres. Quelque temps plus tard, il mesure la force de ses propres préjugés lorsqu'il doit



coopérer avec une personne aveugle dans son travail. Il n'en avait pas envie... Il comprend alors qu'il est nécessaire de trouver une manière nouvelle de dépasser ses préjugés, d'aller vers les autres et de reconnaître leurs qualités pour bâtir un monde moins excluant.

NP : Est-il à l'origine des dîners-restaurants "dans le noir" ?

CQ : Il n'est pas le seul dans cette initiative, mais, en effet, Dialogue in the Dark organise des dîners et des événements dans le noir total, où les participants sont guidés et pris en charge par des personnes aveugles. C'est d'ailleurs ainsi que se développe l'entreprise sociale à travers le monde, via un système de franchise sociale pour ses expositions et ses dîners. Elle propose aussi des ateliers aux entreprises, souvent très instructifs pour les personnes habituées à diriger.

Un réseau de plus de 7 000 guides et formateurs aveugles a été constitué à travers le monde. Depuis peu, la formule se décline sous la forme de Dialogue en Silence, qui isole des visiteurs dans des pièces plongées dans le silence absolu, et transforme ainsi leur regard sur la surdité. Une autre déclinaison, Dialogue avec le Temps, permet d'immerger les plus jeunes dans la réalité des personnes âgées afin que chaque génération puisse mieux se comprendre ●

11 millions

d'euros de chiffre d'affaires

39

pays

835

employés

54 %

des employés sont aveugles ou malvoyants

Source : Dialogue in the Dark - 2014

L'INFO EN +

50 % du budget de Dialogue in the Dark sont financés par la billetterie des expositions, 42 % par les ateliers en entreprises.

Quelques participants aux séminaires d'entreprises proposés par Dialogue in the Dark : Airbus, Axa, BNP Paribas, General Electric, Microsoft, Pfizer, etc.

Entreprise sociale créée en 1988, en Allemagne.

www.dialogue-in-the-dark.com



ANDREAS HEINECKE,
fondateur de Dialogue in the Dark



“*Nous voulons que les gens se rencontrent, personnes handicapées et non handicapées, dans des situations du quotidien, sans cliché ni pitié*”

Le cheval au service de la santé

ÉQUIPHORIA

Nicolas Pierron : Équiphoria est un institut d'activités équestres thérapeutiques. Quel en est le principe ?

Christine Quentin : En ouvrant les portes de son centre en 2012, à La Canourgue, près de Montpellier, Hélène Viruéga souhaitait importer en France ses compétences en "équithérapie", acquises durant dix années passées aux États-Unis. Outre-Atlantique, cette discipline est reine. Le principe est d'utiliser le cheval comme médiateur dans une démarche thérapeutique destinée à des personnes souffrant d'un handicap psychique ou moteur. Le kinésithérapeute utilisera, par exemple, la chaleur et le rythme du cheval pour travailler l'ouverture et la détente corporelles. Le psychologue recherchera éventuellement le "lâcher-prise" de son patient.

NP : Cette approche s'adresse-t-elle à tous les handicaps ?

CQ : Oui, et cette méthode n'est pas nouvelle. La particularité d'Équiphoria est d'être structurée pour appréhender aussi bien le handicap moteur – suite à un accident ou un AVC, par exemple – que le handicap mental, comme l'autisme, la trisomie, ou

encore les addictions. Équiphoria n'est pas un centre équestre où l'on apprend à monter à cheval. Il s'agit d'un institut de soins dans lequel exercent des thérapeutes salariés. Les psychomotriciens, kinésithérapeutes et psychologues y interviennent en lien avec le médecin traitant des patients, avec prescription médicale. Les premiers clients d'Équiphoria sont les établissements médico-sociaux de la région.

NP : Comment s'organise le centre ?

CQ : Hélène Viruéga et son mari ont racheté un ancien centre de formation de moniteurs d'équitation au pied des gorges du Tarn, au cœur de 40 hectares de pure nature. Le manège est couvert et équipé de rampes pour les transferts depuis les fauteuils roulants, avec des espaces pour les thérapeutes. Une cavalerie d'une dizaine de chevaux a été sélectionnée et formée en fonction des pathologies. Certains chevaux ont des caractères plus patients que d'autres. Durant deux mois, les équidés sont testés pour mesurer notamment la solidité de leur dos, la régularité de leur pas, ainsi que la relation avec les thérapeutes, toujours présents durant les exercices.



NP : Comment garantir le sérieux de cette thérapie ?

CQ : Cette thérapie non médicamenteuse est encore peu documentée en France. Équiphoria entend donc se distinguer de plusieurs manières. L'institut s'est structuré sous forme de coopérative dont le conseil d'administration comprend des clients, des institutionnels et l'Union nationale pour personnes handicapées (Unapei). D'un point de vue tarifaire, les prix équivalent ceux d'une séance de kinésithérapie. Le nombre de séances recommandé est raisonnable. Il faut envisager une dizaine de séances. Pour la fondatrice, le soin par le cheval correspond à une étape ponctuelle dans la vie du patient. Enfin, Équiphoria est positionné comme un centre de recherche qui travaille, notamment, avec le laboratoire de la faculté de Montpellier et l'université de Washington, aux États-Unis, sur l'étude des pratiques non médicamenteuses. Les fondateurs développent ainsi des standards de qualité pour pouvoir diffuser cette autre approche du soin des personnes handicapées. Leur objectif est de faire d'Équiphoria un modèle référent en Europe ●



3 programmes de recherche en cours.

Le nombre de particuliers ayant recours à Équiphoria double chaque année.

Source : Équiphoria - 2016

L'INFO EN +

2018 : ouverture prévue d'un centre Équiphoria à Montpellier. D'autres développements en Europe en cours.

www.equiphoria.com

“Le cheval ne juge pas l'humain.
Une collaboration avec lui permet
des lâcher-prises”

HÉLÈNE VIRUÉGA,
fondatrice d'Équiphoria

Social Eco - écoutez
19 avril 2013



FDFA à l'écoute les femmes handicapées maltraitées

Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir

“Lorsque j’ai perdu la vue, j’ai eu le sentiment de ne plus être reconnue dans mon intégrité et ma citoyenneté. Mon handicap était devenu mon statut social et donnait à certain le droit de me traiter différemment de la citoyenne que j’étais. J’ai refusé cette situation, autant pour moi que pour les autres femmes handicapées, quel que soit leur handicap”

Nicolas Pierron : FDFA lance un numéro d’appel destiné aux femmes handicapées...

Christine Quentin : Voilà un sujet dont on parle peu et dont les proportions semblent malheureusement à peine croyables : plus de 70 % des femmes handicapées sont victimes de violence en France ! Près de quatre femmes handicapées sur cinq sont violentées, que ce soit verbalement, physiquement ou psychologiquement. Ce chiffre, qui fait froid dans le dos, est avancé par l’association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir (FDFA) et repris par le Haut Conseil à l’Égalité entre les femmes et les hommes. Conseil auprès duquel Maudy Piot, fondatrice de FDFA, vient d’être nommée en qualité d’expert.

FDFA est une association militante qui agit depuis plus de dix ans dans la lutte contre ce qu’elle nomme la “double discrimination” : celle d’être femme et d’être handicapée. L’association a donc lancé ce numéro d’appel pour leur venir en aide : 01 40 47 06 06.

NP : Quel service propose ce numéro d’appel ?

CQ : Il propose d’abord une écoute privilégiée pour ces femmes maltraitées dans leur quotidien. Ce premier échange téléphonique peut se transformer en une rencontre. Celle-ci s’effectue de manière anonyme pour ne pas mettre ces femmes en danger. Certaines d’entre elles seront ensuite amenées à participer aux

activités de FDFA : ateliers de soin du corps pour leur enseigner à prendre soin d’elles, groupes de parole, de lecture, ateliers “emploi” pour accéder à l’autonomie, etc.

Maudy Piot rappelle que peu de femmes handicapées occupent un emploi en France, qu’elles subissent souvent une forte pression pour freiner leur désir de maternité, ont très peu accès aux soins gynécologiques, et se trouvent souvent dans des situations trop précaires pour pouvoir réagir et dénoncer toute violence conjugale éventuelle.

NP : FDFA est peu connue du grand public. Pouvez-vous nous en dire plus ?

CQ : FDFA compte en moyenne 230 membres depuis sa création. C’est peu et, pourtant, elle incarne une petite voix singulière dans le monde, souvent très institutionnel, des grandes associations organisées autour d’un handicap spécifique : la cécité, la surdité, la maladie mentale, etc.

Maudy Piot souhaite, à l’inverse, pouvoir accueillir les femmes, quel que soit leur handicap. Sa volonté est de faire reconnaître que le handicap n’est pas une identité “en soi” et que ces femmes sont, d’abord et avant toutes choses, des citoyennes. Maudy Piot est soutenue par de grandes figures du féminisme, comme l’anthropologue et professeur au Collège de France, Françoise Héritier ●



50 %

des adhérents sont des personnes handicapées

6 %

des adhérents sont des hommes

60

bénévoles

Source : Femmes pour le Dire,
Femmes pour Agir - 2015

L'INFO EN +

En juin 2016, FDFA a reçu le prix de la citoyenneté de l’Union d’organismes de prévoyance (Ocirp) pour son numéro d’appel en faveur des femmes handicapées victimes de violence.

Anne Hidalgo, maire de Paris, est marraine de FDFA.

Numéro d’appel : 01 40 47 06 06

www.fdfa.fr



MAUDY PIOT,
fondatrice de Femmes pour
le Dire, Femmes pour Agir



De beaux livres pour les enfants qui ne voient pas

LES DOIGTS QUI RÊVENT

“Avec ma femme, nous avons commencé sur notre table de cuisine à créer des livres pour les enfants aveugles et malvoyants dont on venait de me donner la charge”



PHILIPPE CLAUDET,
instituteur et cofondateur
des Doigts Qui Rêvent
et son équipe.

Nicolas Pierron : Les Doigts Qui Rêvent édite des livres tactiles et illustrés pour les enfants nés aveugles ou malvoyants.

Christine Quentin : L'association a été créée à Dijon en 1994, par des parents d'enfants malvoyants au côté d'un instituteur chargé, malgré lui, d'une classe constituée d'enfants aveugles ou très malvoyants, sans aucun livre adapté sur lequel s'appuyer. Parmi ces enfants se trouvait la petite Amandine, jeune pensionnaire de 5 ans, aveugle et autant dire perdue dans l'établissement. C'est pour elle que Philippe Claudet, cet enseignant aujourd'hui à la tête des Doigts Qui Rêvent, a créé un petit ouvrage illustré par des matières et des effets de texture, afin que la petite fille puisse avoir un "support d'entrée dans la conscience de l'écrit" selon son expression. De fil en aiguille, cette maquette a été remarquée et notre créateur encouragé à se lancer dans la diffusion de son ouvrage. Plus de vingt ans après, l'association édite 255 titres, soit 40 000 livres vendus dans 16 pays en 2015.

NP : Quelles sont les thématiques de publication des Doigts Qui Rêvent ?

CQ : L'association propose une série d'ouvrages pour tous les âges : livres éducatifs pour favoriser le lien entre les parents et les enfants qui naissent aveugles ; livres pour les classes de maternelle ; littérature jeunesse ; livres d'art ; romans pour pré-ados. Une partie de ces ouvrages est traduite en sept langues. Les Doigts Qui Rêvent édite également une collection d'essais sur les sujets de la cécité et de la malvoyance, dans leurs aspects historiques, théoriques et pratiques, en s'appuyant sur une équipe de bénévoles pour la traduction des textes phares venus de l'international. Aujourd'hui, l'association est constituée d'une équipe de six personnes, dont une dédiée à la recherche appliquée sur l'imagerie tactile. Depuis les premiers jours, les ouvrages sont réalisés par un chantier d'insertion d'une dizaine de personnes en recherche d'emploi. Plusieurs emplois d'insertion ont ainsi été créés.

255
titres

40 000
livres vendus

Source : Les Doigts Qui Rêvent - 2016

L'INFO EN +

La Chasse à l'ours, texte de Michael Rosen, illustrations de Solène Négrerie a obtenue la mention spéciale lors de la Bolognaragazzi Award for Disability 2016.

*Ateliers et chantiers d'insertion pour l'emploi (ACI)

Les ACI assurent l'accueil, l'embauche et l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant d'importantes difficultés sociales. Ils sont conventionnés par l'État et bénéficient d'aides pour accomplir leur mission.

Détails : www.avise.org

www.ldqr.org



NP : Quelles sont les perspectives de développement de l'association ?

CQ : Les Doigts Qui Rêvent se tourne de plus en plus vers l'international. Dès le début de l'aventure, Philippe Claudet a entamé une démarche de dimension européenne pour mutualiser le savoir-faire et la distribution de ses ouvrages. Chaque livre nécessite en moyenne trois heures de main d'œuvre, soit un coût de production de 140 euros par ouvrage. Si certaines associations allemandes, italiennes et américaines sont prêtes à payer ce tarif, ce n'est pas le cas dans l'Hexagone. En France, les premiers clients des Doigts Qui Rêvent sont les bibliothèques publiques puis les écoles auxquelles l'association vend ses livres au tarif de 60 euros l'unité. Pour éviter toute discrimination par l'argent, l'association propose un tarif de 25 euros par livre aux parents d'enfants malvoyants. Ce modèle contraint Philippe Claudet à passer beaucoup de temps à rechercher des subventions, du sponsoring

et/ou du mécénat pour compenser le manque à gagner. La prochaine étape des Doigts Qui Rêvent est de s'appuyer sur le numérique pour proposer des livres avec une même trame narrative, mais avec des options de couleurs et de matières pour personnaliser les commandes, selon les sensibilités ●



L'activité physique adaptée pour la santé

SIEL BLEU

“*Nous voulons faire changer les comportements dans la durée, pour vivre mieux et éviter les récurrences de maladies*”

JEAN-MICHEL RICARD,
cofondateur de Siel Bleu

Nicolas Pierron : Le groupe Siel Bleu continue son développement et vient de lancer sa fondation...

Christine Quentin : Précisons d'abord que Siel Bleu est un modèle d'innovation sociale emblématique en France. Depuis 1997, ce groupe de 500 salariés réussit à faire reconnaître les bienfaits de l'activité physique adaptée (APA). Loin d'une mode « sport et santé », Siel Bleu propose une approche thérapeutique à part entière et non médicamenteuse pour améliorer les capacités physiques, sensorielles et cognitives, en particulier des personnes âgées ou souffrant de maladies chroniques. En France, près de 100 000 personnes pratiquent ainsi, chaque semaine, un sport adapté à leur corps grâce aux experts de Siel Bleu, dans deux maisons de retraite sur trois, en entreprise, ou à domicile.

NP : Siel Bleu s'organise pour que ces séances de “sport adapté” soient accessibles au plus grand nombre.

CQ : C'est une valeur forte du groupe associatif : l'APA ne doit pas être un luxe. Aussi Siel Bleu s'est construit sur un principe de “lucrativité limitée” : 100 % des profits sont réinvestis dans le projet, les écarts de salaires sont

limités à deux et demi, et les tarifs des prestations s'adaptent aux moyens des clients et des membres. Plusieurs partenaires privés, dont certains sont en lien avec la prévention santé, soutiennent l'action de Siel Bleu en finançant l'appoint du budget. En 2011, le cabinet de conseil McKinsey évaluait à 15 milliards d'euros le montant des coûts évitables en France par la généralisation de deux programmes Siel Bleu : à destination des personnes souffrant de diabète de type 2 et des personnes âgées, notamment pour éviter les fractures.

NP : Pourquoi avoir créé une fondation ?

CQ : C'est autant une stratégie de développement qu'une volonté de maintenir l'esprit associatif du groupe. Au fil du temps, Siel Bleu est devenu une marque dont le savoir-faire se déploie en Belgique, en Irlande, en Espagne et qui attire à elle de plus en plus de propositions de capitaux et d'alliances. La Fondation Siel Bleu a donc pour mission de garantir l'esprit du groupe, en particulier l'accès aux activités pour tous. La fondation est aussi un bon véhicule juridique pour les donations. Elle permet à toute personne ou entreprise souhaitant soutenir Siel Bleu et sa recherche de bénéficier des déductions fiscales liées au don ou au mécénat.

NP : Siel Bleu fait de la recherche sur le sport ?

CQ : Le groupe travaille avec plusieurs instituts, dont l'Institut Pierre et Marie Curie avec lequel il étudie la manière dont l'APA peut contribuer à réduire les récurrences du cancer du sein chez la femme. D'une certaine manière, avec ses travaux de recherche et sa fondation, le groupe Siel Bleu renouvelle la dynamique de financement et de progrès pour lutter contre les maladies en Europe ●



11,9 millions

d'euros de budget

100 000

bénéficiaires

4 500

lieux d'intervention

Source : Siel Bleu - 2015

L'INFO EN +

L'Institut Siel Bleu a été créé en octobre 2015 avec la vocation de développer la recherche autour de l'impact de l'activité physique adaptée (APA) sur la santé des personnes fragilisées et d'aider les médecins à la prescrire.
www.fondation.sielbleu.org

Dix hôpitaux proposent déjà le programme “un coin de Siel Bleu” basé sur l'APA comme thérapie complémentaire dans le cadre de maladies chroniques.

www.sielbleu.org

Social Eco - écoutez
27 novembre 2013



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

AGRISUD INTERNATIONAL

L'agroécologie pour lutter contre la misère

“Agrisud a été créée car nous n'acceptons pas l'idée qu'1,4 milliard de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, avec des difficultés pour se nourrir. Nous ne faisons pas de l'humanitaire, nous les aidons à revenir dans le circuit économique”

YVONNICK HUET,
directeur général d'Agrisud International



Nicolas Pierron : Gros plan sur Agrisud International, “l'association qui crée des entreprises”...

Christine Quentin : “Entreprendre” est en effet le maître mot d'Agrisud International. L'association est présente depuis vingt ans dans une vingtaine de pays pour réintégrer les personnes pauvres dans le circuit économique par le biais de la création d'entreprises agricoles familiales. Pour que ces entreprises soient viables, elles doivent impérativement s'inscrire dans une logique de marché et pratiquer l'agroécologie, qui permet de développer leur potentiel agricole local (terres, semences, rythmes des saisons, etc.), sans dépendre des pesticides et des engrais venus de l'extérieur.

NP : En quoi se distingue Agrisud International des autres ONG qui créent des microentreprises ?

CQ : L'association transforme de manière structurelle les régions dans lesquelles elle agit. À Haïti, par exemple, après le tremblement de terre, son action a favorisé le reboisement des terres et permis la culture du manioc, qui était encore importé. Ces projets, de grande envergure, durent de deux à cinq ans et accompagnent jusqu'à 3 000 familles à travers plusieurs types d'actions : formation, acquisition de foncier, travail du sol, accompagnement technique, ou encore mise en marché des produits, voire création de filiales.

NP : Est-ce aussi valable en France ?

CQ : La communauté de communes du Médoc a sollicité Agrisud International. La région est en effet fortement touchée par la pauvreté et compte parmi les plus grands utilisateurs de la banque alimentaire de Gironde. Mais elle possède aussi beaucoup de foncier et il existe une demande locale pour les produits maraîchers. Le projet s'appelle La Ruche du Médoc et devrait permettre de réduire une partie des importations de fruits et de légumes, notamment d'Espagne, tout en créant des filières et des emplois dans la région.

NP : Est-ce ainsi qu'Agrisud se développe ?

CQ : L'association répond à des appels d'offres de bailleurs de fonds institutionnels, comme l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne. En complément, elle fait appel à des financements privés. Cela peut prendre des formes très variées, au-delà d'un “classique” mécénat. L'exemple emblématique est celui du Club Méditerranée, qui sollicite et finance l'intervention d'Agrisud International dans certaines de ses régions d'implantation. L'objectif est d'aider les habitants qui résident autour des clubs à structurer professionnellement leurs entreprises familiales agricoles. C'est une manière intelligente de générer de la richesse sur place, de créer une filière de produits maraîchers de qualité, très appréciés des clients du club. C'est gagnant pour tout le monde ! ●

6 millions

d'euros de budget “siège”

260

collaborateurs

464 000

personnes sorties de la pauvreté

23

pays

49 100

TPE créées depuis 1992

85 %

de taux de survie des TPE
après quatre ans

Source : Agrisud International - 2015

L'INFO EN +

Robert Lion, président d'Agrisud International, est inspecteur général des finances et ancien directeur général de la Caisse des Dépôts. Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères, en est l'un des administrateurs.

Créée en 1992 en Aquitaine, Agrisud International est une association reconnue de bienfaisance*.

*Association reconnue de bienfaisance

Une association de bienfaisance est une association loi 1901 ayant pour objet exclusif l'assistance et la bienfaisance. Elle peut recevoir des donations notariées et des legs. Détails : www.lemouvementassociatif.org

Social Eco - écoutez
17 octobre 2014



www.agrisud.org

AGRONOMES ET VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES (AVSF) Défendre l'agriculture paysanne à travers le monde

Nicolas Pierron : Quelle est la mission d'AVSF ?

Christine Quentin : Pour Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), celles et ceux que l'on nomme souvent "les petits paysans" sont tout sauf "petits". Ils sont, au contraire, incontournables pour relever les défis alimentaires mondiaux, ceux de l'environnement et de l'emploi. Car ils créent de l'emploi. La mission d'AVSF est donc d'épauler ces organisations paysannes locales pour qu'elles se développent. L'association le fait en associant son expertise vétérinaire avec celle d'agronomes économistes, qui accompagnent l'amélioration de la qualité des produits et de la production. AVSF effectue des formations et aide à l'achat de structures pour permettre notamment aux paysans de stocker, sécher ou encore transformer leurs matières premières, cacao, fruits, etc.

NP : Un exemple concret du volet "vétérinaire" d'AVSF sur le terrain ?

CQ : Au Cambodge, les vétérinaires sont peu nombreux et vont habiter en ville dès qu'ils le peuvent. Cela engendre deux problèmes majeurs : le manque d'accès aux soins pour les animaux dans les campagnes et le manque de contrôle des maladies virales animales pouvant affecter l'homme, telles que la grippe

aviaire. L'exode urbain des vétérinaires s'est ainsi transformé en un problème de santé publique.

AVSF aide donc les écoles vétérinaires à se développer et forme des "auxiliaires communautaires pour la santé animale". Il s'agit de personnes désignées par les habitants de chaque village, qui vont apprendre les bases des pratiques vétérinaires : déparasitage, vaccination, naissances, etc. En parallèle, l'association propose aux vétérinaires diplômés de superviser ces "aides-soignants" animaliers. Chacun possède donc son rôle, ce qui fluidifie les relations. Le gouvernement du Cambodge a repris cette idée et la déploie pour mieux contrôler les maladies sur le terrain.

NP : Comment finance-t-elle son action ?

CQ : AVSF agit ainsi depuis 1977. Son budget 2015 est de 15 millions d'euros. Il est financé à 60 % par des bailleurs de fonds publics internationaux (Union européenne, Banque mondiale, etc.) et le reste au travers de collectivités locales, par du mécénat d'entreprises ou des dons privés.

Afin de diversifier ses sources de financement, AVSF a aussi créé une société coopérative d'intérêts collectifs (SCIC*) en Rhône-Alpes pour vendre son expertise en développement rural auprès des communautés paysannes et

14,8 millions
d'euros de budget

75
projets dans 20 pays

700 000
personnes soutenues

280
salariés

Source : rapport annuel AVSF - 2015

des grandes entreprises françaises, de plus en plus intéressées par ce savoir-faire. AVSF coopère, par exemple, avec un acteur important de la grande distribution française pour créer des filières d'approvisionnement de produits "sains et équitables", ainsi qu'avec un groupe leader dans l'énergie pour la création d'une activité de méthanisation en Afrique. De nouvelles activités qui visent à continuer l'action de l'association en faveur des petits paysans locaux... pas si "petits" ! ●

L'INFO EN +

En mai 2015, AVSF s'est associée à Éthiquable, Café Michel, Ardeur Rhône-Alpes et Biocoop pour créer l'association française Symbole des Producteurs Paysans, un nouveau label de commerce équitable pour les producteurs.

AVSF est une association reconnue d'utilité publique.

*Société coopératives d'intérêt collectif (SCIC)

L'originalité de la SCIC, comparée aux autres coopératives, est d'impliquer dans le développement de son activité l'ensemble des acteurs concernés : salariés, mais aussi collectivités locales, bénéficiaires, bénévoles, etc. Toutes ces parties prenantes peuvent être associées au capital de la coopérative et participer à sa gestion. Détails : www.avise.org

www.avsf.org



“L'agriculture familiale et paysanne est constituée d'acteurs économiques incontournables, et beaucoup d'entre eux nous nourrissent”



FRÉDÉRIC APOLLIN,
directeur exécutif d'Agronomes
et Vétérinaire Sans Frontières

L'aide alimentaire de qualité

Gardens

for Health International

Nicolas Pierron : Les choses bougent du côté de l'aide alimentaire internationale. La qualité primerait sur la quantité...

Christine Quentin : Il est important de ne pas opposer l'ONG Gardens for Health International, qui opère au Rwanda, avec les acteurs de l'aide alimentaire, plus spécialisés dans les réponses aux situations d'urgence de très court terme. Disons simplement que Gardens for Health International est emblématique de cette nouvelle génération d'ONG qui émerge en Afrique depuis une dizaine d'années : en acheminant de la nourriture, elle se positionne en tant qu'acteur de la santé et non seulement comme humanitaire. Le critère de mesure de réussite de Gardens for Health International n'est pas le nombre d'enfants nourris, mais leur croissance en termes de poids et de taille au regard de l'évolution "standard" d'un enfant qui recevrait les protéines, les vitamines et tous les apports nutritionnels nécessaires pour bien grandir.

NP : Cela implique-t-il que l'ONG opère différemment ?

CQ : Absolument. Gardens for Health International s'est donnée pour mission de lutter contre la malnutrition chronique des enfants rwandais. L'ONG négocie donc avec les instances locales pour s'implanter directement dans les dispensaires de soins du pays. L'équipe peut ainsi proposer plusieurs services et traitements pour les enfants, et un accompagnement des parents. Gardens for Health International, qui signifie "des jardins pour la santé", organise notamment la distribution de plusieurs graines (avocat, patate douce, poivron, etc.), et quelques poulets et lapins, afin d'enclencher la création d'une agriculture familiale minimum, susceptible d'apporter les éléments nutritionnels nécessaires aux enfants. Gardens for Health International effectue également des formations sur l'agroforesterie et la manière de préserver ou développer une terre propice au maraîchage.



Social Eco - 149

“Apporter des sacs de nourriture ne traite pas la source du problème de la malnutrition au Rwanda. Nous proposons une solution de long terme”

JESSIE CRONAN,
directrice des opérations de
Gardens for Health International

Il s'agit d'une approche globale pour répondre aux besoins du pays. En effet, si près de 90% des Rwandais sont des fermiers, la majorité d'entre eux peinent à se nourrir, et la malnutrition des enfants est endémique.

NP : Quels résultats à ce stade ?

CQ : En sept ans d'existence, l'ONG s'est correctement développée. Elle est désormais présente dans 14 centres médicaux et a ouvert un jardin d'agroforesterie pour effectuer des formations au nord de Kigali. L'Unicef soutient désormais son action dans le nord du Rwanda. L'ONG se révèle une très bonne courroie de transmission pour aborder les questions sanitaires plus globales, notamment auprès des femmes et, en particulier, celles qui élèvent seules leurs enfants (30 % des bénéficiaires de l'ONG). La prochaine étape est le développement de Gardens for Health International en Ouganda et au Burundi.

800 500
de budget (USD)

20 000
déjeuners distribués par jour

8 310
sacs de graines

3000
poulets

1 180
lapins

Source : Gardens for Health International - 2014

L'INFO EN +

Depuis 2009, Gardens for Health International compte parmi les lauréats du réseau d'entrepreneurs sociaux Echoing Green.

L'ONG a été créée par trois jeunes femmes :
Dr Emily Morell Balkin, Julie Carney
et Emma Clippinger.

www.gardensforhealth.org

Social Eco - écoutez
17 février 2015



Social Eco - 149

“*Nous voulons éviter la “mission de trop”
et décloisonner les parcours professionnels
des humanitaires de terrain*”

ÉRIC GAZEAU,
fondateur et directeur
de Résonances Humanitaires

RÉSONANCES HUMANITAIRES

La reconversion professionnelle
des expatriés de l'humanitaire

Nicolas Pierron : Comment assurer le retour des expatriés en France après des années de missions humanitaires ?

Christine Quentin : C'est précisément pour répondre à cette question délicate que Résonances Humanitaires a été créée en 2002. À cette époque, la grande majorité des équipes partait en mission avec une sorte de statut de “bénévole indemnisé”. Ainsi, des ingénieurs pouvaient être envoyés pour mettre en œuvre des systèmes hydrauliques dans des villages en situation de catastrophe naturelle, des experts logisticiens pour gérer des hôpitaux en terrains de guerre, des chefs de mission pour apporter des solutions à la pauvreté dans des pays sans fonction publique, etc., et se retrouver, à leur retour, à peine gratifiés du revenu minimum d'insertion (RMI), sans droit à la formation, ni reconnaissance de compétences. Beaucoup repartaient alors en mission

par défaut ou par crainte du chômage, ce qui engendrait parfois de l'aigreur, beaucoup d'épuisement et, surtout, un grand gâchis de compétences.

Éric Gazeau, le fondateur de Résonances Humanitaires, est lui-même un acteur de terrain qui a opéré en Bosnie, Somalie, Rwanda, Kosovo et Afghanistan. Aidé d'une dizaine de copains du même acabit, il a donc décidé d'agir pour sécuriser à minima les parcours professionnels des uns et des autres. Résonances Humanitaires possède aujourd'hui trois sites d'accueil, à Paris, Lyon et Bordeaux.

NP : L'association intervient donc comme un cabinet de ressources humaines ?

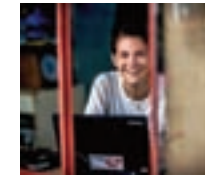
CQ : C'est l'orientation qu'elle prend en effet. À ses débuts, Résonances Humanitaires s'est beaucoup mobilisée pour faire évoluer la loi et les statuts. Aujourd'hui, la majorité des

expatriés sont salariés, ce qui change tout dans leur CV et pour leurs droits. L'association a su également fédérer un réseau de professionnels bénévoles pour aider ceux qui le souhaitent à se “ré-ancrer” en France. Un temps d'écoute est effectué pour comprendre le parcours de chacun. Un coaching professionnel d'un à trois mois peut être envisagé, ainsi qu'un bilan de compétences. Arrive enfin la phase de recherche active grâce à la base de données d'offres et de contacts de l'association, et l'organisation de groupes de chercheurs d'emploi et d'ateliers. Le service est gratuit pour les bénéficiaires, à ceci près de s'engager à devenir “personne ressource” pour témoigner, accompagner ou mettre en lien. Cela fonctionne bien. Il existe une forte complicité entre “anciens du terrain”.

NP : Que deviennent au final les humanitaires de retour en France ?

CQ : La moitié reste dans le secteur des ONG, essentiellement au sein des sièges, à des postes de fonctions “supports” : logistique, ressources humaines, management de régions, collecte de fonds, etc. L'autre moitié occupe des postes de management dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, notamment dans le médico-social ou la lutte contre l'exclusion en France. Certains autres intègrent l'entreprise privée.

Le groupe Bouygues, la SNCF, le groupe Axa sont, par exemple, partenaires de Résonances Humanitaires. L'intérêt pour ces entreprises est de recruter des salariés compétents et doués d'une forte capacité d'adaptation, d'apprentissage et de réactivité. De futurs collaborateurs qui savent gérer l'interculturel, avec cette particularité d'avoir pour premier réflexe d'allier efficacité et humanité ●



200

adhérents par an

+ de 1 700

personnes accompagnées

+ de 100

bénévoles : accueillants, psychologues, consultants en ressources humaines

2

salariés

Source : Résonances Humanitaires - 2015

L'INFO EN +

Chaque mois, Résonances Humanitaires organise des rencontres informelles à Paris, Nantes, Lyon, Bordeaux, Marseille et Lille.

Résonances Humanitaires est une association de loi 1901 reconnue d'intérêt général.

www.resonanceshumanitaires.org



L'eau, l'hygiène et l'assainissement des terrains d'urgence

SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

Nicolas Pierron : À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, l'ONG Solidarités International édite le *Baromètre de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement*.

Christine Quentin : Dans son baromètre, Solidarités International présente les enjeux de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement dans le monde. Pour décrypter la situation, l'ONG a fait appel à un groupe équilibré et pédagogique constitué d'universitaires, d'experts de la question sécuritaire liée à l'eau, de bailleurs de fonds, de politiques, de professionnels de l'eau, et également de conseillers des Nations unies. L'objectif de cette publication est d'interpeller et de mobiliser les décideurs et le grand public pour mettre fin à cette situation dramatique : près d'une personne sur deux n'a pas accès à une eau réellement potable dans le monde, et 2,6 millions de personnes meurent chaque année du manque d'accès à l'eau.

NP : Quels en sont les grands enseignements ?

CQ : Ce baromètre montre clairement comment l'eau insalubre peut tuer. C'est d'ailleurs l'un des grands combats de l'ONG depuis une décennie. Solidarités International rappelle que 5 000 enfants meurent chaque jour de maladies liées à l'eau (diarrhée, typhoïde, choléra). L'eau insalubre réduit la capacité à produire de la nourriture, à assimiler les aliments, affaiblit les écoliers et les travailleurs, régulièrement malades. Les pertes économiques induites sont estimées à 260 milliards de dollars par an.

Une carte mondiale des tensions liées à l'eau révèle que 4 milliards d'individus seront soumis à un stress hydrique d'ici à une dizaine d'années. Pour autant, le baromètre permet de comprendre que la situation n'est pas une fatalité, et que la résolution de ce problème relève du politique. Des solutions existent donc. La France s'honore avec la loi Oudin-Santini, qui autorise depuis dix ans les collecti-



vités à consacrer 1 % de leur budget à des actions solidaires liées à l'eau. L'Union européenne également : 15 % de son budget d'aide humanitaire et de protection civile y sont alloués.

NP : Qu'attend concrètement Solidarités International de la publication de ce baromètre ?

CQ : Alain Boinet, fondateur de l'ONG, souhaite que l'accès universel à l'eau compte parmi les huit objectifs du millénaire des Nations unies. À ses yeux, des indicateurs précis et partagés doivent encore être établis, ainsi que les moyens pour en assurer le suivi. Par exemple, une eau dite "améliorée" (critère de référence actuel) n'est pas une eau "potable". À lui seul, cet indicateur change radicalement les niveaux d'investissement à prévoir par les pouvoirs publics des pays concernés. Les baromètres de l'eau 2015 et 2016 sont accessibles sur le site solidarites.org ●

Baromètre 2016 de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, Solidarités International

3,3 milliards

de personnes sont affectées par des maladies liées à l'eau

Moins de 1 %

de l'eau sur Terre est douce et liquide

63 %

de la population mondiale sera soumise au stress hydrique en 2025

L'INFO EN +

En trente-cinq ans, Solidarités International a secouru 3,8 millions de personnes.

Solidarités International est une association loi 1901 qui intervient dans 19 pays, avec 2 075 employés et 50 600 donateurs pour soutenir son action.

www.solidarites.org

“Depuis dix ans, nous sommes les seuls à dire aux décideurs et au grand public que l'eau peut être une source de mortalité dans le monde. Nous le voyons sur le terrain depuis trente-cinq ans. Pourtant des solutions existent”

ALAIN BOINET,
fondateur de Solidarités International





AIDER CEUX QUI AIDENT : ÉCOSYSTÈME DE L'ESS

AVISE

Le coach de l'économie sociale et solidaire en France

Nicolas Pierron : Peu de gens connaissent l'Avise. Quel est son rôle ?

Christine Quentin : Le rôle de l'Avise est de créer les conditions et les outils pour professionnaliser, développer et informer sur le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS). L'Avise est une association de loi 1901 composée d'une trentaine de salariés. Située à Paris, elle est née en 2002 sous l'impulsion d'Hugues Sibille. Il travaille alors à la Caisse des Dépôts et fait le constat qu'au-delà de son foisonnement, le secteur associatif investit peu en recherche & développement, capitalise peu sur les expériences passées, et connaît une réelle difficulté à monter en puissance et à préserver les emplois créés. Or, les associations constituaient déjà plus d'1,2 million d'emplois à cette époque. L'Avise a donc été créée par la Caisse des Dépôts, avec une dizaine de fédérations, banques mutualistes, réseaux d'entrepreneurs, etc., pour professionnaliser le secteur de l'ESS. L'Avise est peu connue du grand public car elle s'appuie essentiellement sur des

relais, tels que les fédérations d'associations ou de communes, pour déployer ses services.

NP : Quelques exemples de services proposés par l'Avise ?

CQ : L'Avise a créé les dispositifs locaux d'accompagnement (DLA). Structurants pour le monde associatif, les DLA proposent des diagnostics et identifient les besoins réels (marketing, organisation, financement) des associations pour les mettre en relation avec la structure de conseil idoine qui pourra les aider. Ce service est gratuit pour les associations. Lancé en 2012, ce dispositif constitue aujourd'hui un réseau d'une centaine d'antennes en France, 24 pôles régionaux et 6 centres de ressources, qui ont bénéficié à près de 7 000 associations par an. Les associations accompagnées créent aujourd'hui deux fois plus d'emplois pérennes. L'Avise édite aussi de nombreux guides et méthodologies pour aider les entreprises d'insertion par l'activité économique, par

“ Notre fil rouge est l'intérêt général. Nous constatons que les aspirations des jeunes se tournent de plus en plus vers une économie basée sur autre chose que la recherche du profit, avec plus de solidarité ”



HUGUES SIBILLE,
fondateur et président d'honneur de l'Avise

exemple, ou les entrepreneurs sociaux. Par ailleurs, l'association a initié le site Internet socialement-responsable.org pour les marchés publics, ainsi que fabriqueainitiatives.org, le site web de la Fabrique à Initiatives, dont la mission est de faciliter la création d'entreprises sociales et solidaires en France. Enfin, le site www.avise.org est l'une des plates-formes de ressources documentaires les plus complètes pour comprendre l'ESS, découvrir les parcours d'entrepreneurs sociaux et le fonctionnement des aides européennes destinées à ce secteur.

NP : Quels sont les enjeux à venir de l'Avise ?

CQ : Deux enjeux principaux : faire reconnaître l'innovation sociale au même titre que l'innovation technologique dans les circuits de financement, et mobiliser les jeunes autour de cette autre manière d'entreprendre ●

4,2 millions

d'euros de budget

30

salariés

51 000

associations accompagnées par
des dispositifs locaux d'accompagnement (DLA)

Source : Avise - 2015

L'INFO EN +

En 2016, Jérôme Saddier, directeur général de la Mutuelle nationale territoriale (MNT) a pris la présidence de l'Avise.

www.avise.org



LE FONDS DE CONFIANCE

Partenaire des tout premiers pas des entrepreneurs sociaux

Nicolas Pierron : Le Fonds de Confiance de l'association France Active soutient la création d'entreprises dès l'amorce du projet...

Christine Quentin : L'étude de marché marque en effet une étape essentielle dans la création d'une entreprise. C'est le temps de l'analyse du potentiel d'une idée, de la construction d'un plan de financement, des premiers tests auprès de clients potentiels, etc. Cette phase de maturation incontournable est pourtant très peu soutenue et beaucoup d'entrepreneurs doivent y consacrer tout ou partie de leur épargne

avant de se lancer. C'est pour répondre à ce problème, et pour stimuler la création d'entreprises pérennes en France, que le Fonds de Confiance a été créé en 2006 par l'association France Active et la Caisse des Dépôts. En 2015, les fonds attribués étaient d'une valeur moyenne de 18 300 euros chacun. La très grande majorité des 93 projets retenus s'est transformée en entreprises. Selon France Active : 84% des entreprises créées via le Fonds de Confiance ont passé le cap des trois ans, avec près de dix emplois créés en moyenne.



“ *Le Fonds de Confiance est une bonne rampe de lancement pour celles et ceux qui veulent créer leur entreprise et de l'emploi en France* ”



FANNY GÉRÔME,
directrice du développement
de France Active

NP : Quels sont les critères pour bénéficier de ce fonds ?

CQ : Le critère essentiel est d'abord d'avoir une idée à vocation sociale et envie de se lancer. Ensuite, comme dans un cursus de formation en alternance, l'initiateur du projet devra trouver une entreprise prête à l'héberger et à le salarier durant les six à neuf mois nécessaires à la réalisation de son étude. Le Fonds de Confiance prend en charge 50 % de son salaire et lui accorde une subvention pouvant s'élever jusqu'à 20 000 euros. Cette mise en condition exigeante donne à l'entrepreneur lauréat un accès privilégié à un cadre de travail, aux compétences qui y sont inhérentes, ainsi qu'une carte de visite. Il y a aussi de fortes chances que le dirigeant hébergeur lui consacre du temps pour le coacher. Enfin, par cette démarche, l'entrepreneur préserve ses indemnités et ses droits sociaux, dans l'éventualité où les résultats de son étude ne se révèlent pas concluants.

NP : Ces porteurs de projets sont donc davantage protégés qu'avec le statut de simple créateurs...

CQ : Absolument. Plusieurs créateurs d'entreprises sociales ont pu tester leur projet dans ce cadre et bénéficier du Fonds de Confiance. Le fondateur de l'entreprise de restauration et d'insertion Baluchon a été hébergé et accompagné par le groupe d'insertion Vitamine T, dans le nord de la France. Une

épicerie solidaire a été créée en étant portée par la fondation Aurore, à Paris. Les Fleurs bio de Cocagne ont été hébergées par le réseau du même nom. Le Fonds de Confiance est financé par la Caisse des Dépôts, EDF, et par des fondations d'entreprises comme la Fondation Carrefour, la Fondation Macif et le fonds A2i •

18 300

euros : ticket moyen
des fonds de confiance attribués

93

entrepreneurs bénéficiaires

Source : Le Fonds de Confiance - 2015

L'INFO EN +

France Active a été créée en 1988 par Claude Alphandéry, pour favoriser la création d'entreprises individuelles et lutter contre le chômage. Aujourd'hui, l'association est présidée par Christian Sautter et couvre le territoire national à travers 41 fonds territoriaux, 550 salariés et 2 200 bénévoles.

www.franceactive.org



“ Nous avons créé MakeSense il y a cinq ans pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'engager pour les causes sociales et environnementales qui leur sont chères. Aujourd'hui, c'est par l'action collective que nous construisons ce monde où les problèmes d'hier ne se reproduiront plus ”

CHRISTIAN VANIZETTE,
cofondateur de MakeSense

MAKESENSE

La créativité de tous au service de la société

Nicolas Pierron : Des “gangsters” et des “hold-up” pour aider les entrepreneurs sociaux... De quoi s'agit-il ?

Christine Quentin : Il s'agit d'une équipe de jeunes diplômés créatifs, Christian, Leila, Tchiou et Peter, née dans le 2.0 et l'*open source*, la technologie gratuite et accessible à tous. Ils ont appliqué cet esprit à la création d'un réseau social et d'une communauté pour mettre en relation des personnes désireuses de s'impliquer et de mettre leurs idées au service d'entrepreneurs sociaux, mais qui ne savent pas comment s'y prendre – ce sont les “gangsters” – et des entrepreneurs sociaux à la recherche de contacts, d'expertises, d'idées ou de financements. MakeSense connecte ces deux populations pour tenter de résoudre les défis sociaux et environnementaux, autour de trois axes : le business, le design et la technologie. Pour cela, ils organisent des “hold-up” d'idées !

NP : Et comment se déroule un “hold-up” ?

CQ : D'abord il est préparé par un membre du “gang”, c'est-à-dire une personne qui partage la vision et le manifeste de l'association MakeSense. Une photo et un résumé du projet sont mis en ligne sur le site makesense.org, qui présentent la problématique et le “défi” de l'entrepreneur social. Exemple : aider au développement d'une association qui crée des potagers thérapeutiques. Il s'agit toujours d'une initiative à fort impact social ou environnemental, avec un modèle économique déjà structuré, et au moins une personne dédiée à son développement.

Le site web propose alors trois options aux “gangsters” : “je partage”, “je participe à un hold-up”, “j'organise un hold-up”. Un “hold-up” est donc un événement créatif qui réunit 8 à 15 personnes dans une même salle durant deux heures, autour du “défi” lancé. Basé sur des techniques de créativité à la pointe,



un brainstorming est organisé et cinq pistes et solutions sont proposées à l'entrepreneur social.

NP : Et ça marche ?

CQ : Incroyablement ! En cinq ans, MakeSense a mobilisé une communauté de plus de 26 000 participants qui ont aidé plus de 1 300 entrepreneurs sociaux dans 128 villes à travers le monde : en France, en Chine, en Australie, au Mexique, etc. Ces “gangsters” ont permis de revisiter des logos d'entreprise, de définir des stratégies de mobilisation *on-line*, ou encore de repenser des produits...

NP : Comment MakeSense finance-t-elle ses actions ?

CQ : Tout est bien pensé. Les membres de MakeSense ont développé des compétences extrêmement recherchées par les entreprises : animation interne, mise en relation avec des start-up, gestion de contenu de marque, ateliers de créativité, etc. Ils ont donc créé une filiale, Commonsense, pour vendre ces savoir-faire dépoussiérés auprès de grands groupes comme SFR, Orange, Accenture, etc. Le chiffre d'affaires généré permet de financer l'activité “non profit” de MakeSense. L'association a également bénéficié de mécénat et de dons privés pour se lancer.

Aujourd'hui, elle continue à hacker les méthodes créatives pour les rendre accessibles au plus grand nombre afin d'apporter des réponses aux problèmes sociaux dans le monde ●

2 010

“gangsters” bénévoles

128

villes

1 327

entreprises sociales aidées

1 760

ateliers créatifs

26 400

participants

Source : MakeSense - 2016



L'INFO EN +

En 2012, MakeSense a lancé SenseSchool, un module de formation à la résolution de défis sociaux et environnementaux pour les étudiants des grandes écoles.

À Paris, MakeSense a ouvert SenseCube, un incubateur d'entreprises sociales et d'accompagnement à l'intrapreneuriat*.

*Intrapreneur

Un “intrapreneur” met en place, au sein de l'entreprise qui l'emploie, un projet à fort impact social, technologique ou environnemental, cohérent avec le cœur de métier de son employeur. Lutz de Emmanuël, Rochefoucauld Drouais de la Valérie, *Transformez votre entreprise de l'intérieur ! Le guide de l'intrapreneur social*, Paris, Rue de l'échiquier, 2015.

www.makesense.org

La professionnalisation du secteur associatif
par le bénévolat de compétence

PASSERELLES & COMPÉTENCES

Éric Mauban* : L'association Passerelles & Compétences promeut le bénévolat de compétence. De quoi s'agit-il ?

Christine Quentin : Le bénévolat de compétence constitue une autre vision du bénévolat. Il s'agit de partager son expertise, dans le cadre d'une mission bénévole compatible avec son activité professionnelle. Cela va au-delà de la disponibilité et de la bonne volonté du bénévole. Il offre son savoir-faire professionnel. En 2002, Patrick Bertrand a créé Passerelles & Compétences pour promouvoir cette autre manière d'aider. Aujourd'hui, cette idée fait des émules dans de nombreux secteurs associatifs, culturels et sportifs, en France comme à l'international, en Allemagne ou au Québec, par exemple.

ÉM : Des exemples de missions ?

CQ : Il peut s'agir de missions stratégiques comme la redéfinition du plan de communication d'une fondation, ou le recrutement d'un directeur associatif. Cela peut également prendre la forme de missions plus opérationnelles, comme la mise en place de procédures comptables, la traduction de documents ou la modernisation d'un site web. Dans tous les cas, l'objectif du bénévolat de compétence est de créer des effets de levier immédiats pour les associations. C'est ce qui motive les bénévoles.

ÉM : Ces bénévoles sont-ils plutôt des retraités ?

CQ : Au contraire, la grande majorité des bénévoles de Passerelles & Compétences sont des actifs, entre 25 et 45 ans, souvent avec une vie familiale. Comme le rappelle Patrick Bertrand : "En partageant leur savoir pour une cause qui leur tient à cœur, les bénévoles apportent à l'association autant qu'ils se nourrissent de l'expérience. C'est là le véritable moteur."

ÉM : J'imagine que ces services doivent être très sollicités...

CQ : Oui et non, car Passerelles & Compétences cible le secteur de la solidarité et il y a parfois quelque appréhension du côté des associations. Ces bénévoles "d'un autre genre" apportent des points de vue différents, questionnent et bousculent souvent l'ordre établi. Leur intervention nécessite du temps, de l'énergie et de l'ouverture. C'est pourquoi Passerelles & Compétences a développé une méthode qui répond à ces appréhensions et permet de créer une relation très positive.

ÉM : Quelle est cette méthode ?

CQ : Ce sont surtout des règles de bon fonctionnement associées à un dispositif spécifique de sélection des missions qui s'appuie

“Apporter de l'argent aux associations, c'est bien.
Apporter de l'argent et des compétences, c'est mieux !
Nous voulons être la vitrine de tout ce que peut
apporter le bénévolat”

PATRICK BERTRAND,
fondateur de Passerelles & Compétences



sur des "passerelles", autrement dit des "personnes relais" de Passerelles & Compétences. Ces "passerelles" rencontrent les associations et s'assurent que le projet est réaliste, qu'il ne comporte pas d'intérêts contraires à l'esprit de la mission. Elles vérifient aussi la qualité des relations interpersonnelles au sein de la structure et rencontrent le bénévole intéressé par la mission. Une feuille de route commune est ensuite rédigée, après que la mission a été approuvée par toutes les parties prenantes. L'ensemble s'effectue dans la plus grande confidentialité et dans l'acceptation d'un engagement mutuel de disponibilité.

ÉM : Comment s'organise le financement de Passerelles & Compétences ?

CQ : Passerelles & Compétences est constituée d'une équipe de six salariés qui encadrent les bénévoles et les relais en régions. Les associations contribuent au budget, selon leurs moyens. Une mission peut coûter de 55 à 650 euros pour les associations d'envergure. Le reste des ressources financières provient de partenariats avec des fondations, elles-mêmes partenaires des associations bénéficiaires, et qui ont intérêt à ce qu'elles se professionnalisent. Enfin, la mairie de Paris et l'État soutiennent la démarche à travers les "contrats aidés". Passerelles & Compétences est aussi éligible aux dons de particuliers et d'entreprises ●



696
associations accompagnées

5 491
bénévoles

19
antennes régionales

3,8 millions
d'euros de valeur ajoutée estimée
pour le secteur associatif

Source : Passerelles & Compétences - 2015

L'INFO EN +

Passerelles & Compétences est une association loi 1901, partenaire du programme national La France s'engage, porté par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

*Éric Mauban, journaliste à Radio Classique

www.passerellesetcompetences.org



HelloAsso offre aux organismes à but non lucratif des outils de collecte de fonds indépendants, rapides et gratuits, pour financer leurs projets.

Dans cet ouvrage, 29 initiatives font appel aux dons en utilisant HelloAsso. Vous pouvez donc les soutenir directement en cliquant sur leur nom ci-dessous.

Les autres organisations présentées dans Social Eco peuvent également être aidées en prenant directement contact auprès d’elles et/ou en partageant leurs actualités sur les réseaux sociaux pour les faire connaître.

Je fais un don via HelloAsso.com

p.116	Accorderie www.helloasso.com/associations/accorderie-de-montpellier
p.118	Agence du Don en Nature www.helloasso.com/associations/agence-du-don-en-nature
p.144	Agrisud www.helloasso.com/associations/agrisud-international
p.146	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières www.helloasso.com/associations/agronomes-et-veterinaires-sans-frontieres
p.70	Carton Plein www.helloasso.com/associations/carton-plein
p.96	Chênelet www.helloasso.com/associations/chnelet
p.130	Clubhouse France www.helloasso.com/associations/clubhouse-france
p.54	Cojob www.helloasso.com/associations/cojob-collectif-jobeurs
p.86	Crésus www.helloasso.com/associations/cresus
p.36	Enactus www.helloasso.com/associations/enactus-france/collectes/compagne-enactus-france
p.74	Énercoop www.helloasso.com/associations/les-amis-d-enercoop
p.122	Enjeux d’Enfants www.helloasso.com/associations/enjeux-d-enfants-grand-ouest
p.56	Fleurs de Cocagne www.helloasso.com/associations/paris-cocagne-fleurs-de-cocagne
p.76	La Réserve des arts www.helloasso.com/associations/la-reserve
p.138	Les Doigts Qui Rêvent www.helloasso.com/associations/les-doigts-qui-revent

p.38	L’Outil en Main www.helloasso.com/associations/l-union-des-associations-l-outil-en-main
p.160	MakeSense www.helloasso.com/associations/make-sense
p.40	Môm’artre www.helloasso.com/associations/mom-art
p.60	Mozaïk RH www.helloasso.com/associations/mozaik-rh
p.42	Museomix www.helloasso.com/associations/museomix-idf
p.44	Passeport Avenir www.helloasso.com/associations/passeport-avenir
p.162	Passerelles & Compétences www.helloasso.com/associations/passerelles-et-competences
p.140	Siel Bleu www.helloasso.com/associations/siel-bleu
p.108	Simplon.co www.helloasso.com/associations/fondation-simplon/collectes/soutien-a-la-fondation-simplon/faire-un-don
p.126	SINGA www.helloasso.com/associations/singa-france
p.152	Solidarités International www.helloasso.com/associations/solidarites-international
p.62	Solidarités Nouvelles face au Chômage mda2.helloasso.com/don/associations/solidarites-nouvelles-face-au-chomage
p.32	Terre de Liens www.helloasso.com/associations/terre-de-liens
p.46	Unis-Cité www.helloasso.com/associations/unis-cite-rhone-alpes



“ *Chez KPMG, nous accompagnons au quotidien les acteurs de l'économie sociale et solidaire, qui contribuent à ramener l'humain au cœur de l'économie. C'est pourquoi nous sommes heureux de soutenir les initiatives de Christine Quentin en faveur de l'entrepreneuriat social, en montrant la diversité et l'impact des actions menées aujourd'hui* ”



JACKY LINTIGNAT,
directeur général de KPMG France

“ *Les entrepreneurs sociaux nous bousculent par leur énergie et leur vision disruptive. C'est bien ! La Fondation Caritas France les accompagne par des financements et du conseil au cours de l'expérimentation, le développement, et l'essaimage de leurs projets* ”



JEAN-MARIE DESTRÉE,
délégué général adjoint
de la Fondation Caritas France

Ce livre numérique a été réalisé avec le soutien de



REMERCIEMENTS

***Je remercie** celles et ceux qui ont cru en l'utilité d'une information quotidienne dédiée à l'entrepreneuriat et l'innovation sociale, à une époque où peu de médias nationaux en parlaient.*

Guillaume Goubert, directeur du quotidien La Croix et Donat Vidal-Revel, alors directeur de la rédaction de Radio Classique, aujourd'hui directeur adjoint des rédactions au Parisien, ont été les premiers à me faire confiance et à rendre possible l'aventure journalistique Social Eco.

Puis sont venus les partenaires sponsors de la chronique radio Social Eco. Ils ont été nombreux au fil des ans. Tous sont légitimes dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et ont accepté de n'avoir aucun droit de regard sur mon travail : le Crédit Coopératif, la Fondation Macif, l'Avise, la Fondation Caritas France et KPMG.

Je remercie les hommes et les femmes qui m'ont fait confiance dans chacune de ces institutions, alors que je débuteais derrière le micro... Alain Philippe, Valérie Imparato, Hugues Sibille, Jean-Marie Destrée, Jacky Lintignat, Bernard Bazillon, Caroline Crocé-Spinelli, et bien d'autres encore. Merci infiniment de la liberté et de la confiance accordées.

Bien sûr, les chroniques Social Eco ont été produites avec la complicité radiophonique de Nicolas Pierron, animateur de la matinale de Radio Classique, et d'Éric Mauban, journaliste à Radio Classique, avec le soutien des équipes techniques et de la direction de la radio, que je remercie vivement.

De même, je remercie le talentueux Stéphane Bouelle pour la réalisation artistique de ce livre numérique ainsi qu'Isabelle Barazza pour son amicale relecture, et Nathalie Thannberger pour son soutien tout du long.

Enfin, un "merci" tout particulier à Eliot Maidenber, Pablo Destrée et Sine Meigney qui m'ont, tour à tour, aidée à la production, chacun avec son style !

Merci enfin aux entrepreneurs sociaux qui font la richesse de ces travaux et incarnent si valeureusement ce troisième et noble mot de notre devise républicaine : la fraternité, immanquable clé d'une société d'avenir.

Christine

CRÉDITS PHOTO :

L'ACCORDERIE : L'Accorderie / In Visu, Jérémy Bembaron – ADIE : Adie / C.B / Mehdi Nédellec – AGENCE DU DON EN NATURE : Agence du Don en Nature – AGRISUD INTERNATIONAL : Agrisud International – AGRONOMES ET VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières / Rodrigo Sena / Cédric Bussac – ARES : Ares – ATF GAIA : ATF Gaia / Florence Levillain – AVISE : Avise – BABYLOAN : Babyloan – BAREFOOT COLLEGE : Barefoot College – CARTON PLEIN : Carton Plein / Lucien Lung – CHÊNELET : Chênelet – CAE CLARA et CLARABIS : CLARA et CLARABIS / Chloé Jacquet – CLUBHOUSE FRANCE : Clubhouse France – COJOB : Cojob – CRÉSUS : Crésus – CROC LA VIE : Croc La Vie – DIALOGUE IN THE DARK : Dialogue in the Dark / G2 Baraniak – ENACTUS : Enactus – ÉNERCOOP : Énercoop – ENJEUX D'ENFANTS : Enjeux d'Enfants – ENSEMBLE2GÉNÉRATIONS : Ensemble2générations – ÉQUIPHORIA : Équiphoria / Erik Bogros – ÉTHIQUABLE : Éthiquable – FEMMES POUR LE DIRE, FEMMES POUR AGIR : Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir – FINANSOL : Finansol / Stanislas Liban / Degresfahrenheit - David Arous – FLEURS DE COCAGNE : Fleurs de Cocagne / Réseau Cocagne / Jean-François Noël – GARDENS FOR HEALTH INTERNATIONAL : Gardens for Health International – GROUPE SOS : Groupe SOS – ICI MONTREUIL : ICI Montreuil / Julien Dominguez – IDEAS LABORATORY : Ideas Laboratory / Et Hop! Studio CEA - Bruno Romain, Patrick Leclerc – KPMG : KPMG – LA FONDATION CARITAS FRANCE : La Fondation Caritas France – LA FONDATION ELLEN MACARTHUR : La Fondation Ellen MacArthur / Martin Allen – LA FONDATION SCHWAB : La Fondation Schwab – LA MAISON DES BABAYAGAS : La Maison des Babayagas – LA RÉSERVE DES ARTS : La Réserve des arts – LA VOIE BLEUE : La Voie Bleue – LADY MECHANIC INITIATIVE : Lady Mechanic Initiative – LE FONDS DE CONFIANCE : Le Fonds de Confiance / France Active / Florence Levillain – LE LABO DE L'ESS : Le Labo de l'ESS – LE MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX : Mouves – LES AVIONS DU BONHEUR : Les Avions du Bonheur – LES DOIGTS QUI RÊVENT : Les Doigts Qui Rêvent / Jérémie Blancféné – L'OUTIL EN MAIN : L'Outil en Main / Etienne Begouen – MAIN FORTE : Main Forte / Keeo, François Moreau – MAKESENSE : MakeSense – MICRODON : Microdon – MÔM'ARTRE : Môm'artre / JM Deguine – MOZAÏK RH : Mozaïk RH – MUSEOMIX : Museomix / Quentin Chevrier – PASSEPORT AVENIR : Passeport Avenir / Gwel Prod – PASSERELLES & COMPÉTENCES : Passerelles & Compétences / Mehdi Meziani / Adrien Daste – PHITRUST PARTENAIRES : PhiTrust Partenaires – PUBLICSTUFF : PublicStuff – RADIO CLASSIQUE : Radio Classique / UP le Mag, Eloïse Leussier / Laurent Rouvrais – REJOUÉ : Rejoué / Xavier Cantat / Philippe Sautier / Perle Production – RÉSONANCES HUMAINITAIRES : Résonances Humanitaires / MSF - Frida Lagerholm / MSF - Yahn Libessart / Solidarités International – SAdhana Forest : SAdhana Forest – SEINTINELLES : Seintinelles – SIEL BLEU : Siel Bleu – SIMPLON.CO : Simplon.co / Frédéric Bieth – SINGA : SINGA – SOLIDARITÉS INTERNATIONALE : Solidarités International / Philippe Bonnet / Tugdual de Dieuleveult – SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE : Solidarités Nouvelles face au Chômage / Delphine Blast / Gilles Michallet – SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT : Solidarités Nouvelles pour le Logement – SOSCIENCE : SoS-cience – TAPAJ : Tapaj – TERRE DE LIENS : Terre de Liens / Capucine Godinot / Michael Schweres – UNIS-CITÉ : Unis-Cité

CRÉDITS PHOTO – PAGES THÈMES :

ALIMENTATION & AGRICULTURE : La Voie Bleue ; SAdhana Forest – EDUCATION, CULTURE & CITOYENNETÉ : Museomix / Quentin Chevrier ; Môm'artre / JM Deguine – EMPLOI & CRÉATION D'ENTREPRISE : Solidarités Nouvelles face au Chômage / Delphine Blast ; Fleurs de Cocagne / Jean-François Noël – ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE : Carton Plein ; La Réserve des arts – FINANCE SOLIDAIRE : Adie / C.B ; Babyloan – HABITAT & URBANISME : Solidarités Nouvelles pour le Logement ; Chênelet – NUMÉRIQUE & SCIENCE : Ideas Laboratory / Et Hop! Studio CEA, Patrick Leclerc ; ICI Montreuil / Julien Dominguez – PRÉCARITÉ & DROITS HUMAINS : Agence du Don en Nature ; SINGA – SANTÉ & HANDICAP : Siel Bleu ; Les Doigts Qui Rêvent – SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : Résonances Humanitaires / Solidarités International ; Solidarités International / Philippe Bonnet – AIDER CEUX QUI AIDENT : Ecosystème de l'ESS : Enactus ; MakeSense

Retrouvez d'autres innovations sociales
en actions avec le blog **Social *Eco***
de Christine Quentin sur le site
la-croix.com



ISBN
978-2-9558774-0-1

EAN
9782955877401

Date de publication : octobre 2016